

(32) 267 (1) pp.

asse

de n.



SALLE GAGNON



*Biblio-
theque
de la Ville de
Montreal*

*Montreal
City
Library*

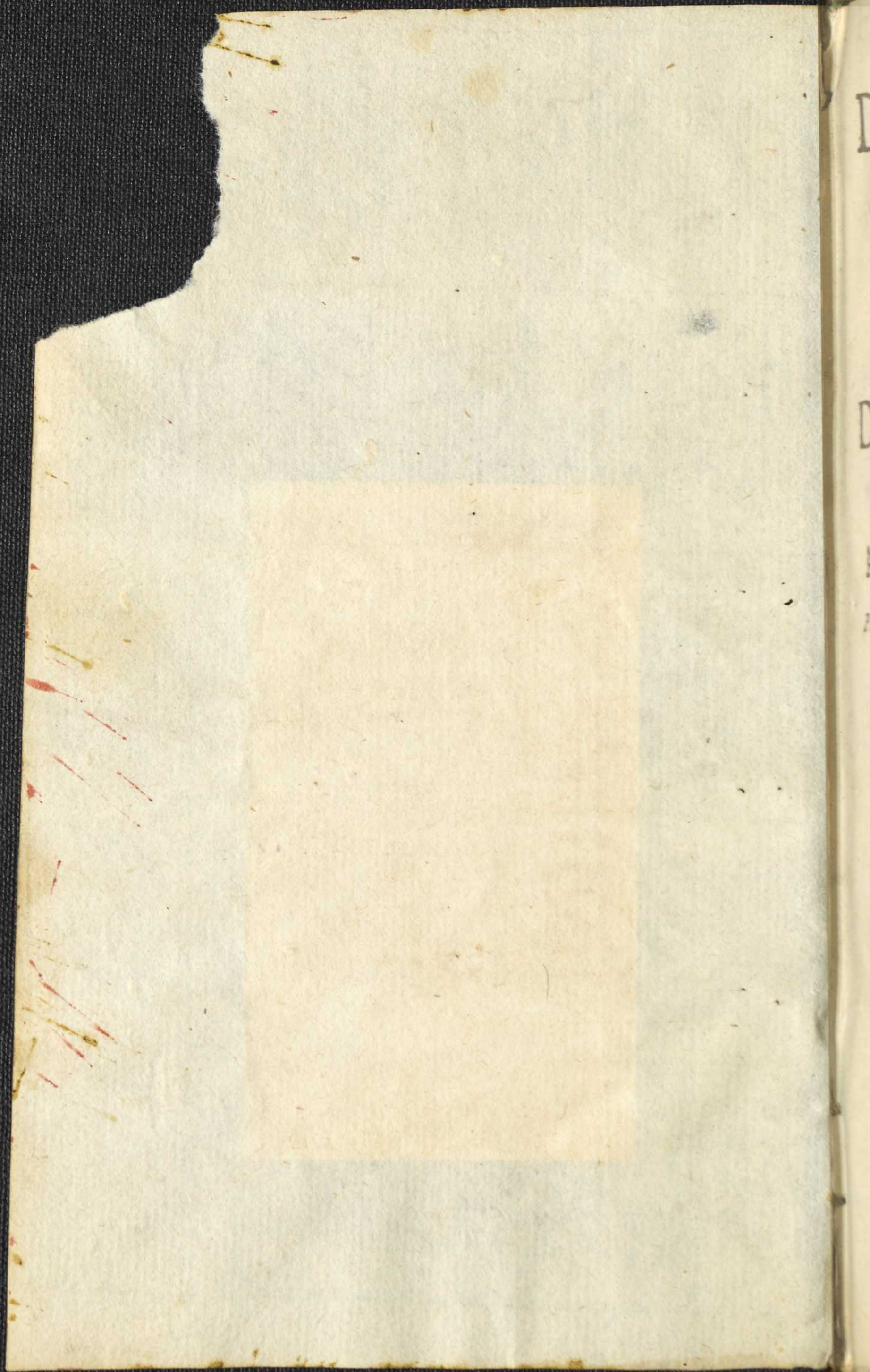
971.6

II 417dez

v.1

D

491659

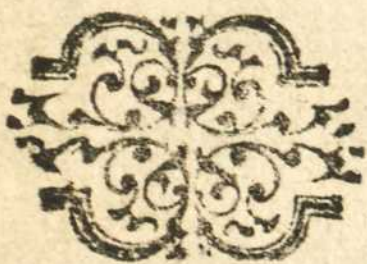


DESCRIPTION
GEOGRAPHIQUE
ET HISTORIQUE
DES COSTES
DE L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE.

Avec l'Histoire naturelle du Païs.

*Par Monsieur DENYS, Gouverneur Lieutenant
General pour le Roy, & propriétaire de toutes
les Terres & Isles qui sont depuis le Cap de
Campseaux, jusques au Cap des Roziers.*

TOME I.



A PARIS,
Chez LOUIS BILLAINE, au second
pillier de la grand' Salle du Palais,
à la Palme & au grand Cesar.

M. DC. LXXII.
Avec Privilege du Roy.

DES
GEOGRAPHIQUE
ET HISTORIQUE
DES CÔTES
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

Avec Histoire naturelle du Pays.
Par M. de LAURENT, Lieutenant
Général pour le Roy. Lequel ouvrage de
la Tour de l'Isle des Jours le Cap de
Complément.

491659



A PARIS,
Chez Louis Barthelemy, au Salon
de la Grande Salle de Paris,
à l'Ordre de la Cour et de la Ville.

M. DE LXXII.

et de l'Imprimerie de la Ville.



AV ROY.



SIRE,

*Les effets de vostre Royale
protection se font tellement sen-
tir par tout où le Commerce*

à ij.

ÉPI TRE.

Et la Navigation se peuvent étendre, que quand mon devoir Et mon inclination ne me porteroient pas à vous dédier cét Ouvrage, la raison toute seule m'y obligerait. Le Canada ne commence à respirer, que depuis les soins que prend Vostre MAIESTÉ, de donner une nouvelle face à cette Colonie chancelante. L'Acadie seroit encore injustement entre les mains de nos voisins sans ce mesme soin qui veille incessamment à tout ce qui peut enrichir vos sujets par le Commerce Maritime; Mais, SIRE, puis que le pays dont

EPITRE.

je prens la liberté de vous
presenter la Description fait la
principale partie de la Nou-
velle France, la plus utile, &
la plus aisée à peupler; j'ose es-
perer que Vostre MAIESTE'
voudra bien luy faire quelque
part de cette application uni-
verselle, par le moyen de la-
quelle nous voyons tous les
jours changer en abondance ce
qui avoit paru de plus infruc-
tueux jusques à cette heure.
Trente-cinq ou quarante années
de frequentation ou de séjour
en cette partie de l'Amerique,
où j'ay l'honneur de Comman-
der pour Vostre MAIESTE'

EPITRE

depuis quinze ans, m'ont donné assez de connoissance de sa fertilité : j'ay eu d'ailleurs le loisir d'examiner & d'estre convaincu des avantages qu'on en peut tirer pour l'Architecture navale, & des moyens d'y etablir la Pesche sedentaire avec un gain presque incroyable à qui en entendra l'œconomie, en faisant avec douze hommes ce qu'on n'a pû faire jusques à present avec cinquante; Mais, SIRE, ce Pays tel & meilleur encore que je ne le represente, a besoin pour devenir utile au nostre de ses bien-heureuses influences dont

EPITRE

il a plu à Vostre MAIESTE
de regarder ses voisins. Tant
de Tresors dont l'Espagne s'est
enrichie seroient peut-estre enco-
re en l'Amerique sans la pro-
tection que Christophe Cou-
lomb receut de Ferdinand &
d'Isabelle : Bien qu'il n'eust
quasi que des conjectures du
pays dont il proposoit la dé-
couverte , & que les richesses
qui en sont venuës ne fus-
sent encore qu'en idée , sa con-
stance enfin triompha des refus
dont tout autre que luy auroit
esté rebuté , & une audience
favorable acquit au Roy d'Es-
pagne ce qu'un des Predeces-

E P I T R E

seurs de Vostre MAIESTE
 avoit traité de chimere. Je ne
 viens pas, SIRE, luy propo-
 ser la découverte d'un Pays que
 je ne connoist point, ny luy pro-
 mettre des mines d'or, bien
 qu'il y en puisse avoir dans la
 Nouvelle France, je viens
 seulement luy offrir les expe-
 riences que j'y ay acquises &
 dans la Marine pendant tant
 d'années. Je souhaite qu'elles
 me puissent procurer une au-
 dience qui me donne le moyen
 d'expliquer moy-mesme à Vos-
 tre MAIESTE des choses
 dont j'ay creu ne devoir pas
 informer le Public. En at-

EPITRE

tendant cette grace, trouvez
bon, **SIRE**, qu'avec mon
Ouvrage je consacre encore ce
qui me reste de vie au service
de Vostre **MAIESTE'**, &
que je me serve de cette occa-
sion pour luy témoigner avec
combien de respect, de zele,
& de soumission, je suis,

SIRE,

de Vostre **MAIESTE'**,

Le tres-humble, tres-obeyf-
sant, & tres-fidel sujet & ser-
viteur **DENYS.**



AVERTISSEMENT
AU LECTEUR.

CEn'a pas été sans beaucoup de peine que je me suis enfin rendu à la prière de quelques-uns de mes amis, & que j'ay accordé à leur curiosité la Description que je vous donne de la plus belle partie de la Nouvelle France; ma résistance en cela ne venoit pas de la disette des choses que j'avois à dire,

AV LECTEUR.

mais bien du peu d'application que j'ay eu toute ma vie à la symmetrie des mots ou à leur arangement : En effet il auroit esté à souhaiter pour la satisfaction du Lecteur, que cet Ouvrage eust esté écrit d'un stile differend de celuy qu'il y a cinquante ans que je pratique , sans que mes occupations maritimes & une frequentation de près de quarante années avec des Sauvages m'aient jamais pû donner le loisir de le changer. Mais si l'on ne trouve pas toute la grace & la regularité qui devroit estre dans

AVERTISSEMENT

le discours, du moins puis-je affeurer que la sincerité y supléra en toutes les choses que j'y traite.

Les divers voïages que j'ay fait en tous les lieux maritimes de la nouvelle France & le long-temps qu'il y a que j'ay l'honneur de commander pour le Roy, tant aux Isles de la grande Baye de saint Laurens qu'en la Terre ferme, & que j'y reside avec ma famille, m'a donné le loisir de faire suivant mon inclination, des observations sur tout ce qui m'a paru en ce pais-là d'uti-

A V LECTEUR

le ou de curieux.

J'ay fait une Carte pour servir à l'intelligence de la position de chaque lieu conformément aux hauteurs que j'y ay prises , & à laquelle je renvoie le Lecteur pour la latitude des endroits que je décris. J'ai fait inserer aussi quelques figures des choses qui concernent la pesche , & que la Description toute seule n'auroit pas renduë assez intelligibles.

J'ai expliqué autant que j'ai pû dans le corps du discours les termes de la navigation, d'architecture nava-

AVERTISSEMENT

le & de pesche pour la commodité de ceux qui n'en ont que peu ou point de connoissance.

C'est par ma propre experience que je me suis desabusé de l'opinion où l'on a long-temps esté que le froid excessif rendoit ce grand païs inhabitable, & j'ai reconnu qu'il n'y dure pas plus qu'en France; & qu'aux lieux où l'on a defriché, la terre y est presque par tout propre à produire toutes les especes de fruits, de grains & de legumes que nous avons en nos Provinces : ce qu'on ne

AV LECTEUR.

ſçauroit revoquer en doute, puis que le climat eſt pareil au noſtre & ſous la meſme élevation. Il eſt plus facile à peupler qu'aucune des terres de l'Amerique où nous avons des Colonies , parce que le voiage en eſt court, & ſe fait preſque tout entier ſous le meſme parallele d'où l'on a couſtume de partir pour y aller.

Tout ce qu'on y coupe de bois pour deſerter la terre, y eſt propre ou pour la conſtruction des maiſons ou pour bâtir & mâter des vaiſſeaux, ou pour des cendres, & tous les

AVERTISSEMENT

autres usages où le bois peut estre employé, outre que la grande quantité de havres seurs qui sont par toute la coste faciliteront beaucoup le commerce qui s'y peut faire.

Il y a des mines de charbon de terre dans l'étendue de ma concession & sur le bord de la mer, qui se trouve aussi bon que celui d'Ecosse, par les épreuves que j'en ay faites diverses fois sur le lieu & en France où j'en ay fait apporter des essais: Enfin tout y contribué à faire reüssir l'intention qu'a le
Roy

AV LECTEUR.

Roi de rendre heureuses les
peuplades qu'il envoie dans
les païs étrangers.

Et parce que personne ne
s'est encore avisé de décrire la
pesche de la moluë, tant sur
le grand banc qu'à la coste
de la nouvelle France & isles
adjacentes, & qu'à la reser-
ve des Capitaines & Mate-
lots qui s'y emploient, qui
que ce soit presque n'est in-
formé de la maniere dont
elle se fait ny de ce qui s'y
passe, j'en donne un détail
où j'ay fait mon possible de
ne rien obmettre de ce qui
peut servir à la faire bien.

AVERTISSEMENT

comprendre. J'ai décrit le plus particulièrement que j'ay pû la police qui s'observe entre les Capitaines, leur œconomie, leur discipline, les instruments & les machines dont ils se servent à la pesche, les fatigues qu'on y essuie, les risques qu'on y court, & quantité d'autres particularitez curieuses, qui feront peut-estre excuser par leur nouveauté ce qui pourroit d'ailleurs n'estre pas d'un goust general dans cet Ouvrage.

On peut dire a l'avantage de cette manne inepuisable,

AV LECTEUR.

qu'encore que peu de personnes soient informées du détail de cette pefche , ny des faifons & des lieux qui y font propres ny de beaucoup d'autres circonftances qui la concernent; il eft toute fois certain quil n'y a point de marchandif plus connue ny mieux délitée en Europe, fans ce ui fe transporte continuellement dans les autres parties du monde par les voiajes de long cours. Si l'on confidere qu'il n'y a pas trente-neq ans que plus de cinq ces navires François eftoit annuellement

AVERTISSEMENT
occupez à cette pefche, &
qu'il n'i en a pas trois cens
qui s'y emploient presen-
tement. On s'appliquera
peut-estre davantage à nous
maintenir en la poffeffion
ou nous fommes de temps
immemorial de tous les
lieux où ce piffon fe trou-
ve en plus rande abon-
dance.

Que fi la pefche des moluës
a attiré nos naves en ces cô-
tes-là: le comrce a produit
le mefme effet l'égard des
Sauvages, qui font tellement
changez de moer par la fre-
quentation des raçois, que

AV LECTEUR.

J'ay jugé à propos de faire remarquer la difference qu'il y a entre leur conduite & maniere de vie presente d'avec celle qu'ils pratiquoient avant que les débauches d'eau de vie & du vin eussent corrompu leurs premieres inclinations.

A l'égard des animaux qui s'y rencontrent , peut-estre n'a-ton rien veu de si singulier que ce que je dis de l'instinct des castors, de leur industrie , de leur discipline, de leur subordination, de leur obeïssance dans le travail, de la grandeur de leurs ouvra-

AVERTISSEMENT
ges de la solidité de leur architecture aux édifices publics, que le soin de leur conservation leur fait faire.

On tombera aussi d'accord que l'habileté des renards à attraper des outardes, passe en ce pays-là tout ce qu'on dit en celui-ci de leurs finesse, & la souplesse des chiens pour les imiter ne paroîtra pas moins surprenante. Le soin qu'ont les hiboux de conserver des animaux envie pour leur servir de provision pendant l'Hiver, passeroit pour une fable, s'il n'y avoit des milliers

AV LECTEUR.

d'hommes témoins de cette vérité.

J'espérois donner à la fin de ce traité en faveur de ceux qui aiment la navigation, un essai de tables pour servir à trouver à toutes les heures du jour que le Soleil paroist, la Latitude de chaque lieu par une seule operation, & avec les instruments ordinaires dont les Pilotes ont accoustumé de se servir : mais comme le calcul ne s'en peut achever qu'avec beaucoup plus de temps que je ne m'étois proposé, j'ay mieux aimé satisfaire mes amis qui

AVERTISSEMENT
me pressoient de leur donner cet Ouvrage, que de leur en faire attendre un autre qu'ils ne me demandoient pas, & qui est peut-être plus de mon inclination que de leur goust.

TABLE



TABLE

DES CHAPITRES

contenus en ce premier
Tome.

CHAPITRE PREMIER.

Q*Vi traite de toutes les
costes, isles & rivieres,
de la bonté de la terre,
de la qualité des bois,
des oyseaux, poissons, ani-
maux, & autres choses con-*

T A B L E

tenuës dans toute l'étendue
des costes, depuis la riviere
de Pantagoïet jusques à cel-
le de saint Jean, avec la
redition qu'en ont fait les
Anglois, & ce qui y est ar-
rivé à l'Auteur. page 1

CHAP. II. Qui traite de la
riviere de saint Jean, des
mines du Port royal, de
toute la Baye Françoisë, de
la terre, des bois, de la chasse,
& de tout ce qui s'y est passé.

35

CHAP. III. Description de la
coste depuis l'Isle longue jus-
ques à la Haïve, des rivieres,
des isles, de la chasse, de la

T A B L E

pesche , de la terre , & de
diverses sortes de bois , l'éta-
blissement d'une pesche seden-
taire , comme elle a esté dé-
truite , & autres particula-
ritez. 58

CHAP. IV. Suite de la coste
d'Acadie depuis la Haive
jusques à Campseaux où elle
finit , où sont décrites toutes
les rivieres , les isles , les bois ,
la bonté de la terre , les di-
verses especes de chasses &
de pesches , & des rencon-
tres & aventures qui sont
arrivées à l'Auteur. 105

CHAP. V. Description de
Campseaux , de la Baye &

T A B L E

petit passage de Campseaux
jusques au cap de saint Loüis,
des rivières, des isles, des
havres, des bois, de la chas-
se, de la pesche, & de ce qui
y est de plus particulier, 126

CHAP. VI. Qui décrit de l'Isle
du Cap Breton, des ports,
havres, ses rivières & les
isles qui en dépendent, la
nature de la terre, des espe-
ces des bois, de la pesche, de
la chasse & de tout ce qu'el-
le contient. 145

CHAP. VII. Contenant la
Description de la grande
Baye de saint Laurent, de-
puis le cap saint Loüis jus-

T A B L E

ques à l'entrée de la Baye
des Chaleurs, avec toutes
les rivières & isles qui sont
le long de la coste de Terre
ferme & de l'isle saint Jean,
la qualité des terres, les es-
peces des bois : de la pesche,
de la chasse, & quelque
chose de la conduite & des
mœurs des Sauvages. 164

CHAP. VIII. Description de
l'Isle saint Jean & des au-
tres isles qui sont dans la
grande Baye de saint Lau-
rent jusqu'à son entrée, mes-
me de l'isle de Sable, & de
tout ce qui les concerne ;
soit à l'égard de la terre,

T A B L E

des bois , & de la pesche ,
chasse , rivierrs , & autres
particularitez. 195

CHAP. IX. Description de
la Baye des Chaleurs, & de
tout le reste de la coste de la
grande Baye jusqu'à l'en-
trée de la grande riviere de
saint Laurent , y compris
toutes les rivières , ports ,
& havres , les qualitez des
terres , des bois , des especes
de chasse. 204

Articles arrestez entre le sieur
Vvak Chevalier & Am-
bassadeur du Roy de la
grande Bretagne , député
dudit Seigneur Roy , & les

T A B L E

sieurs de Buillion Conseillers du Roy tres-Chrestien en ses Conseils d'Etat & Privé, & Bouthillier Conseiller de sa Majesté en sesdits Conseils, & Secretaire de ses Commandemens, Commissaires deputez par sa Majesté pour la restitution des choses qui ont esté prises depuis le traité fait entre les deux Couronnes, le vingt-quatre Avril mil six cens vingt-neuf.

238

Ensuit la teneur du Pouvoir dudit sieur Isaac Vvak Chevalier, Ambassadeur du Roy de la grande Breta-

T A B L E

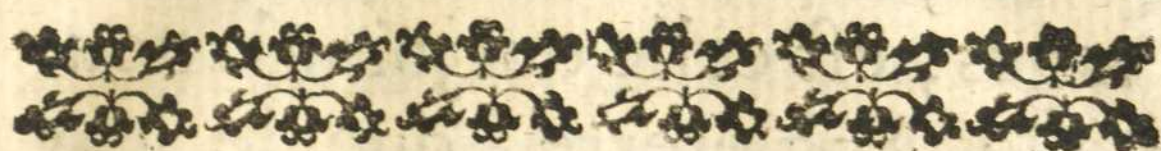
gne.

254

*Ensuit la teneur du Pouvoir
desdits sieurs de Buillion &
Bouthillier Commissaires de-
putez par sa Majesté tres-
Chrestienne.*

262

L'Auteur prie le Lecteur de suplér
aux fautes qui se pourront rencontrer
en la presente impression.



DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE

Des Costes de l'Amerique
Septentrionale.

CHAPITRE PREMIER.

*Qui traite de toutes les Costes, Isles
& Rivières, de la bonté de la
terre, de la qualité des bois, des
oyseaux, poissons, animaux &
autres choses contenues dans tou-
te l'étendue des costes, depuis la
riviere de Pentagoüet jusques à
celle de S. Jean, avec la redition
qu'en ont fait les Anglois, & ce
qui y est arrivé à l'Autheur.*

LA Riviere de Pentagoüet,
ainsi nommée par les Sau-
A

2 *Description de l'Amérique*

vages, est celle qui joint la nouvelle Angleterre, que je n'ay point veüe, ny la coste jusques à la riviere de saint Jean, c'est pourquoy je n'en parleray que suivant le recit que m'en ont fait ceux qui y ont demeuré, pendant le temps que feu Monsieur le Commandeur de Razilly fut pour habiter ce pays-là après le siege de la Rochelle; le fort de Pentagoüet avoit été basti par feu Monsieur de la Tour, & ayant esté pris sur les François par les Anglois durant les guerres, fut remis par un accommodement fait avec la France, à la priere de Messieurs de la Compagnie de Canada, entre les mains du sieur de Razilly, aux conditions portées par le Traité, cy-aprés inferé à la

fin de ce Livre; Depuis ce temps là il y a toujours entretenu garnison , jusques à sa mort, après quoy Monsieur d'Aunay Charnizé luy succeda par accommodement qu'il fit avec le frere du sieur de Razilly , ensuite le sieur le Borgne de la Rochelle s'en mit en possession par Arrest du Parlement de Paris , & comme creancier dudit sieur d'Aunay , tant pour Pentagoüet , le Port royal , que la Haive , premiere habitation dudit sieur de Razilly , où il avoit fait de grandes dépenses , tant en ses bastiments , & fortifications , qu'à y faire venir du monde pour y habiter; Il y avoit déjà un beau défrichement qu'il auroit bien augmenté , & mis ce pays en un autre estat ,

4 *Description de l'Amerique.*

que ceux qui luy ont succédé ,
lesquels au lieu d'y faire aucune
augmentation , ont au contraire
détruit la Haïve , emmené les
habitans au Port royal , fait la
guerre à tous leurs voisins ; & en
l'année 1654. le Borgne , qui
pretendoit estre Seigneur de tous
ces pays-là , comme creancier du
fieur d'Aunay , ayant appris que
j'estois venu à l'Isle du Cap Bre-
ton avec commission de Mes-
sieurs de la Compagnie pour la
faire habiter , prit le temps pour
me deposseder , qu'ayant mis
tout mon monde à terre pour tra-
vailler au défrichement , j'étois
allé à sainte Anne pour y voir ce
Havre ; Il envoya soixante hom-
mes au Cap Breton , qui surpri-
rent mes gens , & s'en rendirent
maistres , aussi bien que du Na-

Septentrionale. CHAP. I.

vire que j'y avois laissé, & de tout ce qui estoit dedans; ils envoyèrent ensuite vingt-cinq hommes en embuscades sur le chemin qu'ils sçavoient que je devois tenir; ils me prirent, n'ayant avec moy que trois hommes seulement, & sans armes, & m'emmenèrent prisonnier au Port royal avec tous mes gens, l'équipage qu'ils avoient pillé, & mon Navire & marchandises, dont la perte se montoit pour moy à cinquante trois mil livres à quoy me revenoit l'embarquement, dont je n'ay jamais pû rien retirer; le Borgne mit l'année suivante un Commandant dans le fort que j'avois fait bastir au Cap Breton au lieu appelé saint Pierre.

6 *Description de l'Amérique*

Me menant prisonnier au Port royal, nous passâmes à la Haïve; ceux qui me conduisoient avoient ordre de mettre le feu par tout, sans épargner mesme la chapelle, qui fut consommée en trois ou quatre heures avec la forteresse, & autres logements, dont la perte se montoit à plus de cent mil livres. Je ne fus pas plûtoſt arrivé au Port royal, qu'on me mit dans un cachot, les fers aux pieds, d'où estant élargi quelque temps après, je revins en France pour faire mes plaintes; où ayant ensuite obtenu une autre Commission de Messieurs de la Compagnie, qui me fut confirmée par Lettres patentes du Roy, pour mon rétablissement. Je retournay en 1654. en l'habita-

Septentrionale. CHAP. I. 7

tion de saint Pierre , au Cap Breton qui me fut renduë en vertu de mes Lettres patentes & de ma Commission, par celuy qui y commandoit pour le Borgne, qui estoit allé pour lors à la riviere saint Jean, pour tascher de surprendre le sieur de la Tour, à qui elle appartenoit, sous pretexte de l'accommoder de quelques victuailles, ce que j'ay sceu depuis par un homme que j'avois envoyé exprés pour luy signifier mes Patentes, ce qu'il executa en vertu du pouvoir qu'il avoit. Cela obligea le Borgne à remettre l'execution du dessein qu'il avoit contre le sieur de la Tour à une autre fois, pour tascher par le moyen de son monde, qu'il fit rembarquer dans deux chaloupes

A iij

8 *Description de l' Amerique*

& retourner au Port royal, de
surprendre à son retour celuy
qui luy avoit signifié ma Com-
mission, & se saisir des Origi-
naux, pour ensuite me venir
surprendre & me deposseder,
comme il avoit déjà fait; cela
luy reüssit tout autrement, car
dès le lendemain de leur départ,
les Anglois arriverent dans la
riviere de saint Jean, attaque-
rent le sieur de la Tour, & le
sommerent de se rendre, à quoy
il fut obligé de consentir, estant
sans victuailles, & n'en ayant
point eu du sieur le Borgne
comme il pretendoit, ce qui
l'empescha de tenir; Les An-
glois furent de là au Port royal
où commandoit le Borgne qu'ils
sommerent pareillement de se
rendre, ce que n'ayant voulu

Septentrionale. CHAP. I. 9

faire, les Anglois mirent à terre trois cens hommes; pour s'y opposer ledit le Borgne envoya son Sergent avec partie de son monde; il y eust combat entre les deux parties où ledit Sergent fut tué, le reste s'étant mis en fuite, le Borgne se trouva bien en peine, car de six vingts hommes des siens avec les habitans, qui faisoient bien cent cinquante, il n'en pût pas trouver un seul capable de commander; ce qui les obligea de se rendre à composition, plutôt manque de courage, que de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, dont ils avoient suffisamment pour tenir bon, plutôt que se rendre par composition; Les Anglois, estans maistres du fort, ne voulurent

10 *Description de l'Amerique*
plus tenir aucun des articles,
qui leur avoient accordées, la lâ-
cheté des vincus servant de pre-
texte aux victorieux ; depuis ce
temps les Anglois sont toujours
demeurez en possession des forts
de Pentagouët, de la riviere
saint Jean, du Port royal, & de
la Haive, jusques à present que le
Roy les a retirés.

Quelque temps après, le fils
du sieur le Borgne revint pour
s'établir à la Haive, où il fit
un fort de pieux ; il avoit
avec luy un nommé Guilbault
Marchand de la Rochelle, qui
luy fournissoit toutes les vi-
ctuailles & marchandises dont il
avoit besoin, & desquelles il
devoit prendre le rembourse-
ment sur la traite qui se feroit ;
cependant les Anglois sçachant

que le Borgne estoit à la Haive , y furent pour le prendre ; mais les voyant venir , le Borgne se retira dans les bois avec quelques-uns des siens , dont la plus grande partie demeura avec Guilbault dans le fort en resolution de se deffendre ; en effet ils soustinrent l'attaque des Anglois , dont il y eut plusieurs tuez sur la place , entre autres leur Commandant ; ce qui les obligea à se retirer pour quelque temps ; mais Guilbault qui n'avoit autre interest dans cette affaire que de sauver son bien , convint depuis avec les Anglois de leur remettre le Fort entre les mains , à la charge que tout ce qui luy appartenoit , ou à ceux qui estoient avec luy , leur seroit rendu , ce qui fut executé ;

12 *Description de l'Amérique*

mais les Anglois estans entrez dans le Fort, & n'y ayant point trouvé le Borgne, ne voulurent point qu'il fut compris dans la capitulation ; ce qui l'obligea s'estant retiré dans les bois sans victuailles de se venir rendre peu de temps après prisonnier ; Ils l'emmenèrent à Baston, où l'ayant gardé long-temps, le mirent enfin en liberté par un accommodement qui n'a pas tenu depuis, ce qui a causé ensuite plusieurs guerres entr'eux, qui ne laisserent pas de me causer beaucoup de pertes, bien que je n'y prisse point de part, & que je n'eusse pour but que de m'appliquer dans mon district, à mon établissement & à mes affaires, sans me mêler de celles des autres. Mais j'étois réservé à d'autres

disgraces , & quelque peine que je prisse à faire valoir ma concession de la maniere la plus pacifique qui m'étoit possible; le sieur de la Giraudiere qui s'étoit venu établir depuis quelque temps en la riviere de sainte Marie , obtint par surprise une seconde concession de Messieurs de la Compagnie , leur faisant entendre que le Cap de Campseaux estoit au Cap saint Louis, qui en est éloigné de plus de vingt cinq lieues ; il amena cent hommes au pays, qui arriverent à Campseaux , où ils sçavoient que mon navire devoit venir , comme il fit bien-tost après , lequel il arresta & fit deffenses au Capitaine de ne rien donner, en vertu de sa nouvelle concession qu'il m'envoya signifier, & faire com-

14 *Description de l'Amérique*
mandement de luy remettre
mon habitation, avec tout ce
que je pretendois jusques au Cap
saint Loüis, que l'on avoit dit
estre ce Cap de Campseaux; à la
verité ayant esté un peu surpris,
je fis réponse que l'on avoit
exposé faux à Messieurs de la
Compagnie, qui ne pouvoient
pas donner ce qu'ils m'avoient
déjà vendu; mais m'ayant dit,
que si je ne le rendois d'amitié
l'on me le feroit rendre de for-
ce, plus de six vingt hommes
que j'avois avec moy, scachans
que mon Navire étoit arresté,
& que je n'avois pas de victuail-
les suffisamment pour les retenir,
me demanderent leurs congez,
que je leur accorday, après tou-
tesfois les avoir employez à ren-
fermer, & fortifier tous mes

Septentrionale. CHAP. I. 15
logemens, de deux petits ba-
stions, qui garnis de huit pieces
de canon & quelques pierriers
avec une enceinte de bariques
remplies de terre, me mirent
en estat de deffences : ensuite
de quoy n'ayant de tout mon
monde retenu que douze hom-
mes, je renvoyay le reste à l'Isle
du Cap Breton, avec lettres aux
Capitaines des Pescheurs de les
recevoir, leur donner passage,
& m'envoyer quelques victuail-
les, s'ils en avoient; ce qu'ils
firent du mieux qu'ils purent;
Quelque-temps après la Gi-
raudiere & son frere, avec tout
leur monde, sçachans le dé-
part des miens & ne croyant pas
trouver de resistance, vinrent à
dessein de me forcer à luy ceder,
ce que je leur avois refusé; mais

16 *Description de l'Amérique*

ils furent bien étonnés de me voir en estat de resister à leur entreprise; ils me firent un second commandement de leur remettre la place, autrement qu'ils la forceroient, & que je ne devois pas exposer ma vie de la sorte, mais leur ayant fait réponse qu'ils eussent plus de soin de la leur, & qu'ayant douze hommes avec moy aussi resolu de deffendre mon bien qu'ils estoient pour le prendre injustement, nous ne les épargnerions pas; ils se contenterent d'estre trois jours à la veuë du Fort, sans rien faire que tourner d'un costé & d'autres, puis ils s'en retournerent; & quelque temps après le sieur le Bay, frere de la Giraudiere me vint revoir & demanda à me parler,
il me

il me dit qu'il avoit pris mon habitation de saint Pierre, où il n'y avoit que cinq hommes que j'y tenois seulement pour la traite, & m'ayant proposé de nous accommoder ensemble après plusieurs contestations que nous eufmes en cette conference, nous tombasmes d'accord qu'il me rendroit saint Pierre, & que je leur remettrois Chedabou-tou, où j'étois pour lors, qu'ils me remmeneroient en France dans leur Navire n'y en ayant plus d'autre à la Coste, que nous remettrions nos pretentions entre les mains de Messieurs de la Compagnie pour nous regler, & que nous nous en tiendrions à ce qu'ils en jugeroient, ce qui fut signé reciproquement.

Ils m'amenerent ensuitte en

B

18 *Description de l' Amerique*

France , suivant nostre accord & après avoir exposé nos differends, à Messieurs de la Compagnie, ils declarerent avoir esté surpris, & donnerent une Sentence , par laquelle ils cassoient tout ce que Monsieur de la Giraudiere avoit obtenu d'eux , & me rétablissoient dans tous mes droits : cette affaire ne laissa pas de me causer pour plus de quinze mil escus de perte , tant pour les avances que j'avois faites , pour l'entretien & la conduite de six vingts hommes , que pour mes défrichemens, bastimens & bestiaux qui furent tous perdus & ruinez , ce qui rompit toutes mes mesures , en telle sorte que je n'ay pû m'y rétablir , de maniere que je fus obligé de me retirer à saint Pierre au Cap Bre-

ton , où je me fusse sans doute remis de mes pertes , par la rencontre de quelques Sauvages que l'on ne connoissoit point encore , lesquels me vinrent trouver , & m'apportèrent plain deux Chaloupes de peletrie outre ma traite ordinaire , ce qui pouvoit bien monter à vingt - cinq mil livres sans que par un mal-heur , dont on n'a jamais pû connoistre la cause , le feu ayant pris de nuit à un grenier , où on n'avoit point coûtume d'en porter , embrasa tous mes logemens ; toutes mes marchandises , meubles , munitions , victuailles , farines , vin , armes , bref tout ce que j'avois dans ce lieu fut consommé sans pouvoir rien sauver , & tout mon monde fut

20 *Description de l' Amerique*

obligé aussi bien que moy d'en éviter la violence tous nuds en chemise, & ne fut sauvé que demie barrique d'eau de vie & autant de vin, avec environ cinq cens gerbes de bled qu'on eut bien de la peine a tirer d'une grange où le feu n'estoit pas encore pris, sans quoy nous eussions esté tous contraints d'aller chercher à vivre dans les bois, avec les Sauvages; en attendant le Printemps suivant : Voila comme jusques à present je n'ay rien pû faire dans ce pays-là, tant à cause des guerres que l'on m'a suscitez par envie, que par la disgrâce du feu, dont je n'ay jamais pû, comme j'ay déjà dit, découvrir la cause, ce que l'on ne doit pas imputer, ny à ma negligence ny au deffaut de la

terre , non plus qu'au manque de connoissance du pays , dont je sçavois assez les avantages , ce qui me fait avancer avec certitude , que sans les disgraces j'aurois fait en peu de temps un établissement considerable par mes soins & mon travail , & aurois tiré de cette terre tous les avantages qu'elle m'offroit.

Il est donc tres-certain qu'on la peut habiter avec autant de satisfaction que la France mesme , pourveu que l'envie des François , les uns contre les autres ne ruinent pas les desseins des mieux intentionnez , & que ce qui aura esté donné une fois à un Particulier de pays à cultiver , luy demeure sans pouvoir estre troublé, ny dépossédé de sa concession , autrement per-

22 *Description de l' Amerique*

sonne ne travaillera jamais avec affection pour rendre ce pays habitable, & il demeurera toujours exposé aux entreprises des plus forts, ou de ceux qui seront le plus en credit, & ce qui ruïnera toutes les bonnes entreprises, que ceux qui en ont la connoissance y peuvent faire, avec beaucoup de gloire pour sa Majesté, & un grand avantage pour la France mesme.

Mais laissons la mes disgraces & continuons ma description; La riviere de Pentagoüet est assez large à son entrée, & entre dix ou douze lieuës dans les terres; les Vaisseaux de deux à trois cens tonneaux y peuvent monter jusques au fort des François qui est à la droite en entrant; les Anglois sont habituez à la gauche,

Septentrionale. CHAP. I. 23

& y ont beaucoup de monde avec grande estendue de terre défrichée ; le pays y est fort agreable , & la terre bonne ; des deux costez de la riviere les Arbres y sont beaux & en grande quantité , comme chesnes , bouleaux , haistres , fresnes , erables , & de toutes autres sortes que nous avons en France ; Il y a aussi grand nombre de Pins sauvages qui n'ont pas le grain du bois bien gros , mais ils sont de quarante à soixante pieds de haut sans branches , fort propres à faire des planches , tant pour les bastimens de mer , que ceux de terre ; Il y a aussi beaucoup de Sapins de trois especes , dont les uns ont la feüille plate , de la longueur & largeur d'un fer d'aiguillette , en pointe ran-

24 *Description de l'Amérique.*

gée le long de la branche, qui est celuy dont le grain est le plus gros; la seconde espece a bien la feüille de mesme, mais elle vient tout au tour de la branche & picque, & la troisiéme a aussi la feüille tout au tour, mais plus claire & éloignée & ne pique point; on l'appelle Prusse, ayant le grain beaucoup plus ferré que les autres; il est bien plus propre pour la mâtüre & le meilleur; les chesnes de cet endroit, sont aussi meilleurs qu'en tous les autres lieux de la nouvelle France, & plus l'on va vers le Nord & moins bons y sont toutes sortes de bois.

Il y a aussi grand nombre de mâtüres en la nouvelle Angleterre, qui en fournit à present toute l'Angleterre, & que l'on trouve

trouve beaucoup meilleure que celle qui vient de Norvegue ; la raison que j'en puis donner, c'est que plus ce Sapin a le grain ferré & mieux il vaut, celui de la Norvegue estant de cette qualité, ce qui vient à mon advis, de ce que ces arbres croissent sur des montagnes où ils ont le pied sec, & que les grands froids qu'il fait en ces quartiers resserrent le bois, en sorte que la sève ne luy donne pas assez de nourriture pour en faire enfler le grain, mais seulement pour sa hauteur, & ne grossit qu'à proportion qu'il croist.

En la nouvelle Angleterre la chaleur fait le mesme effet, car les Sapins y viennent aussi dans les lieux secs & élevez, mais le Soleil par sa force dessechant

26 *Description de l'Amerique*

l'humeur superfluë de ces arbres, qui empesche que le grain n'en grossisse, le tenant plus serré, leur donne une liaison bien plus forte, qui les rend de meilleure qualité que celle qui est communiquée à ceux du Nord par le froid.

La preuve de mon raisonnement, est que toute la mâtüre qui vient dans la nouvelle France, depuis la Haive jusqu'à l'entrée de la grande riviere de saint Laurent où le pays est temperé, n'est pas bonne, parce qu'elle a le grain bien plus gros que celle qui vient au Port royal, en la riviere saint Jean, ou en celle de Pentagoüet qui est la meilleure.

Pour celle de Kébec, elle doit estre aussi de la bonne qualité,

en ce qu'il y a du froid au bas de la riviere, & de la chaleur dans le haut, c'est ce que j'en puis dire n'en ayant point veu.

Revenant à la riviere de Pentagoüet, il y a quantité d'Ours, qui se nourrissent du gland qu'ils y trouvent, ils ont la chair fort delicate, & blanche comme celle du veau : il y a aussi grand nombre d'Orignaux, ou Es-lans, peu de Castors, & de Lou-tres, mais force Lievres, Perdrix, Tourtres, & autres fortes d'oyseaux de terre, au Printemps, & encore plus l'Hyver de ceux de riviere & de mer qui y viennent en tres-grande quantité, comme Outardes, Canards, Cercelles, Moyaques, Cormorans, & de plusieurs autres especes, qui l'Esté vont vers

28 *Description de l' Amerique*
le Nord, & retournant là l'Hy-
ver, quand les rivières gèlent,
ce qui arrive tres-rarement du
costé du Sud.

Avant que d'entrer dans la
rivière, il y a plusieurs Isles un
peu au large, autour desquel-
les les Anglois peschent grand
nombre de Maquereaux, & mé-
me dès l'entrée de la rivière, où
est l'Isle des Monts deserts; En
allant vers Baston il y a enco-
re nombre d'Isles où les An-
glois font leurs pesches de Ma-
quereaux au Printemps, dont ils
font tres-grand trafic dans tou-
tes leurs Isles des Barbades ou
Antilles, ce qui les a le plus en-
richis. Pour du Hareng, ils n'en
ont pas beaucoup, mais bien du
Gasparot, qui en est une espece,
qui n'est pas si bon à beaucoup

près : Pendant l'Hyver seulement, ils y peschent autour de ces Isles de la Moluë, qu'ils font sécher à la gelée; nos François la vont acheter au Printemps, & leur portent en échange du Sel, du Vin, de l'eau de Vie & autres marchandises : Dans le haut de cette riviere il y a forces Saumons, Truites & beaucoup d'autres poissons de mer, car de celuy d'eau douce je n'ay point encore ouï dire qu'on en ait pesché.

Depuis la riviere de Pentagoüet, jusques à celle de saint Jean, il peut y avoir quarante à quarante cinq lieuës; la premiere riviere que l'on rencontre le long de la coste; est celle des Etechemins, qui porte le

30 *Description de l'Amerique*

nom du pays, depuis Baston
jusques au Port royal, dont
les Sauvages qui habitent toute
cette étendue, portent aussi le
mesme nom, Il y a dans cette
riviere grand nombre d'Isles,
quelques-unes de deux lieues
de tour, les autres plus ou moins,
qui sont toutes dans une anse de
grand circuit, où il se peut met-
tre des Navires de cent cinquan-
te tonneaux en toute seureté ;
dans le fond de cette anse où se
déchargent de petits ruisseaux,
dans lesquels on trouve du Saul-
mon, de la Truite, du Barc, du
Gasparot, & le long de la coste
ils y peschent de la Moluë, &
autres poissons de toutes for-
tes : Allant vers la riviere de
saint Jean ils y rencontrent des
Isles, & de grandes ances, qui

en sont aussi remplies, & à quatre ou cinq lieuës des Etechemins, il y a une autre riviere qui a environ demie lieuë de large, dans laquelle montant deux ou trois lieuës l'on rencontre de petites Isles couvertes de sapins, bouleaux, quelques chesnes, & autres bois: Plus haut à ladite riviere il y a un faut qui empesche les bastimens de passer plus outre; les canots y peuvent aller. Je n'ay pas pû sçavoir son étendue; il y a quelques montagnes qui paroissent dans le haut & nombre de prairies qui la bordent, dont quelques-unes sont assez grandes, à ce qu'on dit, tous les bois y paroissent beaux, il y a force chesnes, & d'autres especes d'arbres, dont j'ay déjà

32 *Description de l'Amérique*

parlé : On tient que ce lieu s'appelloit autrefois sainte Croix, & que c'est où les sieurs de Mont & de Champlain, ont voulu faire bastir une habitation, tant ils trouverent ce lieu bon & agreable plus que tous les autres qu'ils avoient veus.

Vis à vis de la derniere anse au large dans la mer, paroissent des Isles, la plus grande desquelles s'appelle l'Isle de Menane, qui se void de loing, venant de la mer, & sert de connoissance pour la riviere saint Jean, quoy qu'elle en soit éloignée de six à sept lieuës de l'entrée.

Dans toutes ces Isles qui sont en mer, à deux ou trois lieuës de la grande terre, il y a grand nombre de toutes sortes d'oy-

seaux, qui vont au Printemps y faire leurs petits, & entre autres force Margots, qui sont des oyseaux gros comme des Poules, qui ont les aïsses fort grandes, dont les petits sont excellens à manger: Ces oyseaux peschent le Maquereau, le Hareng & le Gasparot où ils en trouvent: Il y a aussi des Outardes, des Canards, des Moyaques, des Goislans, Esterlets, Perroquets de mer, Pigeons de mer, & de toute autres sortes d'oyseaux en grand nombre.

De la derniere anse en allant à la riviere de saint Jean, ce ne sont que des rochers six ou sept lieuës durant, la coste en est fort dangereuse, & environ trois quarts de lieuës plus en mer que l'Isle de Menane, il y

34 *Description de l'Amérique.*

a un rocher qui ne se découvre que tous les six ou sept ans, qui est au rapport des Sauvages de lapis Lafuli : J'en ay veu un morceau dont ils firent present au feu Commandeur de Razilly, qui l'envoya en France pour le faire voir, auquel on rapporta que c'étoit veritablement du lapis Lafuli, dont on pouvoit faire de l'azur, qui auroit valu dix écus l'once : On fit ensuite ce que l'on pût pour apprendre des Sauvages l'endroit où étoit le rocher, qu'ils ne voulurent jamais indiquer, quelque chose qu'on leur promist, mais seulement qu'il étoit proche de Menane, comme j'ay dit.

CHAPITRE II.

Qui traite de la riviere saint Jean, des Mines, du Port royal, de toute la Baye Françoise, de la Terre, des Bois, de la Chasse, & de tout ce qui s'y est passé.

L'Entrée de la riviere saint Jean, est de dangereux abord, rangeant la terre des deux côtez; le meilleur endroit est du côté de Stribord ou main droite, sans trop approcher la terre: cette entrée est étroite, à cause d'une petite Isle qui est à Basbord, ou costé gauche,

36 *Description de l'Amerique*
laquelle passée, la riviere est
bien plus large: du mesme cô-
té de l'Isle, il y a de grands
marais ou prairies qui sont cou-
vertes de plaine mer, le riva-
ge est sable vaseux, qui fait une
pointe, laquelle passée, il y a
une anse qui entre dans lesdits
marais, dont l'entrée est étroi-
te, où feu Monsieur de la Tour
avoit fait faire une écluse, où
l'on peschoit un grand nombre
de ces Gasparots que l'on fai-
soit faller pour l'Hyver, il s'y
en peschoit quelques-fois une si
grande quantité que l'on étoit
obligé de rompre l'écluse, &
de les jetter à la mer, autre-
ment ils auroient empuanty
l'écluse, qui en auroit esté
perdue, on y trouvoit aussi
quelques-fois des Saulmons,

des Alozes , & du Bar , qui est le maigre de la Rochelle , qui servoit tous les Printemps d'une grande mâne pour ceux du pays.

Un peu plus avant , au delà de ladite écluse , il y a une petite butte , où d'Aunay fit bâtir son Fort que je n'ay pas trouvé bien placé à mon avis , pour estre commandé d'une Isle qui est tout proche plus élevée , & derriere laquelle tous Navires se peuvent mettre à couvert du Fort , dans lequel il n'y a que de l'eau de puits , qui n'est pas bien bonne non plus que celle qui est hors du Fort : Il auroit esté à mon avis mieux placé derriere l'Isle où mouillent les Vaisseaux , & où il auroit esté plus élevé , & par conse-

38 *Description de l'Amérique*
quent point commandé d'autres endroits voisins, & auroit eu de bonne eau, comme dans celuy que fit bastir ledit sieur de la Tour, lequel fut rüiné par d'Aunay après s'en estre rendu le maistre assez injustement, n'y ayant aucun droit, ce qu'il auroit eu bien de la peine à executer s'il n'eust esté adverty de l'absence dudit sieur de la Tour, qui avoit mené avec luy une partie de son monde, & n'avoit laissé que sa femme avec le reste des siens à la garde du Fort; laquelle après avoir soutenu pendant trois jours & trois nuits toutes les attaques de d'Aunay, & l'avoir obligé de s'éloigner de la portée de ses canons, fust enfin obligée de

ceder le quatriéme jour qui étoit le jour de Pasques, ayant esté trahie par un Suisse qui étoit en garde ce jour-là, pendans qu'elle faisoit reposer ses gens, esperant quelques relâches. Le Suisse se laissa corrompre par les gens de d'Aunay, & souffrit qu'ils montassent à l'assaut, qui fut encore soutenu quelque temps par la Commandante à la teste de son monde, qui ne se rendit qu'à l'extremité, & sous condition que ledit d'Aunay donneroit quartier à tous, ce qu'il n'exécuta pas, car s'étant rendu maistre de la place, il les fit mettre tous en prison avec la Commandante, ensuite de l'avis de son Conseil, les fit pendre, à la reserve d'un seul qui

40 *Description de l'Amérique*
eut la vie sauve à la charge
qu'il en feroit l'exécution, &
la Commandante les assista à la
potence la corde au col com-
me auroit esté le plus grand
scelerat : Voila le tiltre dont le
Borgne s'est servy pour pre-
tendre comme Creancier dudit
sieur d'Aunay la propriété de la
riviere saint Jean.

Passé l'Isle, dont j'ay parlé,
au dessous duquel mouillent
les Vaisseaux pour estre plus à
l'abry, il n'y a qu'une bonne
portée de canon jusqu'au faut,
où ils ne peuvent passer, mais
bien des chaloupes & petites
barques, de plaine mer seule-
ment : mais avant que d'entrer
plus avant en la riviere, il y
a une chose qui est assez sur-
prenante ; à la chute du faut
est

est une grande fosse d'environ trois ou quatre cens pas de tour qui est faite par la chute de l'eau qui passe entre deux rochers qui forment un détroit à la riviere, ce qui la rend plus rapide en cet endroit. Dans cette fosse il y a un grand arbre debout, qui flotte, & quelque courant qu'il y ait il n'en sort jamais & ne paroist que de temps en temps, l'on est quelques-fois, huit, dix, ou quinze jours sans le voir, le bout qui paroist sur l'eau est à peu près gros comme le tour d'une barrique, & quand il paroist, c'est tantost d'un costé & tantost d'un autre: Tous les Sauvages qui passoient anciennement par là, qui sont en grand nombre en ces quartiers, luy rendoient

D

42 *Description de l'Amérique*

hommage, mais peu le font à présent, ayans esté defabusez; ils appelloient cét arbre le Manitou, qui est à dire le Diable. L'hommage qu'ils luy rendoient anciennement étoit un ou deux castors, ou autre pelletrie qu'ils attachoient sur la teste de cét arbre, avec un fer de fleche qui étoit fait d'un os d'Orignac, qu'ils appointissoient avec des roches: lors qu'ils passoient par là, & que leur Manitou ne paroïssoit point ils tenoient cela à mauvais presage, disant qu'il estoit faché contre eux: Depuis que les François font en ces quartiers-là, que l'on leur a donné des fers de fleches de fer, ils ne se fervent plus des autres, & le pauvre Manitou en a la teste si couverte qu'à

peine y pourroit-on mettre une épingle : Je l'ay veu , & des hommes de Monsieur de la Tour qui demeuroient avec luy , & depuis avec moy m'ont assuré qu'il fit une fois attacher des cordes à la teste de cét arbre , & que des chaloupes avec dix avirons à nager de toutes leur forces avec le courant ne l'ont jamais pû tirer hors de la fosse.

Ayant passé le faut , la riviere s'élargit beaucoup plus en un endroit qu'en l'autre , à cause des Isles : Il y en a trois qui sont grandes , dans lesquelles il y a de fort belles prairies , & aussi tout le long des deux côtez de la riviere , lesquelles sont inondées tous les ans par la fonte des neiges qui arrive

44 *Description de l'Amerique*
ordinairement au Printemps.
Elle va fort avant dans les
terres, & mesme les Sauvages
par le moyen de cette riviere,
en traversant quelques terres
vont tomber en d'autres rivie-
res, dont les unes vont finir
dans celle de saint Laurent, les
autres tombent dans la gran-
de baye de saint Laurent & à
Nepiziguit dans la baye des
chaleurs: Il y a à chaque tra-
verse deux ou trois portages
de canots, au travers des
bois, où l'on trouve des che-
mins qui vont d'une riviere à
l'autre, qu'ils appellent Lou-
niguins, les autres portages
sont des endroits dans les
rivieres où la navigation est
empeschée par les sauts ou
cheutes d'eau causée par des

rochers qui les retiennent & en retreussent le passage, ce qui rend le courant si rapide, & fait que l'eau tombe de si haut, que l'on est obligé de porter les canots sur les épaules ou sur la teste jusques au lieu où le cours de la riviere est uny. Le plus souvent ces portages sont de cinq à six lieuës, quelques fois jusques à dix, ce qui est rare, c'est ce que les Sauvages appellent Louniguins, dont ils entreprennent volontiers le trajet par la facilité qu'ils ont de porter leurs canots qui sont tres legers, comme il sera aisé de remarquer par la description que j'en feray en son lieu. Les chaloupes ne peuvent entrer dans cette

46 *Description de l' Amerique*

riviere plus haut que dix-huit à vingt lieuës, à cause des fauts & des rochers, qui y sont semez ce qui oblige de se servir de canots.

Outre tous les bois que je vous ay déjà nommés, il y a encore icy grands nombre de chesnes fort beaux, qui seroient bons à bastir des Navires, & doivent estre meilleurs que ceux du costé du Nord, dont le bois est trop gras: il y a aussi des haistres en quantité, tres gros & hauts de branches: il est aussi abondant en noyers sauvages, dont les noix sont triangulaires qui sont difficiles à ouvrir, mais les presentant au feu elles s'ouvrent aisément, ce qu'il y a dedans a le goust de noix: l'on y trouve encore grande quantité

de Lambruches, de vignes sauvages qui portent du raisin, dont le grain est gros & de fort bon goust, mais l'écorse en est épaisse & dure : il vient à maturité, & si elle estoit cultivée & transportée je ne doute point qu'elle ne produisist de tres-bon vin; ce n'est pas un signe que le froid y soit si aspre, ny les neiges en si grande quantité, que tout le monde dit : je croy qu'il y a bien des contrées en France qui ne vallent pas ce pays, pour le climat, & où il habite bien du monde, qui n'est pas si à son aise que l'on seroit dans ces regions quoy qu'éloignées.

Depuis l'entrée de la riviere saint Jean, jusques à celle du Port royal, il y a douze lieuës de trajet, qui forme, ce que

48 *Description de l'Amérique*

nous appellons la baye François, & qui s'enfonce dix ou douze lieuës avant dans les terres. En sortant de la riviere saint Jean sur la main gauche il y a une pointe qui avance en mer, & l'ayant doublée, on entre dans une grande baye qui s'avance dans la terre environ une lieuë, au fonds de laquelle il y a deux Isles, & continuant le long de la coste, environ trois ou quatre lieuës, l'on trouve deux petites bayes distantes d'une lieuë l'une de l'autre, où l'on dit y avoir des mines de fer: continuant cette route on voit une grande pointe qui avance à la mer, derriere laquelle il y a une petite riviere: allant plus avant, on voit un cap, que

que l'on nomme le cap des deux bayes dont les entrées sont étroites qui avancent dans les terres quinze ou seize lieuës, il y a force rochers dedans ces bayes qui sont dangereux, en ce que la mer y monte huit ou dix brasses & les couvre, ce que j'ay oüy dire à ceux qui y vont en traite avec des barques, & qu'ils sont obligés de mouiller l'ancre à quinze & seize brasses pour estre en seureté : il y a plusieurs rivières qui tombent dans ces bayes par le moyen desquelles les Sauvages vont dans celle de saint Jean, d'autres par où ils vont tomber dans des lacs qui vont vers Campseaux, & le cap saint Loüis qui est dans la grande baye saint Laurens : il y a des

50 *Description de l' Amerique*

terres à traverser pour aller d'un lieu à l'autre, & les Sauvages de ces quartiers-là, portent leur pelletrie dans la riviere saint Jean aux Anglois. Le sieur d'Aunay y a traité de son temps jusques à trois mille orignaux par an, sans les castors & loutres, ce qui fut la cause qu'il en déposseda le sieur de la Tour; Ces bayes s'appellent des mines, parce qu'il y a de ces pierres de mines dont on se servoit anciennement pour les arquebuzes à roüet, & tous ceux qui y ont été disent qu'il y a aussi des mines de cuivre en plusieurs endroits.

Dans ces bayes il y a force montagnes dans les terres, & quelques-unes bien hautes: il y a aussi du plat pays, & grand nombre de pins, sapins, prus-

Septentrionale. CHAP. II. 51

se, mêlez d'autres bons bois; mais peu sur les bords de la mer : tout le tour des deux bayes a environ une lieuë, ou lieuë & demie : Plus avant dans les terres il y a de beaux bois qui sont beaucoup plus clairs, à ce que tous les Sauvages rapportent, il s'en trouveroit là nombre pour mâtures & bordages, tant chesnes qu'autres especes.

En sortant de ces bayes des mines continuant son chemin vers le Port royal, il y a une Isle d'une grande hauteur, & de cinq quarts de lieuës de tour ou environ; elle est platte au dessus, & nonobstant sa hauteur, il y a une source d'eau, on dit qu'il y a aussi une mine de cuivre : de là rengeant la terre six à sept lieuës durant qui

52 *Description de l' Amerique*

ne sont que rochers: on trouve l'entrée du Port royal qui est assez étroite, ce qui fait un grand courant de marée, & si l'on veut faire entrer ou sortir un navire avec la marée, il faut que ce soit la poupe premiere, & si il faut bien prendre garde à foy.

Le Port royal est un tres-beau lieu & un tres-beau bassin qui a plus d'une lieuë de large & environ deux de longueur, à l'entrée il y a dix-huit à vingt brasses d'eau, il n'y à pas moins de quatre à six brasses d'eau entre la terre & l'Isle que l'on nomme l'Isle aux chevres qui est environ le milieu du bassin; là il peut mouïller de grands Navires & en seureté comme dans une boëste, le fonds est bon par tout, dans le fonds du bas-

fin il y a comme une pointe de terre où Monsieur d'Aunay avoit fait faire un beau & bon Fort : cette pointe a deux rivières , l'une à droite & l'autre à gauche , qui ne vont pas bien avant dans les terres , l'une large à son entrée , l'autre n'est pas si large , mais elle est bien plus profonde & la marée y monte huit à dix lieuës : Il y a quantité de prairies des deux costez , & deux Isles qui ont des prairies qui sont à trois ou quatre lieuës du Fort en montant : Il y a une grande étendue de prairies que la marée couvroit & que le sieur d'Aunay fit desecher : elle porte à present de beau & bon froment , & depuis que les Anglois ont esté maistres du pays , les habitans

54 *Description de l' Amerique*

qui s'estoient logez proche le Fort, ont la pluspart abandonné leurs logemens, & se sont allez establir au haut de la riviere, & ont fait leurs défrichemens au dessous & au dessus de cette grande prairie, qui appartient à present à Madame de la Tour, où ils ont encore assechez d'autres terres qui portent du froment en plus grande abondance que celles qu'ils cultivoient autour du Fort, quoy qu'elles fussent bonnes : Tous ces habitans-là sont ceux que Monsieur le Commandeur de Razilly avoit fait venir de France à la Haive, qui depuis ce temps-là ont bien multiplié au Port royal, où ils ont grand nombre de vaches & de porcs : Outre les deux

rivieres dont je viens de parler, il s'en décharge encore une dans le bassin tres poissonneuse aussi bien que les deux autres, où il se pesche une grande quantité de poisson, comme gasparots, saulmons, truittes, esguilles, & autres fortes.

Dans le haut de ces trois rivieres, il y a quantité de chesnes, & sur leurs rivages des pins & sapins de trois façons, bouleaux, mignogons, haistres trembles, herables, fresnes & chesnes. Ce pays n'est point trop montagneux, le lembuche de vigne, & le noyer y est aussi : il y a fort peu de neges en ce pays-là, & fort peu d'hyver : la chasse y est bonne toute l'année, du lapin, de la perdrix, des tourtres & autre

56 *Description de l'Amerique*

gibier de bois, pour le gibier d'eau il y en a grande abondance, Esté & Hyver le pays y est fort agreable.

Sortant du Port royal allant vers l'Isle longue à deux ou trois lieuës l'on trouve une grande anse, où des vaisseaux peuvent mouïller, il y a bon fonds, mais l'abry n'est pas general, & ce n'est proprement qu'une rade: continuant le long de la coste six ou sept lieuës, l'on trouve des ances & rochers couverts d'arbres jusques à l'Isle longue, qui a environ six à sept lieuës de long, elle fait un passage pour sortir de la baye Françoise, & aller trouver la terre d'Acadie: il y a entre l'Isle longue & la terre du Port royal des rochers qui

font le grand & le petit passage, les courans y sont forts rudes, entre autres au petit passage qui n'est que pour des barques, j'y ay voulu passer une fois, mais le vent ne nous estant pas favorable pour refouler la marée & nous porter au grand passage, je voulus faire mouïller l'ancre quoy qu'il n'y eust que deux brasses & demie d'eau à l'entrée: le courant estoit si fort, que l'ancre n'ayant pû prendre fonds, nous la perdîmes avec nostre cable qui fila par le bout, il nous falut relâcher à la riviere saint Jean, où l'on me donna un ancre & un autre cable; de-là je revins passer au grand passage de l'Isle longue.

CHAPITRE III.

Description de la coste depuis l'Isle longue jusques à la Haive, des Rivieres, des Isles, de la Chasse, de la Pesche, de la Terre, & de diverses sortes de bois, l'établissement d'une Pesche sedentaire, comme elle a esté détruite, & autres particularitez.

SOrtant de la baye François-
se, pour entrer à la coste
d'Acadie, prenant la route
vers le cap Fourchu, qui est

distant de l'isle longue de douze ou quinze lieuës : Toute cette coste est saine & sans rochers, & à six lieuës de l'Isle longue il y a une riviere où de petits Navires peuvent entrer ; elle se nomme la riviere aux Ours, elle prend son nom du grand nombre qui s'y en trouve, il y a peu de pins & de sapins, mais quantité de chesnes mélez d'autres beaux arbres, comme ceux que j'ay déjà nommez ; le pays est beau & paroist assez plat, il y a force prairies tout le long, & la terre qui y doit estre tres-bonne, à ce que j'en ay pû juger. Il y a pesche de moluës à la coste, & de saulmons, truittes, & esperlans au haut de la riviere.

60 *Description de l' Amerique*

Continuant jusques au cap fourchu , la coste parroist fort belle , il y a peu de sapins , mais beaucoup d'autres especes de bois & de grandes prairies , il y a belle chasse tout le long de cette coste de toute sorte de gibier , & continuant la même route , on trouve à cinq lieuës de la riviere aux Ours une entrée entre deux rochers pour une chalouppe , où je fus & où je vis quantité d'étangs d'eau de mer , qui estoient remplis de canards, outardes, oyes, cravans , farcelles , & tout autre gibier , dont nous tuaimes plus de cinq cens pieces de toutes façons : Il y a quantité de tres-beaux arbres, comme ceux que j'ay déjà nommez ; le pays est plat , & la terre n'y peut

Septentrionale. CHAP. III. 61
estre que tres-bonne, la situation
y est tres-agreable, il peut y
avoir delà au cap fourchu six
ou sept lieuës.

Le cap fourchu se nomme
ainsi en ce qu'il est fait comme
une fourche, les vaisseaux s'y
peuvent mettre à couvert, la
pesche de la moluë y est abon-
dante & n'est pas loin de ter-
re, & s'y fait plutôt qu'en au-
cun lieu de l'Acadie. Le pays y
est tres beau & bon, pour les bois
ils sont comme les autres, mais
li y a des chesnes, erables, &
des trembles en plus grand nom-
bre. Un nommé de Lomeron y
a eu autrefois une habitation,
& s'appelloit le port Lomeron
du temps du sieur de la Tour:
Dès le commencement qu'il fut
en ces quartiers-là cette habita-

62 *Description de l'Amérique*
tion fut ruinée par les Anglois du
temps de la guerre de la Rochelle.

Du cap fourchu, allant au
cap de sable, l'on trouve une
grande baye, dans laquelle il y
a force Isles, qu'on appelle les
Isles de Tousquet; elles sont
toutes couvertes de beaux &
bons bois de mesmes especes
que les autres dont nous avons
déjà parlé; il y a forces prai-
ries en ces Isles où abondent
toutes sortes d'oyseaux qui y
font mesme leurs nids; il y a des
oyes, gruës, outardes, canards,
farcelles, herons, beccasses,
beccasines, corbeaux, tourne-
vires, chevaliers, & tant d'au-
tres sortes d'oyseaux que cela
est surprenant; le pays est des
plus agreables & des meilleurs
que j'aye encore veus, il est

plat & la terre y est tres-bonne, la pesche y est abondante en truittes, faulmons, & l'esperlan y donne au Printemps en grande quantité, dans les ruisseaux où il vient jetter ses œufs; il est grand pour l'ordinaire comme un moyen harang. Le sieur la Tour y avoit une habitation pour la traite des pelleteries, ou trafic avec les Sauvages, qui y venoient de plusieurs endroits, & n'est pas éloignée de plus de deux ou trois lieues de la terre.

L'on va de là au cap de sable qui a des battures & des rochers au large, neantmoins le Port est bon, & la pesche de la moluë y est abondante: Entre le cap fourchu & le cap de sable, trois ou quatre lieues en

64 *Description de l'Amerique*

mer il y a plusieurs Isles, les unes d'une lieüe, & les autres de deux, trois, & à quatre de tour, que l'on nomme les Isles aux loups marins, elles sont assez difficiles à approcher à cause des rochers qui sont à l'entour, elles sont couvertes de sapins, bouleaux, & autres bois qui n'y sont pas fort gros, elles s'appellent Isles aux loups marins, parce qu'ils vont là faire leurs petits qui sont grands & puissans, il y en a de plusieurs especes dont je feray un article à part, ils viennent pour mettre bas vers le mois de Fevrier, montent sur les roches & se mettent autour des isles où ils font leur petits, qui sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voye, & plus longs,

Septentrionale. CHAP. III. 65
longs. Ils ne demeurent à terre
que peu de temps, après quoy
leurs pere & mere les emmen-
nent à la mer, ils reviennent
quelques-fois à terre ou sur des
roches, où la mere les fait tet-
ter. Monsieur d'Aunay y en-
voyoit du Port royal du mon-
de avec des barques pour en
faire la pesche dans la saison,
qui est au mois de Fevrier lors
que les petits y sont, l'on va
tout autour des isles avec de
forts bastons, les pere & mere
fuyent à la mer, & on arreste
les petits qui taschent de suivre,
en leur donnant un coup de
baston sur le nez dont ils meu-
rent, l'on va le plus viste que
l'on peut, car les pere & mere
estans à la mer, font un grand
bruit qui donnant l'alarme par

66 *Description de l'Amerique*

tout, ce qui les fait tous fuir, mais il se sauve peu de petits à qui l'on n'en donne pas le temps; il y a des journées que l'on en tuë jusques à six, sept, & huit cens, ce sont les petits qui sont les plus gras, car les pere & mere sont maigres; l'Hyver, il en faut bien trois ou quatre petits pour faire une barrique d'huile qui est bonne à manger estant fraîche, & aussi bonne à brûler que l'huile d'olive, & n'a point d'odeur en brûlant comme les autres huiles de poisson qui sont toujours pleines de lie épaisse, ou de saletez au fonds des barriques, mais celle-cy est toujours claire. Sur ces isles aux loups marins il y a un si grand nombre de toutes sortes d'oyseaux, que

cela n'est pas croyable, & sur tout pendant le Printemps qu'ils y font tous leurs nids : si l'on y va, on en fait lever une si grande quantité qu'ils font un nuage en l'air que le Soleil ne peut pas penetrer, & pour les tuer il ne faut point de fuzils, mais seulement des bastons, car ils sont paresseux à se lever de leurs nids ; pour des petits on en prend, tant que l'on veut à charger des chaloupes & mesme des œufs.

De là traversant la baye de Tousquet, l'on va trouver le cap de sable, qui est une isle qui fait une pointe qui avance en la mer, & entre la grande terre & l'isle, il y a passage pour des barques, mais au delà de l'isle vers l'eau, il y a des roches

68 *Description de l'Amérique*

& battures qui avancent une bonne lieuë en la mer, les ayant passées environ de deux lieuës l'on entre en la baye de fable, qui est fort grande; là les Navires peuvent mouïller en toute seureté, & en y passant, en 1651 j'y rencontray Monsieur Gabaret Capitaine pour le Roy en la marine, qui y estoit mouïllé & revenoit de courses du Golfe de Mexique, & en ce mesme lieu là, Monsieur de la Tour a eu une habitation, où il estoit pendant le siege de la Rochelle, il y avoit un bon Fort qui luy servit bien, d'autant que son pere estoit pour lors en Angleterre où il se maria à une Dame d'honneur de la Reine, de grande condition, & en faveur de ce mariage le Roy d'Angleterre

le fit Chevalier de la Jarretiere, pour l'obliger d'aller trouver son fils & l'engager à remettre le Fort en l'obeyffance de sa Majesté Britanique. Pour cét effet on fit armer deux Navires de guerres, dans l'un desquels s'estoit embarqué la Tour & sa femme; ils ne furent pas plûtost arrivez à la veuë du Fort, que la Tour pere mit pied à terre, où il fit son possible pour persuader son fils de remettre le Fort à l'obeyffance du Roy d'Angleterre, qu'il continuëroit d'y commander aussi absolument qu'il avoit fait jusques alors, & que luy & sa femme y demeureroient aussi pour sa seureté.

Que pour cét effet l'on avoit apporté des Commissions en

70 *Description de l' Amerique*

son nom , avec l'Ordre de la Jarretiere pour les honorer , & d'autres avantages qui luy furent promis par ceux qui commandoient les vaisseaux , tout cela se passa sans qu'ils entrassent dans le Fort , & le jeune la Tour leur fit réponse qu'il avoit beaucoup d'obligation au Roy d'Angleterre d'avoir tant de bonne volonté pour luy ; mais qu'il avoit un maistre capable de reconnoistre la fidelité qu'il estoit obligé de luy garder ; qu'il ne pouvoit pas leur remettre la place entre les mains , ny prendre d'autre Commission que celle qu'il avoit , qu'il remercioit le Roy d'Angleterre de l'honneur qu'il luy faisoit , mais qu'il ne pouvoit recevoir de recompense que du Roy son

maistre ; ce qui obligea son pere & tous les Commandans des vaisseaux , d'employer toutes les plus belles paroles du monde à le persuader, mais inutilement , car il demeura ferme dans sa resolution & dit courageusement à son pere que luy ny sa femme n'entreroient jamais dans son Fort, ce qui le fit retirer avec les autres & retourner à bord de leurs Navires, d'où ils envoyèrent le lendemain un homme à terre , avec une lettre du pere , par laquelle il luy mandoit tout ce qui pouvoit servir , à l'obliger de se rendre de bonne amitié ; autrement qu'on estoit résolu de luy faire rendre de force, qu'ils avoient du monde pour cela , qu'il prist garde de ne se

72 *Description de l' Amerique*
point mettre dans les mauvaises
graces du Roy d'Angleterre,
que c'estoit le vray moyen de
se perdre, & qu'il n'estoit pas
en estat de resister à ses forces.
Tout cela n'eut pas plus de pou-
voir qu'auparavant, & pour
route réponse de bouche à ce-
luy qui luy avoit apporté la let-
tre, il dit que les Commandans
& son pere en useroient comme
ils le jugeroient à propos, &
qu'il estoit tout préparé & son
monde à les recevoir; le messa-
ger s'en retourna porter cette
nouvelle, ensuite de quoy ils
prirent resolution d'attaquer le
Fort, & le lendemain ils firent
mettre du monde à terre avec
leurs grands batteaux, attaque-
rent le Fort; le combat dura
tout ce jour & la nuit: ils tâ-
cherent

cherent d'approcher pour couper les pieux, ou pour mettre le feu, mais ceux de dedans estoient tellement sur leurs gardes qu'ils n'en peurent venir à bout; il y eut beaucoup d'Anglois tuez & de blesez en cette attaque, ce qui ne leur confirma que trop la resolution du jeune la Tour; le lendemain ils débarquerent tous les Matelots & Soldats pour l'épouvanter par le grand nombre qu'ils firent paroistre, & se regeant derriere des retranchemens de terre, qu'ils avoient fait la nuit aux quatre coings du Fort, d'où ils faisoient grand feu aussi bien que ceux de dedans, qui ne tiroient point à faux, & qui en tuerent encore & blefferent plusieurs, ce qui fit renoncer

74 *Description de l'Amerique*
les Anglois à la prise du Fort ,
les Matelots ne voulant plus
donner , & les Soldats n'estant
pas en grand nombre n'en ayant
amené que ce qu'il en falloit
pour y mettre en garnison , tant
ils estoient asseurez, sur le recit
de la Tour pere de n'y trouver
aucune resistance , dès qu'il luy
auroit parlé des honneurs & des
avantages dont sa Majesté
l'honnoroit.

De la Tour voyant que les
Capitaines des Vaisseaux é-
toient resolus d'abandonner
l'entreprise & de partir , fut
bien estonné , car il n'osoit pas
retourner en Angleterre de
crainte qu'on ne luy fit-là mau-
vais party; sa femme l'embaras-
soit fort aussi , à qui il n'osoit se
découvrir , ce qu'il fut enfin

Septentrionale. CHAP. III. 75
obligé de faire, en luy disant
qu'il ne trouvoit rien de plus as-
seuré ny d'autre party à prendre
que celuy de demeurer avec son
fils n'y ayant pas plus de seureté
en France pour luy qu'en An-
gleterre apres la tentative qu'il
venoit d'hazarder; qu'elle pou-
voit y aller si bon luy sembloit,
qu'à son égard il prioit son
fils de luy permettre de demeu-
rer avec luy, sa femme luy té-
moigna qu'elle ne l'abandonne-
roit point si son fils leur vouloit
permettre de demeurer; la reso-
lution prise ils la communique-
rent au Capitaine qui le trouva
bon; il écrivit à son fils, & le pria
de souffrir que sa femme & luy
demeuraissent dans le pays, qu'a-
prés ce qui s'estoit passé ils n'o-
soient pas retourner en Angle-

76 *Description de l'Amerique*

terre puis qu'il y alloit de sa teste; son fils luy fit réponse qu'il ne vouloit point estre la cause de sa mort, mais qu'il ne luy pouvoit accorder sa demande, qu'à condition qu'il n'entreroit ny luy ny sa femme dans son Fort, qu'il leur feroit bastir un petit logement au dehors, que c'estoit tout ce qu'il pouvoit faire; il receut la condition que son fils luy fit; le Capitaine envoya tout leur équipage à terre, où la Tour pere décendit avec sa femme, deux hommes pour le servir & deux filles de chambre pour sa femme; le jeune de la Tour leur fit bastir un logement à quelque distance du Fort, où ils s'accommoderent du mieux qu'ils peurent, ils avoient apporté quelques

victuailles , qui ne furent pas plûtoſt conſommées que la Tour ſils y ſupplea , en nourriſſant ſon pere & toute ſa famille. Environ l'an mil ſix cens trente cinq, je paſſay par là ; je fus voir le jeune de la Tour , qui me receut tres-bien , & me permit de voir ſon pere en ſon logement dont j'ay parlé , ce que je fis , il me receut bien , m'obligea de dîner avec luy & ſa femme ; ils eſtoient fort proprement meublez ; dans le temps que j'y eſtois il y arriva un Pere Recollet à qui la femme témoigna la joye qu'elle avoit de me voir , enſuite je m'entretins avec le Recollet qui me fit recit de ſon Jardin , & me convia de l'aller voir , ce que j'acceptay ; j'eſtois curieux de

78 *Description de l'Amérique.*

voir tout & d'observer mesme ce qui s'offroit digne de remarque; il me fit embarquer avec luy dans son canot, sans faire autrement reflexion sur le danger où je m'exposois n'ayant point encore éprouvé cette espece de navigation. Le Pere accommoda sa voile & la mit au vent, nous traversâmes la baye qui avoit bien une lieuë & demie, & comme en arrivant à terre mon Conducteur voulut baisser la voile de crainte d'échoüer trop rudement & de briser son canot, sur le devant duquel il m'avoit placé, je m'avisay de regarder derriere moy, & pour n'avoir presque fait que tourné la teste & avoir mis le canot par ce petit mouvement hors de l'équilibre où il é-

toit il fut renversé en un instant, bien nous prit d'estre proche du bord; cette sorte de navigation est bizarre, difficile & dangereuse, sur tout lors qu'on en fait les premieres experiences; nous arrivâmes au Jardin, il me dit qu'il l'avoit défriché tout seul, il pouvoit avoir demy arpent de terre, il y avoit quantité de tres-beaux choux pomez & de toutes autres sortes d'herbes potageres & de legumes; il y avoit quelques pommiers & poiriers qui étoient bien pris & tres-beaux, mais non pas encore en estat de porter, estans venus petits de France, & n'ayant esté plantez que de l'année precedente; je fus content de voir tout cela, mais bien plus, lors qu'il me montra

80 *Description de l'Amerique*
ses pois & son froment qu'il
avoit semé ; les pois me ra-
vissoient à voir leur hauteur,
ils estoient ramez, mais si
couverts de gouffes, que cela
ne se peut croire à moins que
de le voir, & le froment de
mesme, il n'y avoit grain de
bled qui n'eust sept à huit pail-
les les moindres, les autres
douze & treize ; le moindre épy
de demy pied de longueur, bien
fournis de grain, mais entre
autres, il me montra un grain
de bled qui estoit venu à l'écart,
qui avoit cent cinquante pailles
toutes portant épy & que je
comptay ; il avoit un grand
cercle, ou cerceau, de barrique
qui les entouroit pour les main-
tenir & supporter de crainte
d'estre couchés par le vent. Le

Septentrionale. CHAP. III. 81

jeune de la Tour avoit aussi un jardin proche de son Fort, du bled, & des pois, qui n'estoient pas si bien soignez que ceux du Recollet; La terre est platte dans le fonds de cette baye les arbres y sont tres-beaux des sortes que j'ay nommez cy-devant, il ny a pas si grand nombre de sapins; il y a plusieurs ruisseaux qui tombent en ladite baye, en laquelle il s'y pesche du poisson, de petites moluës, maquereaux, plaïses de mer, & autre sorte de poisson, & aux entrées des ruisseaux force esperlan au Printemps; il y a aussi une riviere, où il se pesche du saumon & de la truite, & tirant vers le cap de sable, l'on y trouve nombre de cocquillage, comme cocques, bourgos,

82 *Description de l' Amerique.*

moules , coutellieres, & autres coquilles , & des hommars qui sont escrevisses de mer , il y en a dont la coquille de la patte de devant tient une pinte & plus ; l'on trouve quantité de belles prairies en montant dans cette riviere & le long des ruisseaux qui s'y deschargent.

Sortant de la baye de sable , continuant son chemin on aperçoit un petit cap ou pointe , & quelques Isles qui sont le long de la coste couvertes d'arbres & sapins ; il y a force oyseaux tout autour qui y viennent faire leurs nids au Printemps , la coste en est aussi pareillement garnie , le pays ne parroist pas montagneux ; cette coste est remplie de rochers qui avancent en la mer , ce qui

Septentrionale. CHAP. III. 83

fait qu'elle est fort dangereuse à l'aborder ; à trois ou quatre lieuës de là on trouve un port où il y a une petite riviere qui entre assez avant dans les terres ; le port est bon , & des Vaisseaux de raisonnable grandeur y peuvent mouïller en toute seureté , il s'appelle le port du cap Naigre ; tous les bois y sont semblables aux autres que j'ay nommez , & la terre y est aussi bonne , à ce que j'en ay pû juger , la pesche de la mouluë y est fort avantageuse , bien que je n'y aye point veu de Navire ; passant plus outre on trouve une grande Isle qui fait un bon Port entre la terre & elle qui se nomme le Port aux Moutons , les Vaisseaux y peuvent entrer & en sortir des deux cô-

84 *Description de l'Amerique*
tez ; j'ay veu des Navires y faire leur pesches de moulës , ils vont environ deux lieuës ou deux & demie pour trouver la moulüe , l'on la fait secher sur des Vignaux , qui sont des especes de clayes sur lesquels on est obligé de la faire secher lors qu'il ne se trouve au lieu où se fait la pesche que du sable & de l'herbe , ce qui n'y est pas propre , comme je l'expliqueray en son lieu ; l'Isle est couverte de bois , force sapins ; au derriere de cette isle vers la grande terre est une grande baye qui a bien trois bonnes lieuës de large & autant de profondeur ; dans le fonds il y a deux petites rivieres où l'on n'y peut entrer avec chaloupes bien avant à cause des gros

Septentrionale. CHAP. III. 85

rochers qui y sont en grand nombre ; la terre y est quasi toute couverte de pierres , il ne s'y voit point de montagnes au haut des rivières & les arbres y paroissent beaux & grands.

Venant le long de la coste pour trouver l'autre costé de la baye l'on trouve une grande étendue de marécages d'environ deux lieues de longueur & une de largeur où la marée monte , qui fait une grande quantité de petits étangs qui sont tous remplis de gibier , outardes, cravans, canards, farcelles, oyes blanches & grises, beccasses, beccassines, alloüettes, corbegeos & beaucoup d'autres sortes de bon gibier , & tous ces marécages sont couverts de tres bonne herbe de

86 *Description de l' Amerique*

pré, continuant la route le long de la coste l'on trouve un petit Havre qui est à l'autre extrémité de la baye, distante de l'Isle aux Moutons de deux lieuës, & cela s'appelle le Port Roffignol qui est tres bien situé pour la pesche de la mouluë qui y est en abondance.

Cet endroit est le premier lieu où j'ay voulu établir la Pesche sedentaire, & pour cet effet j'avois fait compagnie avec feu Monsieur de Razilly, & un marchand d'Auray en Bretagne; le Commandeur de Razilly demouroit pour lors à la Haive qui me protegeoit; ma pesche me reüssit assez bien pour ce voyage, je renvoyay le Navire chargé en Bretagne, où le poisson fut assez bien vendu, cela

nous obligea d'en avoir un plus grand. Un nommé la Catherine de deux cens tonneaux que nous achetâmes du Roy, nous le fîmes équiper pour la pesche, & un de mes freres nommé de Vitray, qui a esté depuis Capitaine de Navire du Roy, fut mis dessus pour le commander, il me l'amena en la nouvelle France où nous luy fîmes faire sa pesche, qui nous reüssit encore fort bien, estant chargé de moulë nous donnâmes ordre à mon frere d'aller à Porte en Portugal pour le vendre, ce qu'il fit avec avantage; dès qu'il y fut arrivé il toucha environ la valeur du tiers de sa charge en reaux qu'il fit tenir à la Rochelle, mais pendant qu'il achevoit de décharger & livrer

88 *Description de l'Amerique*

le reste, la guerre fut declarée entre les deux Couronnes, & l'on accorda aux François trois mois pour se retirer des Estats du Roy d'Espagne, dont le Portugal en ce temps-là faisoit partie, pour n'estre point surpris avant les trois mois expirez mon frere pressa son payement: cependant il arriva un ordre du Roy d'Espagne pour arrêter tous les vaisseaux à la reserve du nostre qui se pouvoit retirer, mais nos Marchands de poisson ne se pressoient pas de payer faisans toujourns des remises, & un mois devant que les trois mois fussent expirez, ils proposerent à mon frere d'acheter le navire pour leur voyage des Indes, le marché en fut fait & conclu, à condition

tion de le payer comptant, & qu'il seroit permis à mon frere d'embarquer son argent & son monde dans un autre bastiment François qui estoit là, & devoit partir dans sept ou huit jours: l'on luy compte bonne partie de son argent qu'il fit porter au bord de ce vaisseau qui estoit déjà en rade, il survint un second ordre du Roy d'arrester tout, sur cet ordre le Gouverneur arreste celuy de mon frere, disant appartenir aux Marchands Espagnols & qu'il estoit propre pour la guerre; mon frere se plaint au Gouverneur, il demande ou le reste de son payement ou son navire, le Gouverneur luy promet de le faire payer, & pour cet effet envoya un homme avec luy fai-

90 *Description de l'Amerique*

re commandement aux marchands d'achever le payement, ils le promettent & n'en font rien, au contraire ils le font chicaner tant que les trois mois expirent, & le jour devant le terme expiré, ils firent arrester le navire où estoit l'argent, qu'ils prirent & soustinrent en Justice qu'ils n'estoient pas obligez de le payer, puis que le Roy s'en estoit mis en possession avant qu'il fut à eux, qu'il pouvoit avoir son recours contre le Roy qui s'en estoit saisi avant les trois mois expirez.

Le Gouverneur luy donna des lettres pour cela avec lesquelles il alla à Madrid où il sollicita son affaire, & fit si bien connoître son bon droit, qu'on fut obligé, pour éviter de luy ren-

dre justice de luy faire une querelle d'Allemand, en vertu de laquelle on le mit en prison, ce qui fut tout son payement.

L'Ambassadeur de France qui estoit pour lors à Madrid le fut voir en la prison où il estoit, il luy compta son affaire, mais il n'en tira point d'autre consolation ny esperance, l'Ambassadeur l'ayant asseuré qu'il n'en devoit rien attendre, ayant à faire à des fourbes qui n'avoient autre dessein que de luy faire perdre son navire & sa marchandise, neantmoins qu'il en parleroit, & que dans deux ou trois jours il luy en rendroit réponse, ce qu'il fit; mais aussi infructueusement que la premiere fois, l'ayant asseuré que l'on ne l'avoit fait mettre pri-

92 *Description de l' Amerique*
sonnier que pour l'empescher
de demander son deub , qu'il
pouvoit sortir pourveu qu'il ne
demandast rien , ce qu'il fit à la
caution d'un Savetier pour un
écu. Estant en liberté il fut voir
l'Ambassadeur de temps en
temps qui le prit en amitié , &
le trouva propre pour faire sça-
voir au Cardinal de Richelieu
ce qui se passoit lors en Espa-
gne contre la France ne pou-
vant pas écrire de crainte que
les lettres ne fussent intercep-
tées ; il fit donc aprendre par
cœur à mon frere tout ce qu'il
avoit à mander & fut envoyé
en France avec une lettre de
creance pour le Cardinal de
Richelieu. Apres avoir presen-
té sa lettre à ce premier Minis-
tre & luy avoir dit qu'il avoit

à l'entretenir seul de choses de consequence dont l'Ambassadeur l'avoit chargé, il s'en acquitta de telle sorte que le Cardinal témoigna en estre satisfait & luy promit sa protection pour tascher de luy faire tirer payement de son navire, mais ces belles paroles furent tout le recouvrement que nous en avons fait. Quant au Commandeur de Razilly, le Marchand Breton & moy, car à l'égard de mon frere, le Cardinal luy donna le commandement d'un navire du Roy. Voila à peu près le succès qu'eut le projet que j'avois fait pour établir dans la suite une pesche sedentaire, & bien qu'on ait crû que mon principal bût dans toutes mes entreprises en ces

94 *Description de l'Amerique*
pays-là a toujours esté le nego-
ce des pelleteries avec les Sau-
vages ; je n'ay jamais compté
là-dessus que comme sur un ac-
cessoire qui pouvoit servir en
quelque façon au capital de
ce qui se peut faire dans le païs
qui est la pesche sedentaire & la
culture de la terre , supposé
l'établissement d'une ou plu-
sieurs colonies en tous les lieux
de la coste où l'un & l'autre se
peuvent avantageusement pra-
tiquier.

Continuant la route , on trou-
ve une coste , & tout le long des
Isles de distance en distance
il y a passage pour de petites
barques & chaloupes , entre la
grande terre, & les Isles qui sont
couvertes de sapins & bouleaux.
Ayant fait six à sept lieuës le

long de cette coste, l'on trouve une petite riviere dont l'entrée est bonne pour des barques; elle ne vient pas de bien loin dans la terre, mais c'est un tres-beau & tres-excellent pays; c'est le lieu où le Commandeur de Razilly avoit fait faire une partie de son défrichement; il y avoit environ quarante habitants qui recueilloient déjà quantité de froment lors qu'il mourut. Il n'avoit point d'autre passion que de faire peupler le pays, & tous les ans il faisoit venir du monde le plus qu'il pouvoit à ce dessein. L'on alloit de là à la Haive par terre; il y avoit environ demie lieuë de traverse, & par mer une lieuë. Il n'y avoit qu'une pointe à doubler pour entrer dans

96 *Description de l'Amerique*

le havre de la Haive. A son entrée à la gauche il y a une isle qui s'appelle l'Isle aux Framboises, le dessus n'estant que framboisiers; le Printemps elle est toute couverte de tourtres qui les vont manger; à la droite en entrant il y a un gros cap de roche que l'on appelle le cap Doré, parce que quand le Soleil donne dessus il paroist tout doré, l'entrée est entre l'isle & le cap, elle n'est pas bien large; estant dedans l'on trouve un beau bassin où il tiendrait bien mille vaisseaux. Le logement de Monsieur de Razilly estoit à une lieuë de l'entrée sur une petite pointe, qui a d'un costé la riviere, & de l'autre il y a un étang & des marests qui s'avancent dans la terre

Septentrionale. CHAP. III. 97

terre environ cinq cens pas, & au bout il n'y a pas grande terre à couper pour enfermer d'eau environ trois ou quatre arpens de terre où estoit basti le Fort, la riviere monte cinq à six lieuës dans les terres, jusques où l'on peut aller avec des chaloupes; cela passé il se faut servir de canots. Tout le long de cette riviere ce sont de belles & bonnes terres, fors beaux bois des especes que j'ay déjà nommées, mais les chesnes, & les ormeaux y sont plus abondans des deux costez de la riviere, dans laquelle il y a une infinité de conniffle, qui sont de grandes coquilles comme celles que les Pelerins rapportent de saint Michel & de saint Jacques, c'est un excellent manger, l'an-

98 *Description de l'Amerique*
guille y est tres-bonne, l'aloze,
le faumon, moluë & d'autres
fortes de bons poissons; la
chasse ny est pas moins abon-
dante toute l'année de toutes
fortes d'oyseaux que j'ay déjà
nommez. C'est là le lieu que
le Commandeur de Razilly
avoit choisi pour sa retraite,
pour moy j'avois choisi un au-
tre endroit de l'autre costé de
la riviere où la terre estoit tres-
bonne, & sur le bord d'une
autre petite riviere qui tom-
boit dans la grande où j'avois
fait bastir un logement: j'avois
douze hommes avec moy, les
uns laboureurs, les autres fai-
seurs de mairrain ou douves
pour barriques, charpentiers,
& d'autres pour la chasse, j'é-
tois muny de toutes fortes de

Septentrionale. CHAP. III. 99
provisions, nous faisons bonne chere car le gibier ne nous manquoit point, du haut de ma petite riviere traversant quatre ou cinq cens pas dans le bois j'allois en de grands étangs plains de gibier où je faisois ma chasse, laisant la grande riviere au Commandeur. En ces endroits tout le bois n'étoit que chesnes, qui estoit ce que je chercheois. Je mis là mes ouvriers de mairrain & mes charpentiers en besongne; en deux années j'eus quantité de mairrain, de poutres pour les bastimens toutes escaries, aussi bien que des solives. Monsieur de Razilly qui ne souhaitoit que de faire connoistre la bonté du pais pour y attirer du monde, estoit ravy que je chargeasse

tout le bois sur les navires qui luy apportotent ses provisions, sans quoy ils auroient esté obligez de s'en retourner à vuide en France.

Ce m'estoit une commodité qui ne luy coûtoit rien, tout cela luy donnoit une grande satisfaction, & m'eust donné un grand profit & à ma compagnie de la Pesche sedentaire que je voulois établir comme j'ay dit, & qui manqua, non seulement par la perte de nostre navire, & ensuite par la mort de Monsieur de Razilly à qui le sieur d'Aunay succeda, par un accommodement avec le frere du Commandeur, cela apporta bien du changement dans le païs; le premier ne fouhaitoit que de faire connoistre sa bon-

Septentrionale. CHAP. III. 101
té & le faire peupler , & l'autre
tout au contraire apprehendoit
qu'il s'habitast , & aussi n'y a-
t'il fait passer personne , & em-
mena tous les habitans de la
Haive au Port royal , les te-
nans touûjours esclaves sans leur
y laisser faire aucun profit , son
humeur & celle de son conseil
estoit de regner , ce qu'ils n'eus-
sent pû faire si l'on eust con-
neu la bonté du pays , & qu'il
eust esté peuplé , ils me l'ont
bien fait connoistre , car depuis
la mort de Monsieur de Razilly
je n'ay pû avoir la liberté de fai-
re venir mon bois , ny n'a ja-
mais voulu que ces vaisseaux
m'en ayent apporté , qui reve-
noient à vuide , quoy que je luy
aye voulu donner la moitié de
la vente du bois. Mon maistre

102 *Description de l'Amerique*
faiseur de marain le fut trouver au Port royal, à qui j'avois donné la moitié de ce que j'en pretendois, qui eust esté le quart pour luy & le quart pour moy. Voyant que cét homme le pressoit pour avoir la liberté de faire enlever ses bois, il luy permit s'il pouvoit trouver un navire pour cela. Pour lors il y avoit une petite barque de Baston qui leur avoit apporté quelques victuailles, il en parla à celuy que la commandoit, qui luy dit qu'on luy acheteroit à Baston, il demanda permission d'y aller, on luy accorda. D'Aunay, à son retour luy fit accroire qu'il les avoit trahis sous pretexte de venir querir son bois, que c'estoit pour les surprendre : il le fit

mettre en une basse fosse, où il n'y avoit point de jour, avec des fers de cinquante livres aux pieds, & on l'y fit mourir de misere, & tant que d'Aunay à vécu, sa conduite à toujours esté de mal-traiter ceux qu'il croyoit capable de faire peupler le païs par leur exemple, en sorte que je fus contraint d'abandonner le païs & pour plus de vingt mille livres de bois de toute sorte, tout façonné : ce qui fait bien connoistre que quelque bonne que puisse estre une terre, il n'est point d'homme qui en puisse tirer du fruit, s'il est persecuté dans ses entreprises, & il à beau avoir des talents, de l'experience & du sçavoir faire, si on luy lie les mains, & qu'on

104 *Description de l' Amerique*
l'empesche de s'en servir , ce
qui est assez bien prouvé par
mon exemple. Et ensuite les
desordres que d'Aunay cau-
sa dans le païs ; ses enfans
furent bien heureux de trouver
un azile chez moy , après avoir
esté chassés des Anglois : mon
établissement ayant servy , non
seulement à la subsistance de
ma famille , mais à la leur pro-
pre , pendant prés d'un an dans
leur besoin , & à tous ceux
qui m'ont persecuté.

CHAPITRE IV.

Suite de la coste d'Acadie depuis la Haive jusques à Campseaux où elle finit, où sont décrites toutes les rivières, les Isles, les bois, la bonté de la terre, les diverses especes de chasses & de pesches, & des rencontres & aventures qui sont arrivées à l'Autheur.

SOrtant de la Haive & ayant doublé le cap Doré environ une lieuë, l'on entre dans la baye de Mirligaiche qui a prés de tros lieuës de profondeur, rem-

106 *Description de l'Amérique*
plie de plusieurs Isles, entre autres il y en a une d'un quart de lieuë de tour, ce n'est qu'une roche couverte de petit bois comme des bruyeres; je fus en cette baye avec Monsieur de Razilly & des Sauvages qui nous conduisoient, & un Truchement nous dît, passant proche de cette Isle, que les Sauvages n'y mettoient jamais pied à terre, & luy en ayant demandé la raison, il fit réponse, que lors qu'un homme mettoit les pieds sur cette Isle, qu'en mesme temps le feu luy prenoit à ses parties, & qu'elles brûloient, au rapport des Sauvages, ce qui nous donna sujet de rire, & encore plus lors que le Commandeur de Razilly dit à un Pere Capucin âgé de soixante ans & plus d'y aller

pour defabufer ces gens-là de leurs erreurs, ce qu'il refusa & n'en voulut jamais rien faire, quoy que Monsieur de Razilly luy pût dire, l'on passa donc outre : nous allâmes jusques au fonds de cette baye où nous trouvâmes plusieurs autres belles Isles remplies en partie de grands chesnes.

Continuant nostre chemin nous abordâmes au lieu où mon monde travailloit aux bois de charpente & au marrain, dont Monsieur de Razilly fut ravy voyant une si grande quantité de bois & si bien conditionné, il dît mille belles choses sur la bonté du païs, sur le grand nombre de monde qui pâtit en France & qui pourroit estre à son aise en ce païs ; il en dît bien davantage

108 *Description de l'Amérique*
lors que je le fis entrer dans
une salle que j'avois fait faire
couverte de feüillages , où il
trouva une table assez bien gar-
nie , des potages de tourtres , a-
vec des outardes & cravans , où
tout son monde se réjouït bien
autant que luy , car ils avoient
tous bon apetit ; à ce service en
succeda un autre de cravans & de
farcelles , & à celuy-cy un troi-
sième de beccasses , beccassines
& alloüettes en pyramides , ce
fut un ravissement à tout le
monde de voir tant de gibier à
la fois , tout cela n'avoit coûté
que deux journées de mes chas-
seurs. Des framboises & des
fraises en abondance servirent
de dessert m'ayant esté appor-
tées par les enfans des Sauva-
ges que j'avois employez pour

ne point distraire mes gens de leur travail. Le vin blanc & claret ne manqua pas à cette petite feste, en sorte que Monsieur de Razilly & toute sa suite furent forts satisfaits aussi bien que mes gens qui eussent souhaité que Monsieur de Razilly les fust venu voir souvent, à quoy je n'aurois pas trouvé mon compte, non pour la dépence du gibier qui ne me manquoit point, ils en avoient tous les jours, mais pour le retardement de mon travail.

Sortant de la baye allant le long de la coste, à trois ou quatre lieues de là l'on rencontre une riviere qui a deux entrées par le moyen d'une Isle qui est au milieu; du costé de la premiere entrée il y a de tres-belles

110 *Description de l'Amérique*
& bonnes terres couvertes de
grands & beaux arbres, à l'autre
entrée à la droite on ne trouve
point de beaux bois que l'on ne
monte avant dans la rivière; il
n'y a que des roches pellées assés
hautes; entre ces roches il y a un
petit havre où les navires mouil-
lent, & où il y en a souvent qui
y font leur pesche & font secher
leur poisson sur les roches qui
sont Isolées, & les chaloupes
qui vont en pescherie entrent
& sortent des deux costez; un
peu au large de ces Isles, la pes-
cherie y est bonne & abondante
en moluë, les maquereaux & le
harang donne fort à la coste; ce
lieu s'appelle Passepec, du costé
de la mer ce n'est que rochers
qui sont tous pelez l'espace de
quatre à cinq lieuës. Le long

Septentrionale. CHAP. IV. III

de cette coste n'est que sapins
mêlés de quelques autres bois;
continuant l'espace de cinq à
six lieues le long de la coste l'on
trouve une baye d'environ une
lieue de large où il y a quelques
Isles, là les arbres & la terre
commencent d'estre agreables,
& vis à vis trois ou quatre lieues
au large il y a une Isle de ro-
ches, qui est grande avec de
petit bois dessus; elle est assez
mal-aisée à aborder, j'y ay esté
une fois avec une chaloupe au
temps que les oyseaux font leurs
nids, nous y en trouvâmes une
si grande abondance de toutes
les sortes que j'ay nommez, que
tout mon équipage & moy nous
estans mis à couper des bâtons
nous en tuâmes un si grand
nombre tant petits que peres

112 *Description de l'Amérique.*

& meres, qui estoient si paresseux à se lever de dessus leurs nids, que nous ne les peûmes emporter tous, outre que la quantité de ceux qui s'estoient sauvez & élevez en l'air faisoient un nuage si épais, que les rayons du Soleil ne pouvoient pas penetrer au travers. Nous nous rembarquâmes avec nôtre chasse, & retournâmes à terre faire bonne chere. Continuant nostre route environ cinq lieuës, l'on trouve une riviere que l'on appelle la riviere de Theodore qui a belle entrée pour des navires, les chaloupes y peuvent monter cinq à six lieuës, le reste en canots : le pays y est bien agreable, le terroir est bon, mais il y a quelques roches semées

Septentrionale. CHAP. IV. 113

semées par cy par là qui ne sont pas bien grosses & ne tiennent pas en terre : pour les bois il y en a de toutes les fortes & y sont gros & de belle hauteur, les sapins ny sont pas si communs que les pins sauvages.

A cinq lieuës de cette riviere continuant le long de la coste l'on trouve la baye de toutes Isles qui a bien dix-huit lieuës de large : avant que d'y entrer l'on trouve des rochers le long de la coste, & toutes les Isles qui sont dans cette baye sont rochers, les unes contiennent bien plus de tour que les autres, il y en a une bonne partie où il n'y a que de la mousse dessus, d'autres des brieres ou brandes, d'autres de petits sapins fort

114 *Description de l' Amerique*
bas & tout branchus. Entrant
dans la baye il y a de plus gran-
des Isles où les sapins sont plus
beaux , & en toute cette espa-
ce de dix-huit lieuës, ce ne sont
qu'isles dont je n'ay jamais pû
sçavoir le nombre ny celui du
gibier qui y abonde de toute
parts : il y a passage de l'une des
pointes à l'autre de ladite baye
entre ces Isles pour une cha-
louppe & pour une barque ,
mais il faut bien sçavoir le che-
min pour y passer : cette baye à
bien près de quatre lieuës de
profondeur , & plusieurs rivie-
res qui descendent dedans , el-
les sont petites , ce ne sont qua-
si que gros ruisseaux par où les
Sauvages vont & viennent , ils
y sont en grand nombre à cause
de la chasse qui est bonne dans

Septentrionale. CHAP. IV. 115

le haut des terres y ayant des montagnes toutes remplies d'originaux : il ne laisse pas d'y avoir de beaux bois & de bonne terre & des endroits beaux & agreables : sortant de cette baye à trois ou quatre lieuës de là on trouve une riviere où de petits navires peuvent entrer, mais il y a une forme d'Isle qui jette des battures de sable au large où la mer brise fort dessus, ils les faut passer, & puis revenir le long de la terre il y a un petit canal par où l'on peut entrer, estant dedans l'on trouve assez d'eau & la riviere paroît fort belle, beau país plat : les arbres y sont beaux, ce sont toujours les mesmes especes de bois dont j'ay déjà parlé, la chasse y est tres-bonne & force gibier.

116 *Description de l'Amerique*

Continuant sa route après avoir fait cinq lieuës on trouve une autre riviere qui a une petite Isle ronde à l'entrée couverte d'herbe qui s'appelle l'Isle Verte, & la riviere a esté nommée sainte Marie par la Giraudiere qui si est venu habiter, & qui avoit fait bastir une maison à trois lieuës, au dessus de son embouchure les chaloupes ne pouvant pas aller plus avant: le pais y est plat depuis l'entrée de la riviere, & jusques à demie lieuë au dessus du logement & plus haut ce sont tous rochers, la riviere sort d'un grand lac qui est à deux lieuës ou environ au dessus des rochers, tous les logemens de la Giraudiere estoient enclos d'un Fort de quatre petits bastions, le tout fait de

grès picquets ou pieux : il y avoit deux pieces de canon de fonte & des pierriers , le tout en assez bonne deffence.

La Giraudiere avoit fait faire du défrichement , mais ce terroir là n'estoit pas des meilleurs pour estre fertile , il ne laissa pourtant pas de rapporter de bons bleds , mais cela n'a pas continué , au reste la pesche & la chasse y estoient abondantes , mais n'en estans pas contents cela ne le satisfaisoit pas ; ce qui le fit songer à trouver moyen de me faire querelle comme il fit , passa en France , surprit les interessez de la Compagnie ancienne , se fit donner mon habitation & vingt cinq lieuës de terres à moy concédée (dont je parleray lors que j'y

118 *Description de l'Amerique*
seray arrivé.) Ledit de la Girau-
diere qui estoit venu en France
avec moy pour cette affaire,
se voyant debouté de sa pre-
tention par la Compagnie, n'y
a pas retourné, & de Bay son
frere qui commandoit au païs
en sa place a aussi repassé en
France, qui a laissé en sa pla-
ce un nommé Huret, qui y a
toujours demeuré depuis, jus-
ques en mille fix cens soixante
neuf.

Un nommé la Montagne qui
avoit esté à moy & que j'avois
marié à une des servantes de
ma femme, travailloit pour son
compte à saint Pierre en l'isle du
cap Breton : il y avoit bien six
arpens de bonne terre défri-
chée sans racine où il receuilloit
de bon froment, des pois, & des

féves , par le moyen des avances que je luy avois faites : la Giraudiere me l'avoit débauché dans le temps qu'il me venoit voir sous pretexte d'amitié, l'ayant engagé luy & sa femme de me demander leur congé pour retourner en France , ils m'importunerent tant que je fus contraint de leur accorder : ils furent à Campseaux pour trouver passage où ils demurerent tout le temps de la pesche : les navires estans près à partir, la Giraudiere dît aux Capitaines qu'ils leurs refusassent leur passage pour me donner lieu de croire que s'ils les reti-roient en leur habitation c'é-toit par charité, ne sçachant ou aller manque de passage : il ne se contenta pas de m'avoir

120 *Description de l' Amerique*
débauché ceux-là , il en atti-
ra encore d'autres : la Monta-
gne y demeura environ deux an-
nées, mais voyant qu'il ny trou-
voit pas son compte & que l'on
ne luy tenoit pas ce qu'on luy
avoit promis, il eut bien voulu
revenir trouver son défriche-
ment, mais je ne me voulus plus
fier en luy. Le Borgne le prist,
sa femme & ses enfans, où il
demeura bien autant à travail-
ler sans rien gagner, il ne sça-
voit quel mestier faire en Fran-
ce où il n'avoit pas le moyen
de vivre, cependant le Borgne
croit luy donner assez que de
les nourrir tous, mais enfin la
Montagne quite le Borgne
comme il avoit fait la Girau-
diere.

Ne scachant ou donner de la
teste,

reste, il prit resolution d'aller au Port royal avec toute sa famille, il se rendit serviable aux Anglois & en tira de la poudre & du plomb après quoy il se retira à la coste, où il fit une petite cabane à la mode des Sauvages, il faisoit quelques peaux dont il avoit de la poudre, du plomb, de l'eau de vie & autres commodités des Capitaines des navires pecheurs : il vivoit de la sorte, lors qu'il rencontra une barque Angloise qui venoit de sainte Marie pour surprendre Huret Commandant dans l'habitation du sieur de Cangé : Les Anglois luy firent confidence de leur entreprise & comme ils les avoient manquez, mais la Montagne leur ayant promis de les

L

faire reüssir en ce dessein s'ils y vouloient retourner, & qu'il les y accompagneroit volontiers pour se vanger du tort qu'il en avoit reçu & leur serviroit de guide sçachant toutes les routes & leur maniere d'agir : il les mena au travers les bois tout proche du Fort, justement à l'heure du dîner : il va à la découverte, trouve que l'on étoit à dîner la porte ouverte, il avertit les Anglois qui prennent leurs courses pour entrer dans le Fort : comme ils couroient un homme vint à sortir par hazard, les ayant apperceus ils fermerent les portes & crierent aux armes, mais les Anglois gagnerent les embrasures, où ayant passé leurs fuzils tirerent sur le premier qui sortit du lo-

Septentrionale. CHAP. IV. 123
gis, ensuite sur un autre, & les
tinrent ainsi assiegez, ils tra-
vaillèrent pour faire entrée, &
menassèrent de tuer tout s'ils ne
se rendoient, ce qu'ils firent:
Les Anglois estans les maistres
les lièrent, une partie les gar-
dant pendant que les autres pil-
lerent & chargerent tout en
leur bâtiment, & apres avoir
mis le feu dans le Fort, les em-
menerent à leur bord où ils
leur donnerent une chalouppe
pour aller où ils pourroient,
ne sçachant où donner de la
teste, Huret & son monde vin-
rent en mon habitation de Ni-
pigiguit dans le fonds de la baye
des chaleurs, où ma femme en
mon absence les a nourris tout
un Hyver, j'ay son billet dont
je n'ay pas encore esté payé:

124. *Description de l' Amerique*
& voila comme mon assiduité
& mon travail m'ont donné oc-
casion d'assister dans leurs dis-
graces ceux qui croyoient ne
pouvoir jamais avoir assez de
terre à leur gré , & qui n'aspi-
roient qu'à me traverser & me
détruire dans le temps que la
Providence me faisoit travail-
ler à leur subsistance & à leur
donner du pain dans leur mi-
sere , cecy soit dit sans repro-
che.

De la riviere sainte Marie au
cap de Campseaux il y a bien dix
lieuës , & ayant fait quatre à
cinq lieuës le long de la coste ,
l'on trouve une baye où il y a
des roches , il n'y a de retraite
que pour des chaloupes : envi-
ron trois lieuës au large il y a
des Isles où un ou deux navires

Septentrionale. CHAP. IV. 125

peuvent mouïller, mais avec peu de seureté, là ils font leurs pesches & font sécher le poisson sur les Isles, où il n'y a pas grand bois : de cette baye continuant son chemin tout le long de la coste il y a des terres hautes & rochers sans retraitte.



CHAPITRE V.

Description de Campseaux, de la baye & petit passage de Campseaux jusques au cap de saint Louis, des rivieres, des Isles, des Havres, les Bois, de la Chasse, de la Pesche, & de ce qui y est arrivé de plus particulier.

Campseaux est un Havre qui a bien trois lieuës de profondeur, qui du cap commence l'entrée de la grande baye de saint Laurent. Le Havre

n'est composé que d'un nombre d'Isles, il y en a une grande d'environ quatre lieues de tour, où il y a ruisseaux & fontaines : elle est couverte d'assez beaux arbres, mais la plus grande partie ne sont que sapins, qui est la commodité des pêcheurs pour faire leurs échaffaux, dont je parleray en son lieu : cette Isle est dans le milieu des autres, & fait deux Havres, l'un pour l'Amiral ou premier navire arrivé qui est le plus proche de l'entrée du costé de la mer, l'ancrage du navire est entre deux Isles où il est en seureté, & l'autre Havre, pour le vis-Amiral : & de l'autre costé de l'Isle où les navires n'ont pas un si bon abry : ces deux places ont de la grave, mais ils n'en ont pas assez

128 *Description de l'Amerique*
pour se passer de vignaux ; j'ex-
pliqueray ces deux termes lors
que je parleray de la pesche des
moluës : la troisiéme place est
à la petite entrée du costé de la
baye de Campseaux , celle-là
n'a point de grave , l'on se sert
de vignaux , toutes les entrées
d'un costé & d'autre sont dan-
gereuses , il faut que les navires
passent entre des rochers : la
coste y est fort poissonneuse, sur
tout en moluë , maquereau &
en haran , dont les pescheurs
font leurs boites pour prendre
la moluë qui en est fort friande :
les pescheurs appellent boite
ce que nous nommons appas
qui s'attache à l'hameçon , la
moluë se prenant à la ligne.

Entrant dans le fonds de la
baye de Campseaux qui a huit

Septentrionale. CHAP. V. 129

lieuës de profondeur : sortant de Campseaux y allant le long de la coste l'on trouve trois lieuës durant des roches, apres cela l'on trouve une grande an- ce qui a une Isle au milieu, der- riere laquelle les chalouppes se peuvent mettre à couvert : plus l'on va en avant dans la baye, plus ce pays se trouve beau, & à trois lieuës de cette an- ce, on trouve une petite riviere que j'ay nommé la riviere au Sau- mon : y allant une fois pour y pescher, je fis donner un coup de saine à l'entrée, où il se prit une si grande quantité de Sau- mon, que dix hommes ne la peu- rent amener à terre, & quoy qu'elle fust neufve, si elle n'eust crevé le Saumon l'auroit em- portée, nous en eufmes enco-

130 *Description de l'Amerique*
re plein nostre chalouppe : les
Saumons y sont forts, les moin-
dres ont trois pieds de long.
Une autre fois je fus pescher à
quatre lieuës dans le haut de la
riviere jusques où les chaloup-
pes peuvent aller : il y a deux
fosses où je fis jetter la saine : en
une je pris bien dequoy emplir
une barrique de truites saumon-
nées, & en l'autre six-vingts
Saumons : la riviere monte bien
avant dans les terres, il n'y va
que des canots : au costé gau-
che de cette riviere il y a des ter-
res hautes couvertes de beaux
arbres, & le long de cette coste
proche de l'eau il y a force
pins : au costé droit les terres y
sont plus basses & couvertes
des mesmes especes de bois que
j'ay déjà décrits, & en montant

la riviere on trouve des prairies, jusques où les chaloupes peuvent monter, la riviere fait une Isle qui n'est encore que des prairies : l'herbe y est bonne & y vient aussi haute qu'un homme, c'estoit la provision de nos vaches, estant à Chedabouctou qui est à deux lieuës plus avant au fonds de la baye.

Chedabouctou est le mot sauvage que porte cette riviere, il s'y est fait un beau Havre par le moyen d'une digue de cailloux de six cens pas de long qui barre l'emboucheure de cette riviere, à la reserve de l'entrée qui a une portée de pistolet de large & qui fait par dedans une espece de bassin : cette digue paroist encore de cinq ou six pieds de haute mer, en sorte que l'en-

132 *Description de l'Amerique*
trée en est fort aisée ; un navire de cent tonneaux y peut entrer facilement & y demeurer toujours à flot : la terre y est bonne , quoy que les deux costez de la riviere soient bordezz de rochers : sur le haut il y a de tres-beaux arbres , des especes que j'ay déjà nommées.

C'est le lieu que j'avois choisi pour faire mes magazins pour l'établissement de ma Pesche sedentaire, j'avois six-vingt hommes à y travailler tant aux bâtimens qu'au labourage, j'avois environ trente arpens de terre défrichée dont une partie estoit ensemencée : toutes ces terres se sont remises en friches , & les bâtimens sont rüinez ; j'en avois déjà fait achever deux de soixante pieds de long, & un

autre pareil dont la charpente estoit preste à monter, lors que la Giraudiere me vint attaquer, ce qui m'obligea de quitter tout & me retirer au Fort saint Pierre en l'Isle du cap Breton, & m'a ruiné de telle sorte en toutes mes affaires, qu'il n'a presque pas esté en mon possible de les remettre sur le pied où elles estoient auparavant.

Sortant de Chedabouctou allant à l'entrée du petit passage de Campseaux l'on passe quatre lieuës de terre hautes & de rochers, qui vont en descendant jusques à une petite Isle; & là les terres sont plattes, marécageuses & pleines de petits étangs d'eau salée, dans lesquels il se trouve grand nombre de gibier: une lieuë plus avant on

134 *Description de l'Amerique*
trouve une autre baye où il y
entre un grand courant de ma-
rée : l'entrée y est estroite, il y
a une barre de fable, & les cha-
loupes n'y peuvent entrer que
de pleine mer, le dedans asse-
che de basse mer où tombe deux
petits ruisseaux : l'on nomme ce
lieu, la riviere du Mouton ; la
chasse est excellente dans les ter-
res qui sont tres-bonnes, le païs
agreable : les bois y sont beaux,
il y a peu de sapins, & toute la
coste est de mesme jusqu'à l'en-
trée du petit passage de Camp-
seaux qui est entre la terre fer-
me & l'Isle du cap Breton où
paroist un gros cap de terre rou-
ge. Continuant huit ou neuf
lieuës l'on trouve un grand cap
fort haut, & toute cette coste
est haute avec des rochers cou-

verts de grands sapins : au bas de ce grand cap qui est escarpé à pied droit, il y a une anse où les vaisseaux qui vont dans la grande baye de saint Laurens pour faire leur pesche, & qui arrivent à la coste de trop bonne heure, qui ne peuvent entrer dans la grande baye de saint Laurens par le grand passage à cause des glaces, viennent chercher ce petit passage, & se mettre à l'ancre dans cette anse pour laisser passer les glaces : ce lieu s'appelle Fronfac ; j'y ay veu jusques à huit ou dix vaisseaux, & quoy que le courant soit extremement fort dans ce petit passage, les glaces n'incommodent point les vaisseaux en cet endroit, à cause d'une grande pointe qui avance, &

136 *Description de l'Amerique*
qui détourne la marée qui pour-
roit apporter ces glaces de la
grande baye, les rejette du costé
de l'Isle du cap Breton, & cel-
les qui pourroient venir de l'au-
tre costé sont jettées aussi par
le gros cap du costé de cette
Isle : cet endroit-là est le plus
estroit du petit passage, & il n'y
peut avoir que la portée d'un
bon canon de la terre ferme à
l'Isle.

Sortant de cette anse, avant
que d'en passer la pointe il y a
des étangs d'eau salée où il se
trouve quantité de bonnes huî-
tres & fort grosses, & des mou-
les encore davantage : passé la
pointe on trouve une petite ri-
viere où des chaloupes peuvent
entrer ; estant dedans on trou-
ve une Isle qui separe une gran-
de

Septentrionale. CHAP. V. 137

de baye en deux, où tombent
deux ruisseaux, il s'y trouve
aussi force huïstres & moules:
le païs est agreable & beau, les
arbres y sont comme les autres,
mais il y a plus de cedres &
de trembles, la terre y est
basse; la baye a bien deux
lieuës de tour & platte en des
endroits: elle asseche de basse
mer; ce sont | sables vaseux,
& l'on y trouve quantité de
coquillages de toutes façons
bonnes à manger, c'est la
plus grande subsistance des
Sauvages pendant le Printemps.
De là après avoir fait encore
deux lieuës suivant la coste,
on trouve une autre baye
qu'on nomme Articougnesche:
suivant la coste ce sont tous sa-
bles, qui de basse mer assechent:

138 *Description de l'Ameriue*
bien trois lieuës vers l'eau, &
à l'entrée des terres il y a force
étangs d'eau fallée & de belles
prairies où l'on trouve grand
nombre de gibier, & plus avant
que les prairies les terres y sont
bonnes & de tres-beaux bois,
puis ayant avancé environ six
lieuës, continuant la route le
long de la coste l'on trouve
une riviere par où les Sauvages
viennent au Printemps en ca-
nots apporter en cachette leurs
pelleteries aux pescheurs à qui
elle n'est pas permise, & qui ne
laissent pas neantmoins de leur
donner du tabac & de l'eau de
vie en échange.

Continuant le tour de la baye
la terre y est diversifiée d'é-
tangs & de prairies, à la reser-
ve de quelques lieux couverts

Septentrionale. CHAP. V. 139

de sapins & de cedres , & dans le fonds de la baye l'on trouve une petite entrée entre deux pointes qui va dans une grande anse toute plate , dans laquelle il y a un canal par où les chaloupes peuvent entrer : à une bonne portée de canon de cette entrée l'on trouve la riviere de Mirliguesche qui donne le nom à cette baye : elle est profonde & s'étend bien avant dans les terres : pendant le Printemps & l'Automne , cette anse est toute couverte d'outardes , canards , farcelles & de toutes autres sortes de gibier , le nombre en est si grand que cela ne se peut pas imaginer , ils y demeurent jusques apres la Toussaint : en ce mesme lieu il y a des huîtres excellentes , & à l'en-

140 *Description de l'Amérique*
trée de la riviere à gauche il y
en a encore davantage , elles
sont en roches les unes sur les
autres : en montant la riviere il
y a du costé gauche deux lieuës
durant des roches de plâtre
qui sont assez hautes ; cela pas-
sé les terres sont bonnes trois
lieuës durant des deux costez, &
couvertes de beaux arbres gros
& fort hauts entremeslées de
chesnes , & de quelques pins :
au bout de ces trois lieuës l'on
rencontre deux autres rivieres
en fourche qui tombent dans
celle-là , qui viennent de loin
dans les terres par où les Sau-
vages qui y sont en grand nom-
bre viennent au Prin-temps pour
le trafic de leurs peaux : la chas-
se y est assez bonne : le pays y
est plat , avec une grande esten-

duë de prairies des deux costez. Ces deux rivières viennent des lacs qui sont dans le haut des deux rivières, & dans lesquels les Sauvages tuent quantité de castors.

A trois lieuës de cette rivière en continuant la route le long de la coste, l'on trouve une petite anse où la marée entre, dont le fond n'est que vase, & au milieu de laquelle passe un ruisseau: pendant le Printemps & l'Automne l'on y pèche une grande quantité de bars, qui est un tres-bon poisson long de deux à trois pieds; les Sauvages les prennent avec une épée anmanchée à un baston d'environ sept pieds de long qu'ils dardent sur le poisson lors qu'ils l'apperçoivent, & en une heu-

142 *Description de l'Amérique.*

re ils en chargent un canot qui est environ deux cens de ces poissons. Delà la coste va jusqu'au cap saint Loüis toujours en montant quatre lieuës durant; ce cap là est aussi extrêmement haut, il se void de vingt lieuës : j'ay monté jusques au haut où il y a de beaux arbres, & fort hauts & gros, bien que d'embas ils ne paroissent que des bruières : en descendant du costé de la grande baye de saint Laurens la terre est couverte des mesmes bois : au pied de ce cap il y a des rochers qui font un petit bassin où l'on se peut mettre à l'abry du mauvais temps en cas de besoin avec une chalouppe, il y a entrée des deux costez : il s'y trouve quantité de homars entre toutes

ces roches-là ; s'y l'on y estoit
assiégé de mauvais temps l'on y
trouveroit toujours dequoy sub-
sister : il s'y trouve aussi quel-
ques canards & moyaques, le
long de la coste qui se mettent à
l'abry derriere quelques roches
pour éviter les brisants de la
mer qui sont furieux lors que les
vents portent à la coste : si l'on
passe pardevant ce cap-là il faut
bien se donner de garde de por-
ter la voile haute, & les plus sages
les mettent toutes basses pour
luy rendre l'hommage, j'en-
tends pour des chaloupes, car
les vaisseaux passent au large &
ne s'approchent pas de si près
que les chaloupes, encore qu'il
ne fasse de vent que pour faire
enfler la voile : la hauteur du
cap fait une rafale si furieuse

144 *Description de l'Amerique*
de ce peu de vent qu'il y a,
que s'il rencontroit la voile hau-
te il feroit renverser la chaloup-
pe la quille en haut, plusieurs y
ayant tourné; il faut passer cet
endroit à la rame pour le plus
seur, & il n'est pas plûtoſt pas-
sé qu'on trouve le vent tout cal-
me.



CHAP.

CHAPITRE VI.

*Qui décrit de l'Isle du cap Bre-
ton, des Ports, Havres, ses
rivieres & les Isles qui en
dépendent, la nature de la
terre, des especes des bois,
de la pesche, de la chasse &
tout ce qu'elle contient.*

IE reviens à l'Isle du cap Bre-
ton avant que de passer plus
avant. Elle est distante de dix
lieuës du cap de Campseaux;
elle a quatre vingt lieuës de
tour, y compris l'Isle de sainte
Marie qui en est adjacente, &
située en sorte qu'elle forme

N

146 *Description de l'Amérique*
deux passages ; l'un entre elle &
la terre ferme appelée l'en-
trée du petit passage de Camp-
seaux, dont nous avons parlé cy-
dessus, & l'autre entrée est une
intervale de six lieuës qui est
entre elle & l'Isle du cap Bre-
ton, par où l'on va du petit pas-
sage de Campseaux au Fort de
saint Pierre ; le trajet ne s'en
peut faire que par des barques,
encore faut-il bien prendre gar-
de au chenal ou canal de l'en-
trée du petit passage : allant le
long de l'Isle de sainte Marie
par dehors l'on trouve une pe-
tite Isle toute ronde à trois
lieuës de là nommée l'Isle Ver-
te, pour y aller il faut tenir le
large : la coste y est semée de
rochers qui avancent une bon-
ne lieuë en mer, trois lieuës

Septentrionale. CHAP. VI. 147
durant , & où il s'est perdu au-
trefois des vaisseaux ; cela passé
venant trouver l'Isle verte , il
la faut laisser à droite pour en-
trer dans la baye de saint Pier-
re ; l'on y mouille devant une
pointe de sable un peu au large ;
les vaisseaux ne peuvent appro-
cher plus près de saint Pierre
qu'à la distance de trois lieuës
les barques y peuvent venir ,
mais il faut bien sçavoir le
canal qui serpente , outre qu'il
y a quantité de roches qui
ne paroissent pas ; le fort est
basté au pied d'une montagne
qui est quasi toute droite , l'on
a peine à monter dessus de ce
costé-là : il y a un étang au haut
qui fait plusieurs fontaines , au
pied de la montagne laquelle va
en baissant d'un costé vers La-

148 *Description de l'Amérique*

brador huit ou neuf cens pas de long ; de l'autre costé de l'entrée elle descend environ cinq cens pas , sur une anse où une petite riviere tombe , dans laquelle on prend l'hiver force ponnamon ; c'est un petit poisson presque semblable au goujon qui est excellent. Tout le haut de cette montagne est de bonne terre ; les arbres y sont beaux , & c'est là dessus que j'ay fait faire mon défrichement : j'y ay bien quatre vingts arpens de terres labourables que je faisois ensemenacer tous les ans avant mon incendie.

L'autre costé de terre qui est au pied de la montagne où est le Fort a plus de dix lieuës ; ce ne sont que sapins autour, ou la terre ne vaut rien jusques à

une petite riviere, où il se trouve de bonnes terres & dans laquelle l'on pefche des Saumons: il y a auffi des prairies; la traite y est affez bonne en tirant vers Labrador. Ce que l'on appelle Labrador est une intervalle de mer, qui coupe par la moitié l'Isle du cap Breton, à la reserve de huit cens pas de terre ou environ qu'il y a depuis le Fort faint Pierre jufques à l'extremité de cette mer de Labrador, qui fait une efpece de golfe, dont l'ouverture est à l'Orient de l'Isle du cap Breton, & finit à l'Occident du costé du Fort faint Pierre. J'ay fait faire un chemin dans cette efpace pour faire passer à force de bras des chaloupes d'une mer à l'autre, & pour éviter le circuit qu'il

150 *Description de l'Amérique*
faudroit faire par mer : la marée monte jusques à l'extrémité du golfe, & l'on compte vingt lieuës depuis son entrée jusques à huit cens pas du Fort où elle aboutit, & lors qu'il est pleine mer en Labrador, il est basse mer de l'autre costé vis à vis le Fort ; l'ouverture de cette petite mer de Labrador est à l'Est justement à l'opposite de l'autre costé : ce qui fait cette difference de marée, c'est que la baye de saint Pierre a son ouverture droit à l'Oüest, joint qu'il n'est jamais pleine mer dans un Havre, que la Lune ne soit droit à l'opposite de l'entrée du Havre, soit dessus ou dessous l'horizon. Dans Labrador il y a un grand bassin ou étang de huit lieuës de longueur & de cinq de

largeur avec des ances de chaque costé qui entrent fort avant dans les terres : tout le tour de Labrador est bordé de montagnes dont partie sont de plâtre : les terres ny sont pas bien bonnes quoy que les montagnes soient couvertes d'arbres, dont la plus grande partie sont pins & sapins meslez de bouleaux & haistres : la pesche n'y est pas bonne ; il s'y trouve seulement des huistres qui ne sont pas bonnes quand elles sont nouvellement peschées à cause qu'elles sont trop douces, mais elles ont une propriété, qui est que l'on les peut garder huit ou dix jours sans qu'elles perdent leur eau, apres quoy elles sont fallées & perdent cette fadeur que leur cause l'eau douce des rivieres, à

l'embouchure desquelles l'on les
pesche.

Sortant du port de saint Pierre par le costé de Campseaux pour faire le tour de l'Isle tirant vers la partie Orientale, l'on trouve l'Isle Verte; de là l'on va aux Isles Michaur qui en font à trois lieuës, ce sont des roches que l'on nomme ainsi : la pesche de la moluë y est bonne, & de là au Havre l'Anglois on compte dix lieuës : toute la coste n'est que rochers, & à l'entrée de ce Havre l'on trouve une Isle qu'il faut laisser à gauche, les navires estans dedans y sont en seureté : l'ancrage y est bon; toutes les terres du dedans ne sont que costes de rochers assez hautes; au bas il y a un petit étang où l'on prend

grand nombre d'anguilles : la pesche de la moluë y est tres-bonne ; les Olonnois venoient anciennement hiverner là pour estre des premiers sur le grand banc pour la pesche de la moluë verte , & estre des premiers en France, parce que le poisson se vend beaucoup mieux à la nouveauté. A trois lieuës de là l'on trouve le port de la Ba-leine , qui est encore un bon Havre , mais de difficile entrée , à cause de quantité de rochers qui s'y rencontrent : de là on va au Fourillon qui est derriere le cap Breton : le cap Breton n'est qu'une Isle , & la partie de l'Isle qui porte ce nom & qui regarde le Sudest , ce sont tous rochers entre lesquels l'on ne laisse pas de mettre des na-

154 *Description de l'Amérique*
vires à l'abry pour la pesche qui
y est tres-bonne. Toutes les
terres de ce país-là ne vallent
gueres, quoy qu'il y ait de beaux
bois dans le haut des monta-
gnes, comme bouleaux, haistres
& la plus grande part sapins &
quelques pins. Passant plus a-
vant l'on trouve la riviere aux
Espagnols, & à l'entrée de la-
quelle des navires peuvent estre
en seureté : il y a une monta-
gne de tres-bon charbon de ter-
re à quatre lieuës avant dans
la riviere, la terre y est assez
bonne ; de l'autre costé elle est
couverte de bouleaux, haistres,
erables, fresnes, & quelques-
peu de chesnes : il s'y trouve
aussi des pins & des sapins : du
haut de la riviere on traverse
à Labrador ; il faut passer deux

ou trois lieuës de bois pour cela. Sortant de la riviere aux Espagnols pour aller à l'entrée de Labrador, l'on fait trois lieuës qui sont tous rochers, au bout desquels est l'entrée du petit Chibou ou de Labrador; en cette entrée il y a encore du charbon de terre: là commence une grande baye qui va proche de Niganiche, elle a huit ou dix lieuës de large: dedans cette baye il y a forces roches où les cormorans font leurs nids: en terre de toutes ces roches à la droite est le grand Chibou, qui est l'entrée du Havre de sainte Anne, qui est bon & fort spacieux; son entrée est entre deux pointes & n'a pas cent pas de large; les vaisseaux de trois ou quatre cens tonneaux y peu-

156 *Description de l'Amérique*
vent entrer de toutes marées :
l'ancrage est bon , & quand les
cables manqueroient l'on n'é-
choueroit que sur des vases ; le
Havre peut contenir mille vais-
seaux ; le bassin est entouré de
montagnes, de roches forts hau-
tes ; les navires peuvent mettre
le beau pré en terre à la droite
en entrant , c'est à dire se met-
tre sans danger si près de terre
que le mast de beaupré qui est
à l'avant du navire y puisse tou-
cher, la roche y est escarpée; il y
a quelques petites rivières &
ruisseaux qui tombent dedans &
qui viennent de toutes ces mon-
tagnes. Du bout ou extrémité
du Havre il y a une montagne
de roche blanche comme lait,
qui est aussi dure que le marbre :
en un autre endroit il y a une

terre toute mêlée de petits cailloux de plusieurs couleurs ; il en est tombé des morceaux à la coste d'assez bonne grosseur, contre lesquels la mer bat sans qu'elles se mettent en pieces ; bien au contraire elles s'endurcissent si fort à l'air & à l'eau que les outils n'en sçauroient faire sortir la moindre petite pierre, ce qui me fait croire qu'ils ne seroient pas moins beaux au poly que le marbre, aussi bien que la roche blanche dont je viens de parler, si l'on en vouloit faire l'essay. Il y a pesche de Saumon dans le Havre, mais le maquereau y est abundant, il s'y en pesche de monstrueux en grosseur & longueur, on les prend à la ligne à l'entrée du Havre : c'est une pointe de sable

158 *Description de l' Amerique*
où l'on trouve force coquilla-
ge il y a aussi des étangs au bas
des montagnes où il y a tres-
bonne chasse d'outardes , de
canards & de toutes autres for-
tes de gibier.

Sortant de là allant à Nigani-
che , l'on passe huit lieues de
costes de roches extremement
hautes & escarpées comme une
muraille, si un navire s'y perdoit
il n'y auroit point de ressource
pour personne, & Niganiche
qui est à deux lieues de la poin-
te ne vaut gueres non plus ; ce
n'est proprement qu'une rade,
entre des Isles qui sont un peu
au large vis à vis une anse de
sable ; les navires mouillent là
entre les Isles & la terre ; il s'y
met quelquefois jusques à trois
navires , mais il n'y sont pas en

Septentrionale. CHAP. VI. 159
seureté; c'est pourtant la place
la premiere prise de toute la
coste, parce que la pesche y est
bonne & prime; ce mot de pri-
me veut dire que le poisson y
donne & s'y pesche de bonne
heure. Du Fourillon ou cap
Breton il y peut avoir dix-huit
à vingt lieuës jusques à Niga-
niche, & de là au cap de Nort
cinq à six lieuës, toutes costes
de rochers: il y a place au cap
de Nort pour un navire qui peut
y faire sa pescherie: du cap de
Nort au Chadye il y a environ
quinze à seize lieuës: toute cette
coste-là n'est que rochers, cou-
verts de sapins, mélez de quel-
ques petits bouleaux: il s'y
trouve quelques ances de sa-
bles où à peine se peut retirer
une chalouppe: cette coste est

160 *Description de l'Amérique*
dangereuse : Le Chadye est une
grande anse qui a environ deux
lieuës de profondeur ; dans le
fonds est une grave de sable
mélée de cailloux que la mer y
a faite, derriere laquelle est un
étang d'eau salée, & cette an-
se est bordée de rochers des
deux costez : la moluë donne
beaucoup dans cette baye, ce
qui y attire les navires, bien
qu'il s'y en perde souvent à cau-
se du peu d'abry qu'il y a.

Continuant sa route le long
de la coste qui sont montagnes
de roches jusques à quatre lieuës
de là, l'on trouve une petite
Isle vis à vis d'une anse de sa-
ble propre à mettre des cha-
loupes à couvert : dedans cette
anse il y a une montagne de
pierre noire dont les Charpen-
tiers

Septentrionale. CHAP. IV. 161
tiers se servent à marquer leurs
ouvrages ; elle n'est pas des
meilleures étant un peu dure :
après avoir fait encore huit
lieuës de coste l'on trouve des
terres basses & plattes couver-
tes de bois de toutes sortes ,
comme fresnes, bouleaux, haï-
tres, erables, pins, & sapins,
mais tous ces bois-là ne sont pas
des plus beaux : de là l'on entre
dans une petite riviere à cha-
loupes où l'on pèche force
saumons : il y a une mine de
charbon de terre ; l'on m'a dit
qu'il y avoit aussi du plâtre, mais
je ne l'ay pas veu : le bois est
assez beau en cette riviere, &
le terrain n'en est pas monta-
gneux : de l'emboucheure de
cette petite riviere jusques à
l'entrée du petit passage de

162 *Description de l' Amerique*

Campseaux du costé du Nord
il n'y a que trois lieuës ; & de là
à l'autre entrée du costé du Sud
environ dix lieuës , où j'ay com-
mencé pour faire le tour, &c'est
où finit le circuit de cette Isle
du cap Breton , à laquelle on
donne communement quatre
vingt lieuës de tour, dont la
circonference & le dedans ne
contiennent presque que des
montagnes de roches ; mais ce
qui la fait estimer sont les
ports & rades ou les navires
se mettent pour faire leur pes-
cherie : le maquereau & le
harang donne fort autour de
l'Isle , & les pescheurs en font
leur boitte ou l'appast pour
pescher la moluë qui en est
fort friande , & qu'elle court
sur toute autre chose : cette

Isle a encore esté estimée pour la chasse de l'orignac ; il s'y en trouvoit autrefois grand nombre , mais à present il n'y en a plus , les Sauvages ont tout détruit & l'ont abandonnée n'y trouvant plus de quoy vivre ; ce n'est pas que la chasse du gibier n'y soit bonne & abondante , mais cela n'est pas suffisant pour leur nourriture , outre qu'il leur couste trop en poudre & en plomb ; car d'un coup de fuzil , dont ils abattent un orignac , ils ne tueront qu'ue outarde ou deux , quelquefois trois , & cela n'est pas suffisant pour les nourrir avec leurs familles comme fait une grande beste.

CHAPITRE VII.

Contenant la description de la grande Baye de S. Laurent, depuis le Cap de S. Loüis jusques à l'entrée de la Baye des chaleurs, avec toutes les rivières & isles qui sont le long de la coste de Terre ferme, & del'Isle S. Jean, la qualité des terres, les especes de bois : de la Pesche, de la Chasse, & quelques choses de la conduite & des mœurs des Sauvages.

IL faut retourner au cap saint Loüis pour suivre le reste de la coste jusques à l'entrée de la

Septentrionale. CHAP. VII. 165

Baye des chaleurs, partant de ce cap à dix lieuës de là l'on trouve une petite riviere dont l'entrée a une barre qui se bouche quelquefois, lors que le temps est mauvais & que la mer pousse les sables à l'entrée, mais quand la riviere se fait grosse elle passe par dessus & fait l'ouverture, il n'y peut entrer que des chaloupes : elle ne va pas avant dans les terres qui sont assez belles & couvertes d'arbres de toutes les especes que j'ay déjà nommées. Continuant la route environ douze lieuës la coste n'est que de rochers, à la reserve de quelques ances de differentes grandeurs, les terres sont basses en ces endroits-là, elles paroissent bonnes & couvertes de beaux arbres, parmi lesquels il y a

166 *Description de l' Amerique*
quantité de chesnes ; l'on arrive
ensuite à une grande riviere dont
l'entrée est toute platte environ
une lieuë & demie vers la mer, &
a bien trois lieuës de large à son
emboucheure, qui affeche pres-
que par tout de basse mer, en
forte qu'on remarque aisément
que son fonds est de sable ; il n'y
peut entrer que de petits basti-
mens de pleine mer comme bar-
ques de douze à quinze ton-
neaux, encore faut-il qu'ils at-
tendent la pleine mer, l'on trou-
ve mesme à l'entrée quelques
battures de roches. A la gauche
de cette emboucheure est une
petite riviere qui n'est separée
de la grande que par une pointe
de sable, elle entre avant dans
les terres & est fort estroite à
l'entrée : cela passé l'on trouve

une grande ouverture où il se fait plusieurs ances par le moyen des pointes de terres basses ou prairies, dans lesquels sont plusieurs étangs où il y a une si grande abondance de gibier de toutes les façons que cela est surprenant, & si la chasse y est abondante, la terre n'y est pas moins bonne : il y a quelques petits costeaux qui ne sont pas desagreables : tous les arbres y sont tres-beaux & gros : il y a des chesnes, des haistres, des erables, des mignenogons, des cedres, pins, sapins, & toute autre sorte de bois : la grande riviere est droite à l'entrée, les chalouppes y vont sept à huit lieuës dedans, après quoy l'on rencontre une petite Isle couverte des mesmes bois & des

168 *Description de l'Amerique*
lambrusques de vignes, au de-
là de laquelle l'on ne peut mon-
ter plus haut vers sa source qu'a-
vec des canots : la terre des deux
costez de la riviere vers sa sour-
ce est couverte de pins gros &
petits l'espace d'une lieuë ; en
remontant des deux costez ce
sont tous beaux arbres, comme
cy-dessus : les costeaux y sont
un peu plus hauts que ceux de
la petite riviere, mais la terre
n'y est pas moins bonne : il y a
aussy le long de ses bords des an-
ces & cul de sacs avec des prai-
ries où la chasse est bonne, cela
s'appelle la riviere de Pictou.

A une lieuë & demie dans la
riviere, sur la gauche il y a une
grande ance où l'on trouve
quantité d'excellentes huïstres,
les unes en un endroit sont quasi
toutes

toutes rondes, & plus avant dans l'ance elles sont monstrueuses, il s'y en trouve de plus grandes qu'un foulier & à peu près de mesme figure, & sont toutes fort pleines & de bon goust : & à l'entrée de cette riviere sur la droite à une demie lieuë de son embouchure, il y a encore une grande baye qui entre près de trois lieuës dans la terre, & qui contient plusieurs Isles & nombre d'ances des deux costez où il se trouve force prairies & du gibier en abondance : allant trois lieuës plus avant on rencontre une autre ance bien plus grande aussi, garnie de quantité d'Isles d'inégales grandeurs, parties couvertes d'arbres, les autres de prairies, & une infinité d'oyseaux de toutes les espe-

170 *Description de l'Amérique*
ces : toutes les terres sont belles & bonnes , elles ne sont point trop montagneuses , mais couvertes de beaux arbres , entre lesquels il y a quantité de pins & de chesnes.

Passant huit ou neuf lieuës plus avant la coste est haute avec des rochers ; elle n'est pas trop saine , il faut un peu prendre le large, l'on y trouve pourtant quelque anse où la terre est basse , mais il n'y a pas beaucoup d'abry pour des chaloupes , & la mer y brise fort. L'on trouve une autre riviere qui a force roches à son entrée, & un peu au large vers la mer , une autre petite Isle couverte de bois que l'on appelle l'Isle l'Ormet : avant que d'entrer dans cette riviere l'on trouve

une grande baye de deux bonnes lieuës de profondeur & d'une de largeur ; en plusieurs endroits la terre basse est toujours couverte de beaux arbres , dans le fonds de cette baye l'on void deux pointes de terre qui s'approchent & font un détroit qui est l'entrée de la riviere qui vient de trois ou quatre lieuës dans les terres : elle est platte à son entrée , les chalouppes n'y entrent pas bien avant : le païs est assez beau , il paroist quelques montagnes dans les terres d'une mediocre hauteur , il s'y pesche aussi force huïstres & coquillages. Sortant de là suivant la coste à deux lieuës ou environ , l'on trouve encore une autre riviere qui entre assez avant dans les terres, les

172 *Description de l'Amérique*
deux costes sont montagneuses.

Passant plus avant suivant la coste environ douze lieuës, l'on va trouver le cap Tourmentin; c'est une grande pointe qui avance à la mer, & n'est qu'à deux lieuës & demie de l'Isle saint Jean qui est le plus estroit de tout le passage: cette coste n'est que montagnes & rochers tres-dangereux qui sont fort au large, vis à vis de luy les unes paroissent & les autres découvrent de basse mer seulement. Cette pointe est entre deux grandes bayes bordées de montagnes & de roches; tout le dessus n'est quasi que pins & sapins, & quelque peu d'autres arbres: ayant doublé cette pointe & fait environ dix lieuës le long de cette coste l'on trouve une

autre riviere où les barques entrent, il faut bien prendre le canal, passé une petite Isle on est bien à couvert, & l'on trouve de l'eau assez : l'on mouille l'ancre devant une grande prairie qui fait une anse d'une raisonnable étendue où l'on se met à l'abry : j'ay nommé cette riviere la riviere de Cocagne, parce que j'y trouvay tant de quoy y faire bonne chere pendant huit jours que le mauvais temps m'obligea d'y demeurer, & tout mon monde estoit tellement rassasié de gibier & de poisson qu'ils n'en vouloient plus; soit d'outardes, canars, sarcelles, pluviers, beccasses, beccassines, tourtres, lapins, perdrix, perdreaux, faumon, truites, maquereaux, esperlans, huîtres,

174 *Description de l'Amerique*
& d'autres sortes de bons poissons ; tout ce que je vous en puis dire, c'est que nos chiens se couchoient contre la viande & le poisson tant ils en estoient rassasiez : le país est aussi agreable que la bonne chere, ce terroir là est plat, couvert de tres-beaux arbres, tant en grosseur qu'en hauteur de toutes les sortes que je puis avoir nommez ; il y a aussi de grandes prairies le long de la riviere qui entre environ cinq à six lieües dans les terres, le reste n'est navigable qu'en canot, & il s'y trouve beaucoup plus de pins que d'autres arbres.

Continuant nostre chemin nous fusmes en la riviere de Rechibouctou, qui est environ à dix lieües de la derniere dont nous

venons de parler : cette riviere a des grands platins de sables à son entrée qui vont près d'une lieuë , au milieu desquels il y a un canal pour le passage des navires de deux cens tonneaux , après qu'on y est entré l'on trouve un bassin d'une grande étendue , mais plat en quelques endroits : les navires ne peuvent pas aller bien avant dedans cette riviere , mais les barques y naviguent près de trois lieuës. Deux autres rivières tombent dans ce bassin , dont l'une est petite & l'autre assez grande , par où les Sauvages vont à la riviere saint Jean , en portant deux fois leurs canots pour traverser d'une riviere à l'autre , du haut de laquelle ils vont dans un grand lac & puis se rendent à

176 *Description de l'Amérique*
une autre riviere qui tombe
dans celle de saint Jean ; ils em-
ploient deux jours à faire ce
trajet quand ils ne se veulent
point arrester , ce qui ne leur
arrive gueres n'estans jamais
bien pressez , & c'est par ce
moyen que les Sauvages de la ri-
viere de saint Jean & ceux-cy se
visitent souvent ; à l'égard de la
petite riviere qui est à droit en
entrant , elle sert par le moyen
d'un autre portage à la commu-
nication de Miramichi , qui est
l'habitation que j'ay dans la
baye des chaleurs. Le Capitaine
de Rechibouctou nommé Denis
est un suffisant & pernicious Sau-
vage, tous les autres de la grande
baye l'aprehendent , & qui a sur
le bord du bassin de cette riviere
un Fort fait de pieux assez gros,

Septentrionale. CHAP. VII. 177

avec deux formes de bastions , & dans lequel est sa cabanne & les autres Sauvages cabannent autour de luy : il a fait mettre une grande piece de bois droit au haut d'un arbre avec de grandes chevilles qui passent au travers à la maniere d'une estrapade , qui servent d'eschelons pour monter au haut , où il envoie de temps en temps un Sauvage pour voir s'il ne verra rien le long des costes ; de là l'on découvre fort loin à la mer , si l'on apperçoit quelque bâtiment ou canots , il fait mettre tout son monde en armes avec leurs arcs & flesches & leurs fuzils , met une sentinelle à l'avenue pour demander quelles gens ce sont , & puis selon sa fantaisie il les fait attendre , ou

178 *Description de l'Amérique*
les fait venir sur le champ. Avant
que d'entrer il faut qu'ils fassent
une décharge de leurs fuzils
pour salut & quelquefois deux,
puis ce Chef entre, & sa suite
après : il ne sort jamais de sa ca-
banne pour recevoir ceux qui le
viennent visiter ; il est toujours
là planté sur son cul comme un
Singe la pipe à la bouche, s'il
a du tabac ; il ne parle point le
premier, il attend qu'on luy fas-
se compliment, quelque temps
après il répond avec une gra-
vité magistrale : s'il va à la ca-
banne de quelque Sauvage, en
arrivant il fait tirer un coup de
fuzil pour avertir tous les au-
tres Sauvages qui sortent de
leurs cabannes, & vont au de-
vant de luy avec leurs fuzils,
pour lors il descend de sa cha-

loupe mettant pied à terre, tous les Sauvages qui sont là tirent leurs fuzils, puis l'accompagnent jusques à leur cabannes, lors qu'il entre dedans ils tirent encore chacun un coup de fuzil. Voilà la maniere dont il se fait recevoir, plus par crainte que par amitié; ils souhaitent tous sa mort, il n'est aimé de pas un; s'ils manquoient à leur devoir, il les battroit, non pas estans en nombre, car en ce cas il ne le feroit pas impunément; mais quand il les attrape seuls il les fait souvenir de leur devoir: si les Sauvages font la débauche, il n'est jamais de la partie, il se cache, car en l'ivrongnerie ils sont aussi grands Capitaines que luy, & s'il leur disoit quelque chose qui les fâchast ils l'assom-

180 *Description de l'Amerique*
meroyent. En ces temps-là il est
sage, & ne parle jamais de sa
grandeur. Il est bon de remar-
quer que les Sauvages de la côte
ne se servent de canots que pour
les rivières & ont tous des cha-
loupes pour la mer, qu'ils a-
cheptent quelques fois des Ca-
pitaines qui sont sur leur depart,
après avoir achevé leur pêche,
mais la plupart les prennent où
les Capitaines les ont fait ca-
cher à la coste ou dans des étans
pour s'en servir en un autre
voyage; mais lors que les pro-
priétaires ou autres y ayant droit
les reconnoissent, ils ne font pas
plus de cérémonie à les repren-
dre que les Sauvages à s'en ser-
vir. Pour revenir au Capitaine
Denis, son pays de Rechibouctou
est beau, les terres bonnes qui

ne sont ny trop basses ny trop hautes : la chasse y est abondante, la pesche du maquereau aussi, qui y est tresgros: pour les bois ils sont comme ceux des autres endroits mélez de sapins & de pins.

Sortant de Rechibouctou pour aller à Miramichi, à la gauche l'on trouve de grands platins de sables qui avancent fort au large vers la mer, & mesme toute la coste qu'il ne faut pas approcher de trop près l'espace de huit à dix lieuës, apres quoy l'on trouve une grande baye qui entre plus de deux lieuës dans les terres & qui a bien autant de large : toute cette baye est aussi de platins dont la plus grande partie decouvre de basse mer, & la mer y est tres-dangereuse de mauvais temps, parce qu'el-

le brise par tout. Il y a pourtant un petit canal qui conduit dans la riviere qui est bien tortu, & il le faut bien sçavoir pour y entrer, encore n'y peut il passer que des barques de douze à quinze tonneaux de pleine mer : toute l'estenduë de ces platins continuë jusques à l'emboucheure de la riviere de Miramichy dont l'entrée est fort estroite, à cause d'une petite Isle qui est à la droite en entrant qui ferme l'ouverture. Cela passé l'on trouve une belle riviere large d'une portée de canon qui est assez profonde : les deux costez sont rochers assez hauts, sur lesquels il y a de beaux bois : l'on y trouve pourtant quelques petites ances basses où l'on peut aborder & descendre avec des chaloup-

pes ou canots : cette riviere a cinq ou six lieuës de long où les bastiments peuvent monter, & là l'on trouve deux autres rivieres assez grosses qui tombent dedans & aboutissent toutes les deux en pointes qui font une fourche, mais il n'y peut monter que des canots à cause des roches qui y sont çà & là : Celle qui est à gauche en montant va à la riviere de Rechibouctou, l'autre qui est à droit va du costé de la baye des chaleurs : du haut de cette riviere l'on va tomber par le moyen d'un portage de canot en la riviere de Nepigiguit qui est dans le fonds de la baye des chaleurs. Les Sauvages m'ont dit que dans le haut de ces rivieres la terre est belle & platte, que les arbres y sont

184 *Description de l'Amerique*
beaux, gros & clairs femez, qu'il
n'y a point de petits arbres qui
les empeschent pour la course
de l'eslan, ce sont mesme espe-
ces de bois que j'ay cy-devant
nommez : dans les vallons où
les eaux font un marefcage il y
a force sapins, mais petits & fort
épais : pour le bas des rivieres
où se fait la fourche à la gau-
che ce sont rochers, & à la
droite c'est un plat país où il y
a une grande prairie de plus de
deux lieues de long, & demie
lieuë de large en un endroit, &
de trois quarts de lieuë en l'au-
tre : il y a quelques petits arbres
dedans & fort éloignez les uns
des autres : il se trouve aussi
grande quantité de fraises &
framboises dedans, où il s'a-
masse un si grand nombre de
tourtres

tourtres qu'il n'est pas croyable. J'y ay demeuré une fois huit jours vers la saint Jean, pendant quoy tous les matins & tous les soirs nous en voyions passer des bandes, dont les moindres étoient de cinq à six cens, les unes se posoient dans les prairies, les autres vis à vis sur une pointe de sable, de l'autre costé de la riviere elles ne demeu- roient pas posées plus d'un quart d'heure au plus, qu'il en venoit d'autres bandes se poser au mesme lieu, les premieres se levoient & passoient outre; je vous laisse à penser s'il en fut tué en quantité & s'il en fut mangé de toutes façons: si les tourtres nous tourmentoient par leur abondance, les faumons nous donnoient bien plus de peine,

Q

186 *Description de l'Amérique.*

il en entre en cette riviere une si grande quantité, que la nuit l'on ne peut dormir tant est grand le bruit qu'ils font en tombant sur l'eau après s'estre jettez ou élancez en l'air, ce qui vient de la peine qu'ils ont eue à passer sur ces platins pour le peu d'eau qu'il y a, après quoy ils s'égayent à leur aise lorsqu'ils rencontrent plus de fonds, ensuite ils montent dans les rivieres qui vont bien avant dans les terres & qui descendent de plusieurs lacs qui dégorgent les uns dans les autres: en tous ces lacs l'on trouve force castors & peu d'originaux; pour la chasse du gibier elle est aussi tres-bonne & tres-abondante, le coquillage n'y manque pas, les platins en sont toujours remplis: les

Sauvages sont dans ces rivières en plus grand nombre que dans les autres:

Pour en sortir il faut passer tous ces platins, puis suivre la coste jusques à l'Isle de Miscou qui en est éloignée de dix à douze lieuës, la coste est quasi toujours de sable: il s'y trouve plusieurs ances grandes & petites, où il y a des prairies & des étangs d'eau salée que la mer fait en montant: il se trouve aussi quelques gros ruisseaux, & en tous ces endroits la chasse des oyseaux de toutes especes n'y manque point: la coste est toute remplie de bois pareils aux autres, à la reserve que les cedres y sont plus communs. Deux lieuës avant que de trouver les Isles de Miscou, l'on trouve

188 *Description de l'Amerique*
une grande anse qui est le passage de Caraquet qui aboutit à la baye des chaleurs , où il y a des isles dont je parleray en leur lieu.

Après avoir fait deux lieues le long de la coste , l'on trouve une autre petite entrée pour des barques qui est entre les deux Isles de Miscou , l'entrée est dangereuse de mauvais temps parce qu'il y a une barre de sable qui brise furieusement , des deux costez des Isles il y a des pointes de sable qui rendent l'entrée étroite , mais dès qu'on les a passées le dedans s'élargit , à la droite en entrant est la petite Isle de Miscou qui a quatre ou cinq lieues de tour : ayant passé la pointe il en paroist une partie comme une grande étendue de terre sans arbres , qui ne

sont que marefcages tous pleins de brandes , quand l'on marche là deffus l'on fait tout trembler à plus de cinquante pas autour de foy , là les outardes vont faire leurs petits & se déplumer pendant le Printemps , ceux qui se déplument ne pondent point cette année-là , & les autres qui ne déplument point pondent : je vous en diray les particularitez quand je parleray des proprietez des oyseaux de ces païs-là.

En suivant nostre route lors qu'on a passé les marefts , l'on trouve de la terre couverte de sapins mêlez de quelques petits bouleaux , apres quoy l'on rencontre une grande pointe de sable qui fait une ance d'une grandeur confiderable : c'est là que

190 *Description de l'Amérique*
moüillent les navires qui y vont
faire leur pescherie à l'abry
des deux Isles ; l'on peut dire
avoir là un navire en seureté :
j'y ay veu jusques à cinq ou six
navires pour y faire leur pesche ;
ils font des Vignaux sur cette
pointe de sable, car il n'y a point
là de grave, ce que j'explique-
ray plus au long lors que je par-
leray de la pesche. L'eau dou-
ce est fort éloignée de ce quar-
tier-là, mais en en recompen-
se, à quelque deux cens pas de
la coste, vis à vis ou environ le
milieu de ces bois dont je viens
de parler, il sort du fonds de
la mer un boüillon d'eau dou-
ce gros comme les deux poings
qui conserve sa douceur dans un
circuit de vingt pas, sans se mé-
ler en façon quelconque, soit

Septentrionale. CHAP. VII. 191
par le flux ou le reflux de la
mer, en sorte que le bouillon
d'eau douce hausse & baisse
comme la marée : les pecheurs
y vont faire leurs eaux avec
leurs chaloupes pleines de ba-
riques qu'ils emplissent à seaux,
comme s'ils puisoient dans le
bassin d'une fontaine. A l'en-
droit où est cette source extra-
ordinaire, il y a une brasse d'eau
aux plus basses marées, & l'eau
est salée tout autour comme le
reste de la mer.

La grande Isle de Miscou a
sept à huit lieues de tour, avec
plusieurs grandes ances, près
desquelles sont plusieurs prairies
& étangs où la mer monte & où
il se trouve une grande quantité
de chasse de toutes sortes d'oi-
seaux, il s'y trouve aussi beaucoup

192 *Description de l' Amerique*
de perdrix & de lapins, il y a là
quatre ruisseaux qui coulent en
la mer, dont deux peuvent por-
ter canots, les autres non; les
bois y sont comme aux autres
endroits, il y a neantmoins plus
de sapins; la terre y est sablon-
neuse & ne laisse pas d'estre bon-
ne, tous les herbages y viennent
tres-bien, & lors que j'y avois
une habitation j'y fis planter
force noyaux de pesche, pavie,
presse, & de toutes sortes de
fruits à noyau qui y vinrent à
merveille; j'y fis aussi planter de
la vigne qui reüssit admirable-
blement: mais deux ans après
d'Aunay m'en deposseda en ver-
tu d'un Arrest du Conseil, quoy
que j'eusse une concession de la
Compagnie, en consideration
de laquelle il fit accommode-
ment

ment avec celuy qui y comman-
doit pour moy , l'on inventoria
toutes les marchandises & vic-
tuailles que j'y avois, de la valeur
desquelles il donna sa promesse
payable l'année suivante , avec
les risques de la grosse aventure
dont je n'ay jamais pû rien reti-
rer. Ainsi tant qu'il n'y aura
point d'ordre & que l'on ne fera
point asseuré de la jouissance de
ses concessions , le país ne se peu-
plera jamais & sera toujours à
l'abandon des Ennemis de la
France.

La sortie & l'entrée des navi-
res est entre la grande Isle & cet-
te grande pointe de sable de la
petite Isle , il faut costoyer la
grande Isle pour prendre le bon
chenal , qui a toujours brasse &
demie & deux brasses d'eau, for-

194 *Description de l'Amérique*
tant de là il faut entrer dans la
baye des Chaleurs & en faire le
tour pour aller à l'isle Percée.



CHAPITRE VIII.

*Description de l'Isle S. Jean
& des autres Isles qui sont
dans la grande Baye de saint
Laurent jusqu'à son entrée,
mesme de l'Isle de Sable & de
tout ce qui les concerne; soit
à l'égard de la terre, des bois,
& de la pesche, chasse, rivie-
res, & autres particularitez.*

A Vant que d'entrer dans la
baye des Chaleurs je vous
feray icy la description de l'isle
de saint Jean & de toutes les au-
tres isles qui sont dans la grande
baye de saint Laurent.

Je reprends mon chemin

R ij

196 *Description de l'Amérique*
dés la grande entrée qui est
entre le cap de Rest en l'isle
de Terre neufve & le cap de
Nort dans l'isle du cap Breton,
dans cette espace l'on trouve
l'isle de saint Paul qui est éloi-
gnée environ de cinq lieuës du
cap de Nort, & dix-huit du cap
de Rest : de là entrant vingt
lieuës dans la grande baye de S.
Laurent l'on trouve les isles aux
Oiseaux, elles portent ce nom à
cause du grand nombre qui s'y
trouve, & si les navires pescheurs
qui entrent en cette baye ont
beau temps en y passant, ils en-
voyent leurs chaloupes qui s'y
chargent d'œufs & d'oiseaux,
puis passant le long des isles Ra-
mées qui sont sept toutes ran-
gées le long de l'isle du cap Bre-
ton à sept ou huit lieuës au lar-

ge, il y a passage entre les deux pour de grands vaisseaux; j'y ay passé avec un navire de cinq cens tonneaux que je menois à Miscou faire la pesche & porter des victuailles à mon habitation.

Au bout des isles Ramées est l'isle de la Magdeleine, qui est bien plus grande que toutes les autres, il y a un petit havre pour des vaisseaux de quatre vingts ou cent tonneaux, la pesche de la moluë y est abondante, il s'y trouve aussi des loups marins; les Anglois ont voulu y habiter déjà plusieurs fois d'où je les ay chassés, les François estant en possession de ces lieux-là de tems immemorial, & n'estant pas juste qu'ils nous viennent troubler dans nos concessions si anciennes, puisque nous les laissons

198 *Description de l'Amerique*

jouir en paix de tant de nouvelles Colonies qu'ils ont establies dans nostre voisinage, outre qu'ils ne permettent à aucun François de faire pescherie quelle qu'elle soit en leur coste: par le mesme droit ils ne la doivent pas faire aux nostres, ils n'ont pas laissé de la venir faire en l'isle de Sable, qui est à quinze lieuës du cap Breton dans la baye de Campseaux. Cette isle estoit remplie de vaches, y estant venus habiter ils ont tout détruit pendant le séjour qu'ils y ont fait, ils pretendoient aussi y faire pesche de vaches marines mais ils n'en purent pas venir à bout, ils furent contraints de l'abandonner: il y a dans le milieu un estang d'eau douce & quelque peu d'herbes qui poussent

au travers du fable , elle a bien vingt ou vingt-cinq lieuës de longueur & une portée de canon de largeur , elle est dangereuse à cause des battures qu'elle a du costé de la mer , qui mettent trois ou quatre lieuës hors & sont toutes plattes , & asséchent de basse mer plus d'une lieuë , il n'y a plus dessus que l'étang & de l'herbe , n'y estant resté aucunes vaches , on les a seulement tuées pour en avoir les peaux.

Revenant à nos isles de Brion & de la Magdeleine , ce ne sont que rochers & dessus des sapins entremêlez de petits bouleaux: à huit ou dix lieuës de là l'on rencontre l'isle de saint Jean sur la route de l'isle Percée , l'on en passe à la veuë selon la rencon-

200 *Description de l' Amerique*
tre des vents il ne la faut pas ap-
procher de prés, car toute la cô-
te du costé de la baye n'est que
sable & qui a des battures à plus
d'une lieuë au large. Cette isle a
bien vingt-cinq ou trente lieuës
de longueur & une lieuë de lar-
ge au milieu, estant à peu près
de la figure d'un Croissant, &
pointuë des deux bouts: le costé
qui regarde la Terre ferme est
bordé de rochers, il y a deux an-
ces où deux ruisseaux viennent
se décharger dans la mer, des
barques y peuvent entrer y a-
yant dedans des especes de pe-
tits havres, de ce costé-là les
bois y sont tres beaux, ce qu'il y
a de terre y paroist assez bonne:
cette isle n'est couverte presque
que de sapins mêlez de quelques
hestres & bouleaux. Du costé

qui regarde la grande baye il y a aussi deux havres d'où sortent deux petits ruisseaux, mais les entrées sont fort plattes, il y a assez d'eau dedans, j'ay autrefois entré dans celuy qui est le plus proche de la pointe de Miscou, j'y ay veu trois grands vaisseaux Basques, mais pour y entrer il leur falloit tout décharger en rade, porter tout à terre, & ne laisser de l'este que pour soustenir les vaisseaux, & puis le coucher sur le costé comme pour leur donner carene, puis les remorquer dedans avec des chaloupes: ils sortoient de mesme maniere, apres quoy ils portoient tout leur poisson en rade pour le charger, l'on n'y peut plus aller à present les entrées en estant bouchées & le

202 *Description de l'Amerique*
risque trop grand, ce qui les obligeoit d'aller là estoit l'abondance du poisson qui est à cette coste, outre qu'ils estoient proche du banc aux Orphelins où le poisson est aussi grand que celui du grand banc, la marée entre bien avant en des endroits de cette isle, ce qui fait de grandes prairies & plusieurs estangs; en tous ces lieux là le gibier y abonde, il s'y trouve force pasturage, ils y font leurs nids & s'y déplument: l'on y trouve des gruës, des oyes blanches & des grises comme en France, pour des originaux il n'y en a point, il y a des cariboux qui est une autre espece d'originaux, ils n'ont pas les bois si puissant, le poil en est plus fourny & plus long, & presque tous blancs, ils sont ex-

Septentrionale. CH. VIII. 203
cellents à manger, la chair en
est plus blanche que celle d'ori-
gnac, il y en a peu, les Sauvages
les trouvent trop bons pour les
y laisser croistre: cette beste a la
cervelle partagée en deux par
une toile qui fait comme deux
cervelles.



CHAPITRE IX.

Description de la Baye des chaleurs & de tout le reste de la coste de la grande Baye jusques à l'entrée de la grande riviere de saint Laurent, y compris toutes les rivieres, ports & havres, les qualitez des terres, des bois, des especes de pesche, de chasse, &c.

IE reviens pour entrer dans la Baye des chaleurs estant fortty du havre de Miscou, laissant la grande Isle à la gauche on la costoye environ trois lieues durant, apres quoy on trouve le

petit passage qui vient de la baye de Miramichy dont je vous ay marqué l'entrée cy-dessus, ce passage est propre pour des barques qu'on voudroit faire aller par là en la baye des chaleurs, & leur faire cottoyer les Isles de Tousquet, qui ne sont à proprement parler que des platins ou bancs de sables dont partie assechent de basse mer, mais à la grande Isle il y a deux endroits où les navires pescheurs peuvent mouïller, il y faut entrer par la baye des chaleurs pour y aller, l'on trouve deux canoaux ou chenaux, dont l'un va à un bout de l'Isle & l'autre à l'autre bout où les vaisseaux mouïillent à fourchez sur quatre cables, la grande Isle de Tousquet a quatre à cinq lieuës de tour, elle

206 *Description de l'Amérique*
a deux grandes ances où les
vaisseaux mouillent, ils sont pro-
ches de leur échaffaux, ils ont
de la grave & des vignaux pour
faire secher leur poisson; la pes-
che est tres-bonne en ces quar-
tiers-là, le harang y donne à for-
ce aussi bien que le maquereau,
il s'en prend grande quantité
aux eschaffaux quoy que la plus
part de la coste ne soit que sa-
ble & petits cailloux que la mer
roule au bord, & qui fait ce
qu'on appelle grave, propre à
secher le poisson, & en quel-
ques endroits le tout est roches;
pour les bois la plus grande par-
tie sont sapins, dans le milieu
de l'Isle il se trouve quelques
beaux arbres; l'autre Isle n'est
pas si grande pour la terre & le
bois, c'est quasi la mesme cho-

se, la chasse est bonne en toutes ces Isles qui sont environnées d'ances & de prairies, où le gibier trouve force pâture, les costes sont bordées de roziers, pois & framboisses sauvages : cette baye de Tousquet a environ trois à quatre lieuës d'étendue.

Sortant de là entrant dans la baye des chaleurs, l'on costoye dix lieuës de roches escarpée au pied desquels la mer bat, en sorte que si un navire s'y perdoit il ne s'en sauveroit personne, le dessus est couvert de méchans petits sapins : cela passé on trouve une petite riviere dont l'entrée en'est propre que pour des chaloupes, & de pleine mer seulement : trois lieuës plus avant il y a une grande ance,

208 *Description de l'Amerique*

dont une pointe qui avance vers la mer fait un costé de l'entrée du bassin de Nepegiguit : toute l'estenduë de cette grande anse est d'une lieuë de long : elle a derriere elle de grandes & belles prairies qui s'étendent une grande demie lieuë au delà de l'entrée du bassin , lequel a plus d'une lieuë & demie de longueur & bien près d'une de large : à trois lieuës au large & vis à vis de son entrée en mer il y a des battures , dont la moitié assechent de basse mer , il reste un petit canal par où des chaloupes peuvent entrer environ une portée de fuzil dans le bassin , & tout le reste du bassin asseiche de basse mer : il s'y voit une si grande quantité d'outardes , canards & cravans , que cela n'est

Septentrionale. CH. VIII. 209
n'est pas croyable, & tout cela
fait un si grand bruit la nuit que
l'on a peine à dormir : lors que
la mer monte elles se retirent à
la coste où l'on en tue en
quantité à l'abry du bois, il se
décharge quatre rivières dans
ce bassin, dont trois viennent
des montagnes qui paroissent à
leurs extremités, & l'autre qui
est la plus grande, tombe dans
ce bassin à main gauche en en-
trant : c'est celle par où l'on va
& vient de Miramichy qui n'est
que pour des canots : il y mon-
te force saumon dans les trois
autres, & l'on n'a jamais veu
une si grande abondance de tou-
tes sortes de coquillages, de
plyes, & de homars, qu'il s'en
trouve sur ces platins, ce ne
sont presque que des prairies

210 *Description de l'Amérique*
d'un costé & d'autres de ce
bassin, ensuite desquelles la ter-
re est chargée de beaux arbres
de toutes les especes que j'ay
marquée cy-dessus : il y a aussi
à la droite en entrant une gran-
de pointe de sable, qui répond
quasi vis à vis de l'autre, ce qui
rend l'entrée du bassin étroite :
lors que la mer monte & entre
dedans, l'on pèche à cette en-
trée grand nombre de maque-
reaux : il y entre aussi des estur-
geons qui ont plus de six pieds
de long & qui ressortent avec
la marée, & force saumons qui
montent dans les rivières. Mon
habitation de Nepigiguit est sur
le bord de ce bassin; à une lieue
à la droite de son entrée de basse
mer un canot n'en sçauroit ap-
procher : c'est où j'ay esté obli-

gé de me retirer après l'incendie de mon Fort de saint Pierre en l'Isle du cap Breton. Ma maison y est flanquée de quatre petits bastions avec une palissade dont les pieux sont de dix-huit pieds de haut, avec six pieces de canon en batteries: les terres n'y sont pas des meilleures, il y a des roches en quelques endroits: j'y ay un grand jardin dont la terre est bonne pour les legumes qui y viennent à merveille: j'ay aussi semé des pepins de poires & pommes, qui ont levé & s'y sont bien conservés quoy que ce soit le lieu le plus froid que j'aye, & où il y a plus de nege: les pois, & le bled y viennent passablement bien, les framboises & les fraises y sont en abondance par toute

Sortant de Nepegiguit pour achever ma route vers l'Isle percée, après avoir fait deux lieuës l'on trouve une petite riviere où entre une chaloupe environ demie lieuë, les canots y montent fort haut, il y entre du faumon d'une longueur extraordinaire, il s'y en est pris de six pieds de long, il s'y trouve aussi grande abondance de chasse, la terre y est bonne, les arbres sont beaux de toutes les especes susdites.

Environ trois lieuës plus avant, l'on trouve une grande baye qui a quatre lieuës d'ouverture, & dix-huit à vingt lieuës de profondeur: les terres y sont hautes & presque toutes montagnes de roches: il y a plusieurs petits ruisseaux & ri-

vieres qui tombent dedans cette baye, il y en a par où les Sauvages peuvent monter si avant dans les terres, que par le moyen de quelques portages de canots ils entrent dans des lacs qui se déchargent dans la grande riviere de saint Laurens d'où ils vont à Kebec, en sorte que de Nepegiguit à la grande riviere, ils n'emploient pour l'ordinaire que trois jours à faire ce chemin: il se trouve aussi en cette baye des terres basses & de grandes ances où la mer entre, ce qui fait des prairies & étangs où l'on trouve grande abondance de toutes sortes de gibier, la terre y est bonne par des endroits, les bois y sont beaux, comme fresnes, bouleaux, mignogon, erables, cedres, & de

214 *Description de l' Amerique*
toutes autres sortes d'arbres ;
sur les costeaux des montagnes
il s'y trouve des mesmes arbres,
mais beaucoup de sapins & pins.
Sortant de cette grande baye
qui se nomme la baye de Risti-
gouche , continuant son che-
min l'on trouve encore envi-
ron cinq ou six lieuës de terres
hautes & rochers ; cela pas-
sé la terre s'abaisse , & l'on
trouve une grande anse où la
mer fait des prairies & des é-
tangs qui est pais de chasse , &
dans la terre qui est au fonds de
ces prairies il y a de fort beaux
arbres , puis l'on costoye deux
bonnes lieuës de terre qui s'a-
vancent vers l'eau , ce qui fait
un cap que l'on nomme le petit
Paspec-biaë : il y a une riviere
où les chaloupes se mettent à

l'abry lors qu'ils viennent faire leur dégrat du grand Paspebiac qui est à quatre lieuës de là. Nous expliquerons ce que c'est que dégrat lors que nous traiterons de la pesche : la mouë donne à l'un quand elle manque à l'autre, mais tous les vaisseaux pescheurs mouillent au grand : les quatre lieuës de costes sont hautes & de rochers, au pied desquels la mer bat quand elle est haute : Cela passé on trouve une grande pointe de cailloux que la mer y a amassez meslez de sable, c'est ce que l'on appelle grave, surquoy les pescheurs font secher leur poisson. A la pointe de cette grave il y a une entrée pour des chaloupes où la mer monte, qui fait de grandes prairies &

216 *Description de l'Amerique*
étangs : derriere cette riviere
l'on trouve force moules,
plyes, hommars, & abondan-
ce de gibier, & au temps des
tourtres il y en vient une infini-
té, & d'oyes blanches & grises;
mais elles n'y tardent que pour
paistre, puis elles passent outre,
partie vont dans le bassin de Ne-
pegiguit, & si tost que les unes
se levent les autres s'y posent:
cette grave fait une grande an-
ce où les navires pescheurs
moüillent à quatre cables, car
ce n'est proprement qu'une ra-
de qui n'est pas mauvaise, &
la tenuë y est bonne proche de
terre, deux vaisseaux y peuvent
tenir à l'aise au milieu de l'ance.

Pour en sortir il faut doubler
une grande pointe de fable,
après laquelle on trouve une
autre

autre anse qui a bien une lieuë de profondeur, ensuite dequoy l'on costoye une lieuë de rochers escarpez, au bout desquels l'on trouve encore une autre anse qui s'enfonce un bon quart de lieuë dans les terres, & dans le fonds est une petite riviere où il ne peut entrer que des chaloupes : la terre y est bonne dedans & les bois fort beaux ; de cette riviere au port Daniel il y a trois à quatre lieuës qui ne sont encore que des costes de rochers escarpez, au pied desquels la mer bat, en sorte que depuis Paspecbiac jusques au port Daniel personne ne se pourroit sauver d'un naufrage qui s'y feroit, si ce n'est en cette petite riviere, ou au port Daniel ; son entrée a une bonne

T

218 *Description de l'Amerique*
demie lieuë d'ouverture, les
deux costez ne sont que rochers
assez hauts, la gauche en en-
trant a des roches qui s'avan-
cent vers l'eau en sorte qu'il
faut ranger le costé à droit pour
y entrer, un navire n'y peut en-
trer plus avant qu'un bon quart
de lieuë; on y peut mouïller
l'ancre; vis à vis le mouillage il
y a une grande anse de sable à la
droite où les barques vont
mouïller: entrant plus avant du
mesme costé c'est une grande
montagne de roches qui est de
pierre à chaux; de l'autre costé
sont des platins qui assechent de
basse mer: il y a une pointe de
sable vis à vis du rocher qui
fait un petit détroit où les bar-
ques peuvent passer, & l'on en-
tre dans un grand bassin qui a

bien une lieuë de profondeur, & peu moins de largeur, il tombe dedans deux grands ruisseaux & d'autres petits, cela fait un canal qui n'est que pour les canots, tout le reste asseche de basse mer : c'est le lieu que le gibier demande, aussi y est-il en grande quantité de toutes façons, les coquillages ne manquent jamais dans les platins, non plus que les hommars : il y a aussi des prairies tout le long de ce bassin, les terres y sont belles & basses toutes couvertes de tres-beaux arbres & de toutes les especes que je puis avoir nommées, ce lieu est fort agreable.

Sortant du port Daniel l'on costoye encore deux lieuës de rochers, après quoy l'on trou-

220 *Description de l'Amérique*

ve un cap de roche fort haut qui se nomme la pointe au maquereau , vis à vis de laquelle il s'y en pefche grande quantité, il y a auffi bonne pefche de moluë, ce cap là eft à douze lieuës du cap d'Efpoir , & entre les deux il y a une grande ance qui a bien quinze lieuës de tour, il y a trois rivières qui tombent dedans , la moluë donne fort en toute cette baye , mais il n'y a point de place pour mettre un navire , finon entre deux Ifles qui font à une bonne lieuë de la pointe au maquereau , encore ce ne peut eftre qu'un vaisseau de foixante ou quatre vingts tonneaux ; trois lieuës plus avant toujourns en fuivant la cofte de cette grande ance, l'on trouve une petite riviere dont l'en-

trée est étroite, la mer y a grand courant, les barques y peuvent entrer bien aisement pourveu qu'on en scache l'entrée, car elle n'est pas droite: estant dedans il y a un grand bassin de deux lieuës de circuit, & dont une partie asseche: les moules, les coquillages, & les huîtres y sont en abondance, & grande quantité de gibier: ce lieu est beau & plaisant, la terre bonne & basse, les arbres beaux, la plupart cedres, pins, sapins, sur les bords, & plus avant dans les terres, erables, fresnes, bouleaux, mignogouon, chesnes, & autres sortes de bois: cinq lieuës plus avant l'on en trouve un autre qui se nomme la petite riviere, il n'y peut aussi entrer que des barques, l'entrée

222 *Description de l'Amerique.*

est plus facile n'y ayant qu'un détroit où la terre conduit ; le dedans n'est pas si large que l'autre, il y a aussi plus d'eau & l'on y entre plus avant ; le païs est à peu près de mesme, tant pour le terroir que pour les arbres, la pesche du coquillage & la chasse y est abondante, & de plus l'on y prend du maquereau ; à quatre lieuës plus avant l'on en trouve une autre qui se nomme la grande riviere, parce qu'elle est plus profonde, mais l'entrée en est plus difficile en ce qu'il y a barre, & il s'y fait une digue de cailloux & sable que la mer y amene ; l'entrée est tantost à un endroit & tantost à l'autre, parce qu'elle est dans le fonds de la baye, & que quand le vent vient

de la mer par tourmente il donne droit dans l'embouchure, & l'emplit de cailloux jusques à ce que l'abondance de l'eau qui a esté renfermée quelque temps fasse assez d'effort pour repousser cét obstacle & en laisser l'ouverture libre par l'endroit où la tourmente avoit moins poussé de cailloux : c'est dans ces deux rivières qu'on a accoutumé de se sauver : les bateaux Normands du banc aux orphelins, lors qu'ils y sont trop pressés de la tempeste, pendant que leurs navires sont à l'Isle percée qui est à dix-huit ou vingt lieuës du banc aux orphelins où ils ne peuvent gagner, à moins que le vent ne leur serve à se sauver vers leurs vaisseaux, sinon ils n'ont point d'au-

224 *Description de l'Amerique*

tre retraite qu'en ces deux rivières : il s'est bien perdu de ces batteaux là autrefois , à present il n'y vient plus tant de Normands , la traite des pelletteries n'y est pas si bonne que par le passé , ils cherchoient bien plutôt cela que la moluë.

Le dedans de la grande riviere n'est pas large quoy qu'il y ait quelque prairie , la chasse n'y est pas non plus s'y abondante qu'aux autres lieux , les terres y sont plus hautes , aussi y a-t'il plus de sapins qu'aux autres endroits. Continuant la mesme route environ six lieuës la coste est des terres hautes & des rochers , au pied desquels la mer bat , le haut est chargé de sapins & de quelques autres arbres meslez ; cette coste est dan-

gereuse, il s'y est perdu un navire Basque il y a six ou sept ans; le bout de cette coste est le cap d'Espoir esloigné de quatre lieuës de l'isle percée, & d'une lieuë du cap Enragé; en cet endroit se trouve bien souvent deux vents contraires: un navire par exemple viendra de Miscou ou baye des chaleurs portant beau frais le vent arriere, l'autre navire viendra de la baye des moluës ou l'Isle Percée avec aussi vent derriere, qui est à l'opposite l'un de l'autre, lors qu'ils approchent de ces caps ils trouvent le vent tout calme tous deux, ou bien il faut que l'un des deux vents l'emporte sur l'autre & le repousse, cela arrive souvent en cet endroit: de là à l'isle Per-

226 *Description de l'Amérique.*

cée toute la coste est fort haute de roches couppees, la mer bat au pied, & quand il y arrive quelque naufrage c'est sans ressource, mais dans le milieu on trouve une petite anse où une chaloupe se peut mettre à couvert.

L'Isle Percée est une grande roche qui peut bien avoir cinquante à soixante brasses de hauteur escarpée à pied droit des deux costez, & peut avoir de largeur trois ou quatre brasses; de basse mer, l'on y va de terre ferme à pied sec tout autour, elle peut avoir de long trois cens cinquante ou quatre cens pas: elle a esté bien plus longue, allant auparavant jusques à l'Isle de Bonne-aventure, mais la mer l'a mangée par le pied ce qui la fait tomber, & j'ay veu

qu'il n'y avoit qu'un trou en forme d'arcade par où une chaloupe passoit à la voile, c'est ce qui luy avoit donné le nom de l'isle Percée; il s'en est fait deux autres depuis qui ne sont pas si grands, mais qui à present croissent tous les jours; il y a apparence que ces trous affoiblissant son fondement, & seront cause à la fin de sa cheute, apres quoy les navires n'y pourront plus demeurer: tous ceux qui y viennent faire leur pesche mouillent l'ancre à l'abry de cette Isle, à une longueur ou deux de cable d'icelles, il y a trois ou quatre brasses d'eau, en s'éloignant on trouve toujours plus de profondeur: ils sont tous ancrez à quatre cables, & mettent des flottes ou pieces de bois

228 *Description de l'Amerique*
de cedre à leurs cables pour les
supporter crainte des roches
qui sont au fonds, quand le mau-
vais temps vient de la mer, qui
porte sur l'Isle la houle qui don-
ne contre & fait une ressaque
qui retourne contre les navires,
qui empesche que les cables ne
travaillent; à la longueur de
quatre à cinq cables de l'Isle, il
y a trois roches qui couvrent de
pleine mer, & la plus au large
est à deux ou trois longueurs de
cable de la terre: ces rochers
là rompent encore la mer,
qui fait qu'elle n'en est pas si
rude.

J'y ay veu jusques à unze na-
vires pescheurs qui ont tous
chargé de moluë: la pesche y
est tres-abondante, on y prend
grand nombre de maquereaux

& harangs pour la boitte, l'éperlan, & le lançon donnent aussi à la coste où ils s'échouent qui est encore tres-bon pour la boitte, la moluë les fuit, ce qui rend la pesche bonne, la terre ne l'est pas moins : le long de la coste, qui est platte, les pescheurs y ont apporté de petits cailloux pour faire une grave, afin de faire secher la moluë; au de là de cette grave il y a des prairies où ils font des vignaux; ces prairies se sont faites par la grande quantité de sapins que les pescheurs y ont abbattus pour faire leur échaffaux, & qu'ils abattent tous les jours, toute cette coste là n'estant auparavant que sapins, à present il n'y en a plus que des petits qui y sont revenus, ils leurs en

230 *Description de l'Amérique.*

faut aujourd'huy aller chercher à la montagne qui est à deux portée de fuzil de la coste, & les apporter sur leurs épaules, ce qui est une grande fatigue, autrement ils les vont querir dans le fonds de la baye des moluës avec des chaloupes; il leur en faut pour faire leurs échaffaux sans quoy ils ne pourroient habiller la moluë; la montagne est fort haute & s'appelle la table à Rolant, elle se voit en mer de dix-huit à vingt lieuës; elle est platte & de forme carrée, ce qui luy a donné ce nom: il y a d'autres montagnes joignantes aussi hautes. Ces montagnes-là vont toutes en descendant jusqu'au fonds de la baye des moluës, qui est à trois bonnes lieuës de l'isle Percée, où

la chasse y est bonne, à la saison des tourtres où les pefcheurs en font grand meurtre & grande chere : Ils font des jardins où ils cultivent des choux, des pois des fèves, & de la salade, ils envoient aussi à la chasse en la baye des moluës pour se bien traicter. Mais avant que d'y entrer, parlons de l'Isle de Bonne-aventure qui est à une lieuë & demie de l'isle Percée & vis à vis, elle est aussi haute que l'isle Percée & de figure ovalle; elle a deux lieuës de tour toute couverte de sapins, parmi lesquels il se trouve aussi d'autres arbres, la chasse des lapins y est bonne, de trente collets tendus le soir, l'on a du moins vingt lapins le lendemain matin: les tourtres y abondent par la

quantité des fraises & des framboises dont elles sont friandes, pour la pesche elle y est aussi bonne qu'à l'isle Percée, mais la commodité n'y est pas pareille, il n'y a de grave que pour un navire, j'y ay veu trois navires mouïller devant une petite anse par où l'on aborde en cette Isle, tous les autres vaisseaux en cet endroit seulement peuvent avoir des vignaux, mais il faut qu'ils fassent un chemin avec des sapins depuis le bord de l'eau avec des eschaffaux qui vont toujours en montant jusques à douze ou quinze brasses de haut par où il leur faut porter leur poisson pour le faire secher sur leurs vignaux.

Sortant de Bonne-aventure & de l'isle Percée, l'on entre en
la

la baye des moluës qui a quatre lieuës d'ouverture, & trois de profondeur, le costé qui joint l'isle Percée sont ces montagnes qui vont en baissant jusques au fonds ; de cette baye où est l'emboucheure d'une petite riviere de barre, les chaloupes n'y entrent que de beau temps, la mer asseche assez loin de l'entrée, il n'y a pas grande eau dedans de basse mer, sinon un petit canal pour des canots ; c'est une grande étendue de platins & prairies qui rendent la chasse abondante & la pesche de toutes sortes de coquillages ; le faumon y monte en quantité, ce lieu-là est assez agreable, la terre bonne & toutes sortes d'arbres & fort gros, il s'y trouve de beaux sapins, si les pescheurs

234 *Description de l'Amérique*
ont m̃aque de m̃ature ils la vont
chercher en ce lieu; de là suivant
la coste pour aller à l'autre bout
de la baye, il faut faire quatre
à cinq lieuës de coste qui vont
toute en remontant, mais non
pas si haut que de l'autre costé;
ce sont des rochers couverts de
sapins, & quelques autres petits
arbres de bouleaux & fresnes,
il s'y en trouve peu de gros, cet-
te pointe se nomme le Forillon,
il y a une petite Isle devant où
les pescheurs de Gaspé viennent
faire leur degrad pour trouver
la moluë; de cette isle en la
riviere de Gaspé ou mouil-
lent les vaisseaux pescheurs, l'on
compte quatre bonnes lieuës,
scavoir deux lieuës à l'entrée de
la riviere & deux où sont les vais-
seaux; les pescheurs ont la une

belle grave suffisamment pour deux grāds vaisseaux, la terre des environs de cette grave, est bien haute, sur laquelle est une grande espace toute couverte d'herbe, & au delà des bois de toutes sortes qui ne sont pas bien gros & force sapins; une lieue plus avant dans la riviere, est une anse où l'on peut mettre pied à terre; sur le haut est le lieu où l'on a voulu faire trouver une mine de plomb, & Messieurs de la Compagnie y ont fait de la dépense, sur ce que des personnes leur en ont apporté quelques morceaux qui veritablement étoient bons, mais c'estoit seulement de quelques petites vaines qui couroient sur la roche, que la force du Soleil avoit purifiées, car toute la mine n'est au-

236 *Description de l'Amerique*
tre chose qu'antimoine & qui
n'est pas abondante, je la con-
noissois il y a plus de vingt ans;
si elle eust esté bonne je ne l'au-
rois pas laissée inutile, j'ay trou-
vé assez de personnes qui l'ont
voulu entreprendre sur les es-
chantillons que j'ay fait voir,
je n'ay jamais voulu, sçachant
bien que je les aurois trom-
pez, c'est ce que je ne suis point
capable de faire, à moins que je
ne fusse moy-mesme trompé
sans le connoistre, il ne paroist
que de grandes montages au
haut de cette riviere, elles sont
separées les unes des autres tou-
tes couvertes de bois, il se pes-
che du harang à l'entrée de cet-
te riviere & force maquereau; au-
tour du mouillage des vaisseaux.
La pesche de la molue y est bon-

ne, & la chasse de la tourtre aussi: Sortant de cette riviere l'on passe un grand cap, & à trois ou quatre lieuës de là paroist le cap des Roziers qui est la borne de ma concession; je n'ay point esté de ce costé-là, je l'ay veu seulement de loin passant pour aller à Kebec il fait l'entrée de la grande riviere de saint Laurens du costé du Sud, & borne ma concession du costé du Nord. Voilà l'estenduë des costes depuis la nouvelle Angleterre jusques à la grande riviere de saint Laurent & des Isles, du moins des principales.

*Articles arrestez entre le sieur
 Vvak Chevalier & Ambas-
 sateur du Roy de la grande
 Bretagne deputé dud. Sr Roy
 & les sieurs de Buillon Con-
 seillers du Roy tres-Chrestien
 en ses Conseils d'Etat & Pri-
 vé, & Bouthillier Conseiller
 de sa Majesté en sesd. Conseils
 & Secretaire de ses comman-
 demens, Commissaires depu-
 tez par sadite Majesté pour
 la restitution des choses qui
 ont esté prises depuis le Traité
 fait entre les deux Couronnes
 le 24. Avril 1629.*

DE la part de sadite Majesté
 de la grande Bretagne, le

sieur Isaac Vvak Chevalier & son Ambassadeur près du Roy tres-Chrestien en vertu du pouvoir qu'il a, lequel sera inferé en fin des Presentes, a promis & promet pour & au nom de sadite Majesté de rendre & restituer à sadite Majesté tres-Chrétienne tous les lieux occupez en la nouvelle France, l'Accadie & Canadas par les Sujets de sadite Majesté de la grande Bretagne, iceux faire retirer desdits lieux, & pour cet effet ledit sieur Ambassadeur délivrera lors de la passation & signature des presentes aux Commissaires du Roy tres-Chrestien en bonne forme le Pouvoir qu'il a de sadite Majesté de la grande Bretagne pour la restitution desdits lieux; ensemble les commandements de

ladite Majesté à tous ceux qui commandent dans le Port royal, Fort de Kebec & Cap Breton, pour estre lesdites Places & Forts rendus & remis és mains de ceux qu'il plaira à sa Majesté tres-Chrestienne, ordonner huit jours après que lesdits commandements auront esté notifiés à ceux qui commandent ou commanderont lesdits lieux : ledit temps de huit jours leur estant donnez pour retirer cependant hors desdits lieux Places & Forts, leurs armes, bagages, marchandises, or, argent, ustenciles & generalement tout ce qui leur appartient, ausquels & à tous ceux qui sont esdits lieux est donné le terme de trois semaines après lesdits huit jours expirez, pour durant icelles ou plutôt,

toft , si faire se peut , rentrer
 en leurs navires avec leurs ar-
 mes , munitions , bagages , or,
 argent , utanciles , marchand-
 ses , pelleteries & generalement
 tout ce qui leur appartient, pour
 de là se retirer en Angleterre
 sans séjourner davantage esdits
 païs. Et comme il est necessaire
 que les Anglois envoient esdits
 lieux pour reprendre leurs gens
 & les ramener en Angleterre , il
 est accordé que le General de
 Caen payera les frais necessaires
 pour l'équipage d'un navire de
 deux cens ou deux cens cin-
 quante tonneaux de port que
 les Anglois enverront esdits
 lieux , à sçavoir le loüage du na-
 vire d'aller & retourner, victuail-
 les des gens , tant de marine
 pour la conduite du navire que

de ceux qui sont à terre, lesquels on doit ramener, salaire d'iceux, & generalement tout ce qui est necessaire pour l'équipage d'un navire dudit port pour un tel voyage, selon les usances & coutumes d'Angleterre: Et de plus que pour les marchandises loyales & marchandes qui pourront rester es mains des Anglois non troquées, qu'il leur donnera satisfaction esdits lieux selon qu'elles auront coûté en Angleterre, avec trente pour cent de profit en consideration des risques de la mer & port d'icelles payé par eux.

Procedant par les Sujets de sadite Majesté de la grande Bretagne à la restitution desdites Places, elles seront restituées en mesme estat qu'elles estoient lors de la prise.

Que les armes & munitions
 contenuës en la déposition du
 sieur de Champlain, ensemble
 les marchandises & utensiles
 qui furent trouvez à Kebec lors
 de la prise, seront renduës en es-
 pece ou en valeur, selon que le
 porte la deposition dudit sieur
 de Champlain, & sera le conte-
 nu en icelle, ensemble tout ce
 qui est justifié par ladite depo-
 sition avoir esté trouvé audit
 lieu lors de la prise, rendu &
 delaisé audit Fort entre les
 mains des François: Et si quel-
 que chose manque du nombre
 de chacune espece, sera satisfait
 & payé par le sieur Philippes
 Burlamachy, à qui par sa Ma-
 jesté tres-Chrestienne sera or-
 donné hormis les coûteaux,
 castors, & pourveu des debtes

enlevez par les Anglois, dequoy on a convenu cy-dessous, & satisfaction a esté donnée audit General de Caen, pour & au nom de tous ceux qui y pourroient avoir interest.

De plus le sieur Burlamachy de la part de sa Majesté de la grande Bretagne pour & au nom de sadite Majesté, à la requeste & commandement dudit Sr Ambassadeur selon l'ordre qu'il a receu d'Elle, & encore en son propre & privé nom, a promis & promet de payer audit General de Caen dans deux mois, du jour de la signature & datte des Presentes, pour toutes & chascunes desdites pelleteries, coûteaux, debtes deuës par les Sauvages audit general de Caen, & autres marchandises à luy apar-

tenantes trouvées dans lesdits Forts de Kebec en l'an 1629. de la somme de 820700 livr. tournois.

Plus luy faire rendre & restituer en Angleterre la barque nommée l'Helene, agrets, canons, munitions & appartenances selon le memoire qui en a esté justifié pardevant le Seigneur du Conseil d'Angleterre.

Seront de plus restituez audit general de Caen dans l'habitation de Kebec, toutes les barriques de galettes, barils de pois, prunes, raisins, farines, & autres marchandises & victuailles des traites qui estoient dans ladite barque lors de la prise d'icelle en l'an 1629. ensemble les marchandises à luy appartenantes, qui ont esté déchargées & laissées l'année der-

niere à Kebec en la riviere S. Laurent, païs de la nouvelle France.

Et en outre promet ledit sieur Burlamachy audit nom que dessus, payer ou faire payer dans Paris, à qui par sa Majesté tres-Chrestienne fera ordonné, la somme de soixante mil six cens deux livres tournois dans ledit temps, pour les navires le Gabriel de saint Gilles, sainte Anne du Havre de Grace, la Trinité des sables d'Olone, le saint Laurent de saint Malo, & le Cap du ciel de Calais, canons, munitions, agrets, cordages, victuailles, marchandises, & generalement toutes choses comprises és inventaires & estimations desdits navires faits par les Juges de l'Admirauté en Angleterre. Pareillement pour la barque

d'avis envoyée par les associez
 du Capitaine Bontemps avec
 ses canons, munitions, agrets,
 apparaux, marchandises & vi-
 ctuailles, la somme que l'on
 trouvera que ladite barque &
 marchandises, agrets, canons
 & munitions auront esté vendus
 ou evaluez par ordre des Juges
 de l'Admirauté d'Angleterre, &
 le mesme pour le vaisseau donné
 par ledit Bontemps aux Anglois
 repassez en Angleterre selon le-
 valuation qui en aura esté faite
 comme dessus.

Comme aussi de la part de sa
 Majesté tres-Chrestienne sui-
 vant le Pouvoir qu'elle en a
 donné aux sieurs de Büillion
 Conseiller du Roy en ses Con-
 seils d'Etat & Privé, & Bou-
 thillier aussi Conseiller du Roy

esdits Confeils & Secretaire de
ses Commandements dont co-
pie fera inferée à la fin des Pre-
sentes : Il a promis & accor-
dé que les sieurs Lumague ou
Vanelly donneront caution &
asseurance au nom de sadite
Majesté en leur propre & privé
nom, dès ce jourd'huy datte
desdites Presentes de payer dans
l'espace de deux mois, à compter
du jour de ladite datte audit
Ambassadeur, ou à qui il ordon-
nera en la ville de Paris, la som-
me de soixante quatre mil deux
cens quarante six livres quatre
sols trois deniers tournois pour
les marchandises du vaisseau le
Jacques, & la somme de soixan-
te neuf mil huit cens nonante
six livres neuf sols deux deniers
tournois pour les marchandises

du vaisseau la Benediction, le tout au taux du Roy; & que dans quinze jours lesdits deux navires le Jacques & la Benediction estans maintenant au port du havre de Dieppe avec leurs cordages, canons, munitions, agrets, apparaux & victuailles qui furent trouvez à leur arrivée audit Dieppe, seront restituez audit sieur Ambassadeur d'Angleterre ou à qui il ordonnera; & si quelque chose de cela vient à manquer luy en sera payé en argent comptant.

Et pour le regard du navire le Bride ou Réponse, les sommes auxquelles se trouveront monter ce qui a esté vendu à Calais, tant des vivres & autres marchandises que du corps du navire, canons, munitions, a-

grets , apparaux & victuailles d'iceluy seront payez ; ensemble les sommes auxquelles se trouveront monter le reste de la charge dudit navire trouvé dans iceluy lors qu'il fut pris , lesquelles seront payez sur le pied de la dernière vente faite audit Calais , pour le payement dequoy lesdits sieurs Lumague & Vanelly passeront caution pour le payer à Paris ausdits sieurs Ambassadeurs ou à qui il ordonnera dans le terme susdit.

A esté accordé que sur les sommes qui doivent estre restituées pour les Anglois & François , seront deduits les droits d'entrée , ensemble ce qui aura esté baillé pour la garde des marchandises & reparations des-

dits navires, & particuliere-
 ment douze cens livres pour ce
 qui touche les droits d'entrée
 des marchandises dudit Gene-
 ral de Caen, & douze cens li-
 vres qu'il doit payer pour les vi-
 vres fournis aux François à
 leur retour en Angleterre & en
 France 1629.

De plus a esté convenu de part
 & d'autre, que si lors de la pri-
 se desdits vaisseaux le Jacques,
 la Benediction, le Gabriel de
 saint Gilles, sainte Anne du Ha-
 vre de grace, la Trinité des sa-
 bles d'Olonne, le saint Laurent
 de saint Malo, le Cap du ciel de
 Calais a esté prisé aucune chose
 contenuë és inventaires, & qui
 neantmoins n'aura esté compri-
 se és procez verbaux des ven-
 tes & estimations. Comme aussi,

si lors de la prise desdits vaisseaux il a esté soustrait ou enlevé quelque chose nom comprise és inventaires, faits tant en Angleterre qu'en France par les Officiers de l'Admirauté, il sera loisible aux interressez desdits navires de se pourvoir par les voyes ordinaires de la Justice contre ceux qu'ils pourront prouver estre coupables de ce delit, pour iceux estre contrainsts par corps à la restitution de ce qui sera prouvé avoir esté enlevé par eux, & qu'à ce faire ils seront contrainsts solidairement le solvable pour l'insolvable, sans toutesfois que lesdits Interressez pussent pour raison de ce pretendre aucune reparation de leur griefs par represailles ou

lettres de marques soit par mer
ou par terre.

Pour l'exécution de ce que
dessus, toutes Lettres & Ar-
rests nécessaires seront expediez
de part & d'autre; & fournis
dans quinze jours.





Ensuit la teneur du Pouvoir
dudit sieur Isaac Wak,
Chevalier, Ambassadeur
du Roy de la Grande Bre-
tagne.

CAROLVS Dei gra-
tia magnæ Britannia,
Francica & Hibernia Rex,
Fidei defensor &c. Omnibus
has Literas visuris, salutem.
Cum controversia quædam, &
difficultates huc usque obstite-
rint quominus conditiones &
articuli nuper inter nos & Se-
renissimum Potentissimumque
Regem Francorum Christianis-

simum Fratrem nostrum charis-
 simum initi, redintegrari &
 restitui, ac reconciliationis quo
 illo & justo modo, atque exac-
 tã & debitã ratione illã, quam
 arctissimus utriusque nostrũm
 consanguinitatis, affinitatis, &
 affectus nexus, atque mutua
 Regnorum subditorumque nos-
 trorum consuetudo, vicinitas,
 & utilitas utrimque jubet, &
 requirit, observari & impleri
 potuerint; nobis verò ipsis nec
 quidquam antiquius sit, quàm
 ut nostra parte verbo & promif-
 so nostris regijs satisfaciamus;
 neque ex parte præfati Regis
 Christianissimi aliud quàm idem

reciprocum in nos studium &
 animum nobis promittamus:
 Nos quidem intelligentes nil
 amplius ad tantæ rei perfectio-
 nem superesse nisi ut utrimque
 Commissarij & Procuratores
 sufficienti authoritate instructi
 conveniant, diutius differre nec
 debuimus, nec volumus, quin
 sanetum & necessarium æque
 ac desideratum illud perfectæ re-
 conciliationis opus tam feliciter
 inceptum ad exoptatum finem
 & effectum promoverè, atque
 mutuam mercaturæ exercendæ
 & restaurandæ libertatem, æ-
 què ac sincerè colendæ amicitia,
 & necessitudinis certitudinem
 stabilire

stabilire anniteremur ; igitur
 sciatis quod nos virum nobilem
 & nobis perquam fidelem &
 dilectum Isaacum Vvakum E-
 quitem auratum & nostrum
 apud dictum Fratrem nostrum
 charissimum Regem Christia-
 nissimum morantem Oratorem
 & legatum ; de cuius quidem
 multâ rerum experientiâ , pru-
 dentiâ , virtute , & fide pluri-
 mûm confidimus , fecimus , con-
 stituimus & deputavimus &
 per præsentes facimus , consti-
 tuimus , & deputamus nostrum
 verum & indubitatum commis-
 sarium deputatum & Procura-
 torem , dantes eidem & com-

mittentes plenam & omnimoda-
dam auctoritatem, & potesta-
tem pariter & mandatum gene-
rale & speciale nomine nostro
cum præfato Rege Christianis-
simo Fratre nostro charissimo,
ipsiusque Commissarijs deputa-
tis & procuratoribus ad hoc suf-
ficientem potestatem habentibus,
super dicto controversiarum tol-
lendarum & præfatæ reconcilia-
tionis, mercaturæque stabilien-
dæ negotio communicandi, trac-
tandi, conveniendi, & conclu-
dendi cæteraque omnia & sin-
gula faciendi quæ ad dictam
mutuæ reconciliationis & com-
merciij restitutionis perfectionem

atque ad firmiorem pacem & amicitiam inter nos, nostras Coronas, & subditos firmandam conducunt, atque super iis articulis literas & instrumenta necessaria conficiendi & ab altera parte petendi & recipiendi, denique omnia ea quæ ad præmissa vel circa eadem erunt necessaria & opportuna expediendi: promittentes bona fide & in verbo regio nos omnia & singula quæ inter dictum fratrem nostrum charissimum Regem Christianissimum ejusque Procuratores, Deputatos aut commissarios atque prænominatum Equitem Isaacum Vrakum

nostrum Procuratorem & Lega-
 tum in præmissis seu præmisso-
 rum aliquo erunt facta, pacta,
 & conclusa, rata, grata &
 firma habituros, specialius man-
 datum, si opus fuerit, daturos, &
 omnes defectus, si quippiam in
 hisce literis reperiantur, supple-
 turos atque nunquam contra
 ipsorum aliquid vel aliqua
 contraventuros, imò quid quid
 nomine nostro promissum fuerit,
 inviolabiliter observaturos &
 observari facturos.

In cuius testimonium has
 litteras fieri atque manu nostra
 signatas Regni nostri Angliæ si-
 gillo communiri fecimus; Datas

in regia nostra Grenovici 29.
die Junij anno Christi 1631. re-
gni verò nostri septimo. Ainsì
signé, *CAROLVS* Rex.

Et scellé sur double queue
de cire jaune.



*Ensuit la teneur du Pouvoir
desdits sieurs de Bullion &
Bouthillier Commissaires de-
putez par sa Majesté tres-
Chrestienne.*

L OUIS par la grace de
Dieu Roy de France & de
Navarre : A tous ceux qui ces
presentes Lettres verront, salut.
S'estant rencontréz quelques
difficultez qui ont empesché
jusqu'à present l'effet & entie-
re execution des derniers Arti-
cles arrestez entre Nous, & tres-
haut, tres-puissant, & tres excel-
lent Prince, nostre tres-cher &
tres-amié Beau-Frere, Cousin
& ancien allié le Roy de la

grande Bretagne, & que les
Sujets des deux Couronnes
n'en ayent retirez les fruits que
nous en estions promis pour
leur benefice commun, comme
Nous n'avons jamais eu rien plus
à cœur que faire garder & ob-
server exactement les choses
qui ont esté par Nous promises,
& d'établir & étraindre entre
nous & ledit Roy nostre tres-
cher Frere, la bonne & sence-
re amitié & intelligence qui
doit estre entre nous pour le
bien commun de nos Couron-
nes & du Public, aussi ne desi-
rons nous rien tant que de faire
cesser & terminer au plûtost les
difficultez qui pourroient em-
pescher un si bon œuvre : &
dautant que Nous sommes as-
seuré que ledit Roy de la grande

Bretagne a de son costé la mesme intention, & que mesme il a donné pouvoir par ses Lettres Patentes du 29. Juin dernier au sieur Isaac Wake son Ambassadeur ordinaire resident près de Nous pour traiter de ses affaires, desirant y correspondre de nostre part. Nous avons fait choix pour cette negotiation, nos amés & feaux Conseillers, à nostre Conseil d'Etat, les sieurs de Büillion & Bouthillier Secretaire de nos Commandements, comme de personnages en l'affection, fidelité experience desquelles Nous avons particuliere confiance. A CES CAUSES & autres bonnes considerations à ce Nous mouvans, Nous avons lesdits sieurs de Buillion & Bouthillier commis

mis & deputez , commettons
& deputtons par ces Presentes
signées de nôtre main, avec plein
Pouvoir & mandement special,
pour en nostre Nom conferer ,
negocier & traiter avec ledit
Sieur Wak Ambassadeur, de
l'accōmodement des difficultez
suscitées des restitutions à faire
des choses prises de part & d'au-
tre, de l'établissement d'un bon,
libre, & seur commerce & trafic
entre les Sujets des deux Cou-
ronnes, & generalement de tou-
te autre choses qu'ils verront
estre necessaires & convenables
pour une parfaite reconciliation
entre nous & nos Sujets, & l'af-
fermissement d'une bonne &
durable paix entre Nous & nos
Couronnes, & de ce en passer,
bailler & recevoir tous Articles,

Z

Accords, & Traitez que besoin
fera. Promettons en Foy & pa-
role de Roy avoir pour agrea-
ble, tenir ferme & stable tout
ce qui sera par nosdits Deputez,
fait, geré & negocié, conclud &
arresté sur ce sujet avec ledit
Sieur Ambassadeur, sans y con-
trevenir, ny souffrir que de
Nostre part il y soit contreve-
nu en aucune maniere: Car tel
est nostre plaisir. En témoin
dequoy Nous avons fait mettre
Nostre Scel à cesdites Presen-
tes. **D O N N É** à Mets le vingt-
cinquième jour de Janvier, l'an
de Grace 1632. & de nostre Re-
gne le vingt-deuxième. Signé,
LOUIS. Et sur le reply, Par le
Roy **DE LOMENIE.** Et scellé
sur double queue du grand
Sceau de cire jaune.

En foy de quoy Nous Ambassadeurs & Commissaires susdits, en vertu de nos Pouvoirs avons signé les Presentes Articles à saint Germain, le vingt-neufvième jour de Mars 1632.
Signé,
**ISAACUS WAKUS, BULLION,
BOUTHILLER.**

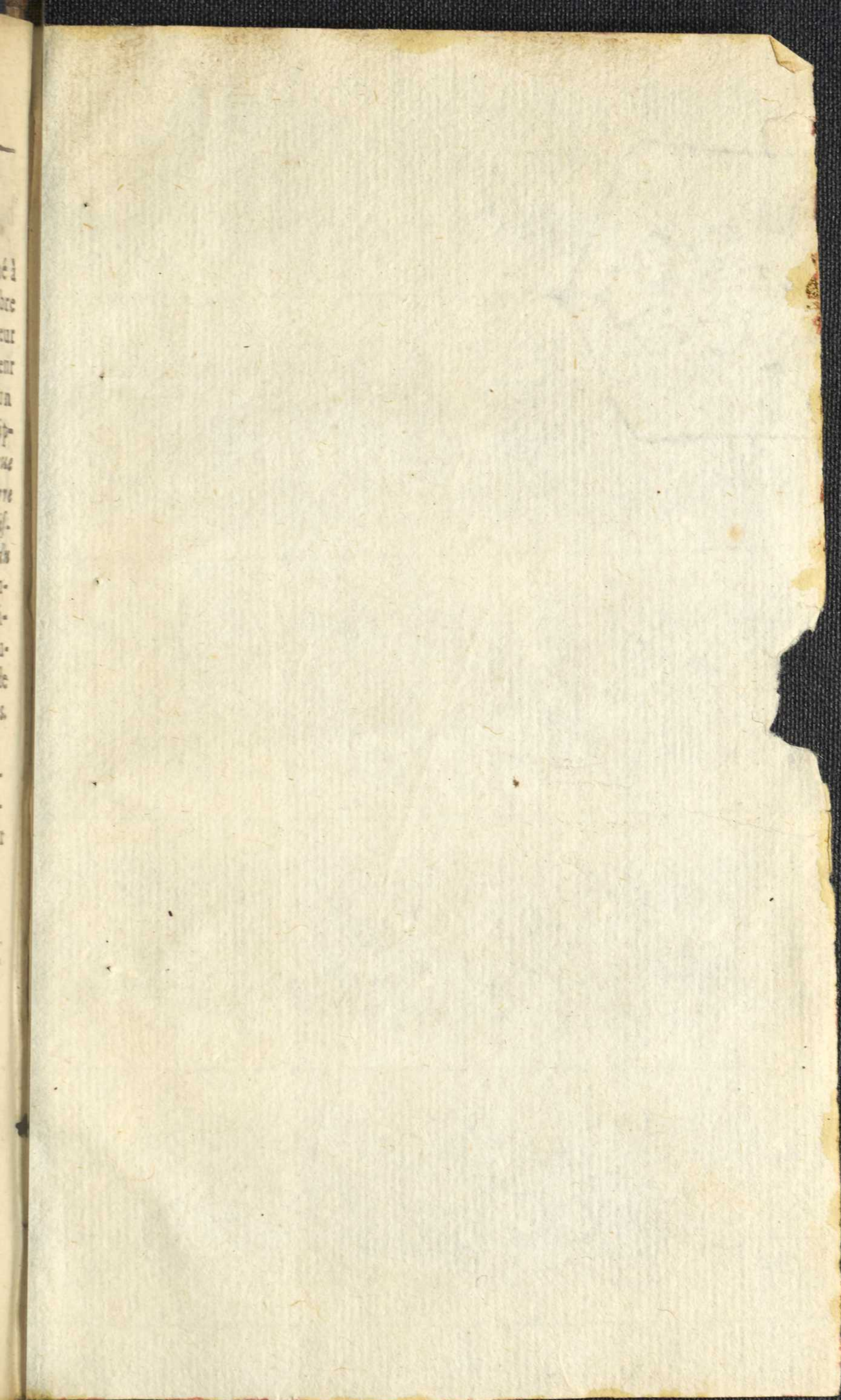
Extrait du Privilege du Roy.

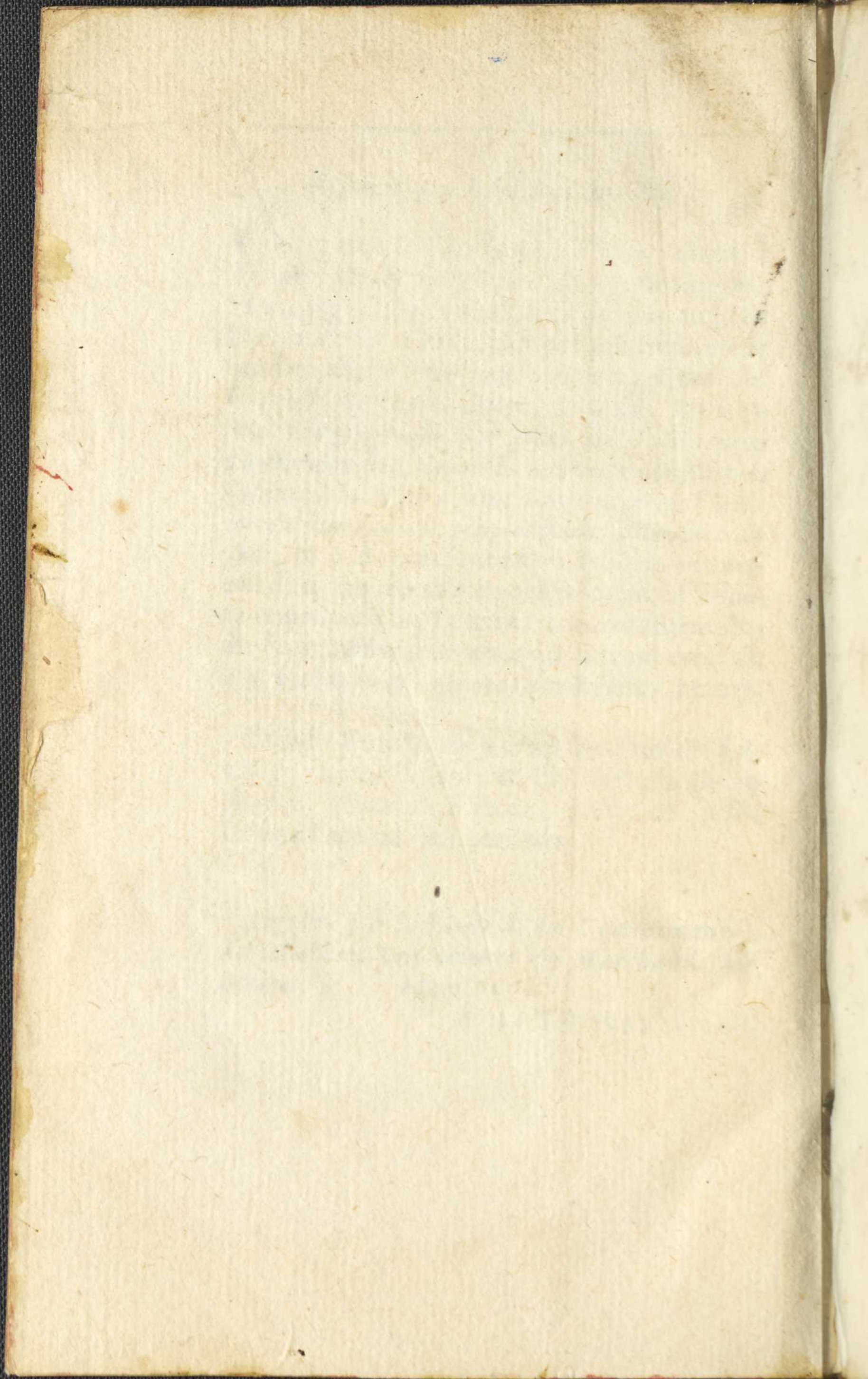
PAr grace & Privilege du Roy, donné à saint Germain en Laye, le 29. Septembre 1671. Signé DALENCE'. Il est permis au sieur Denys de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choisir pendant cinq années, un Livre de sa composition. intitulé, *Description Geographique des costes de l'Amerique Septentrionales, depuis la nouvelle Angleterre jusques à la riviere saint Laurent, avec l'Histoire naturelle des peuples & des animaux du pays, & deffences* sont faites à toutes personnes de quelque qualité quelles soient de le faire imprimer sans l'exprés consentement dudit sieur Denis ou de ceux qui auront droit de luy, sur les peines portées par lesdites Lettres.

Et ledit sieur Denis a cédé son droit de Privilege à Louis Billaine & Claude Barbin Marchands Libraires à Paris, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Registré sur le Livre de la Communauté, des Maistres Imprimeurs & Marchands Libraires, le Mars 1672.

Signé THIERRY Syndic.





COLLECTION W. P. WITTON

491659

